

INFLEXIONS

civils et militaires : pouvoir dire

Questions de
défense



Docteurs et centurions

Actes de la rencontre
du 10 décembre 2007



INFLEXIONS

civils et militaires : pouvoir dire

**La revue INFLEXIONS,
plate-forme d'échanges entre civils et militaires**, est éditée par l'armée de terre.
14, rue Saint-Dominique, 00453 Armées
Rédaction : 01 44 42 42 86 – e-mail : inflexions.emat-cab@defense.gouv.fr
Télécopie : 01 44 42 43 20

Directeur de la publication :
M. le général de corps d'armée Jérôme Millet

Rédacteurs en chef :
M. le colonel Jean-Luc Cotard ■ Mme Line Sourbier-Pinter

Comité de rédaction :
M. le général d'armée (2 S) Jean-René Bachelet ■ Mme Monique Castillo ■ M. le colonel Benoit Durieux ■ M. le général de corps d'armée Pierre Garrigou-Grandchamp ■ M. le lieutenant-colonel Michel Goya ■ M. le rabbin Haim Korsia ■ M. le colonel François Lecointre ■ Mme Anne Mandeville ■ Mme Véronique Nahoum-Grappe ■ M. l'ambassadeur de France François Scheer ■ M. Didier Sicard

Secrétaire de rédaction : adjudant Claudia Sobotka

Les manuscrits qui nous sont envoyés ne sont pas retournés.
Les opinions émises dans les articles n'engagent que la responsabilité des auteurs.

INFLEXIONS

civils et militaires : pouvoir dire

Prochain numéro :
Juin-octobre 2008
Les dieux et les armes

NUMÉRO 8

DOCTEURS ET CENTURIONS

Actes de la rencontre du 10 décembre 2007

Institut de France – Fondation Cino Del Duca



■ NOTE ■

■ LINE SOURBIER-PINTER

■ 7

■ ACTES ■

INTRODUCTION

■ BRUNO CUCHE

LINE SOURBIER-PINTER, JÉRÔME MILLET

■ 11

LES INTELLECTUELS ET L'ARMÉE

■ Conduite des débats par JEAN-DOMINIQUE MERCHEZ

JEAN-NOËL JEANNENEY, DIDIER SICARD

VÉRONIQUE NAHOUM-GRAPPE, JEAN-HILAIRE MILLET-TAUNAY

JEAN-MARC DE GIULI

■ 19

Discussion

DIALOGUE DU PUBLIC

AVEC LES MEMBRES DU COMITÉ DE RÉDACTION

■ Introduit et conduit par ALAIN-GÉRARD SLAMA

■ 55

L'IMAGINAIRE CONTEMPORAIN

DE L'HOMME DANS LA GUERRE

■ MICHEL MAFFESOLI, GABRIEL LE BOMIN, HUBERT IVANOFF

■ 77

L'ARMÉE, LABORATOIRE SOCIAL ?

■ ARMEL HUET, PATRICK CLEROY,

MONIQUE CASTILLO, FRANÇOIS LECOINTRE

■ 93

Discussion

CONCLUSION

■ JEAN-LOUIS GEORGELIN

■ 115

■ POUR NOURRIR LE DÉBAT ■

L'AVENIR DE LA GUERRE ?

■ PATRICK DESTREMAU

■ 131

Traduction anglaise

LA FRANCE FACE À SES SMP : ENJEUX CRITIQUES

ET PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION DE L'ENCADREMENT

JURIDIQUE DES ACTIVITÉS MILITAIRES PRIVÉES EN FRANCE

■ FRANÇOIS-XAVIER SIDOS, GEORGES-HENRI BRICET DES VALLONS

■ 141

**VERS LA FORMATION COMMUNE
DES OFFICIERS EUROPÉENS**

■ ALEX ALBER

■ 121

L'ARMÉE DE TERRE, LABORATOIRE DU LIEN SOCIAL

■ ARMEL HUET, JEAN-MICHEL LE BOT

■ 157

■ COMpte rendu de lectures ■

■ 183

■ Biographies ■

■ 193

LINE SOURBIER-PINTER

Rédactrice en chef

NOTE

Ce numéro 8, Docteurs et Centurions, actes de la rencontre du 10 décembre 2007 à l’Institut de France, Fondation Cino Del Duca, propose au public l’ensemble des contributions, questions, discussions de cette journée.

La présentation de la revue diffère légèrement de l’habitude : les noms et fonctions des intervenants sont mentionnés au début de chaque prise de parole et les rubriques « Pour en savoir plus », « biographie des auteurs » ont été exceptionnellement supprimées.

Cette rencontre a permis à tous ceux qui s’intéressent à la revue et à son devenir de mesurer la pertinence de son existence mais aussi d’évoquer les sujets qu’il serait judicieux de traiter.

Le comité de rédaction a pris acte de ses propositions et j’espère qu’à la fin de cette année 2008, nous aurons l’occasion, lors d’une deuxième rencontre, d’en reparler.

Je vous souhaite de lire ces paroles dans la paix d’un lieu calme pour pouvoir les entendre, les savourer, les prolonger. ■

L ACTES



INTRODUCTION

Bruno Cuche

Général d'armée, chef d'état-major de l'armée de terre

Monsieur le Ministre, Mesdames et Messieurs, je voulais vous dire tout le plaisir que j'éprouvais à me retrouver avec vous et vous dire également que j'ai tenu à venir personnellement ouvrir ces premières rencontres de la revue *Inflexions*. D'abord, je suis convaincu de l'intérêt d'organiser un tel rendez-vous en France aujourd'hui, au moment où nous sommes engagés dans de grandes réflexions sur l'avenir de la puissance publique. Cet intérêt, je crois, est partagé. C'est celui des militaires, d'abord, mais c'est aussi celui des intellectuels même si ces deux mondes ne sont pas forcément exclusifs l'un de l'autre. Plus généralement, c'est celui du monde de la culture et celui de la science. Au-delà, c'est celui de notre société démocratique dont l'un des témoins de maturité est bien la capacité de ces différents corps constitutifs, qu'ils soient institutionnels ou non, à débattre entre eux. Cette ouverture au débat est véritablement fondamentale. Elle est la marque de reconnaissance mutuelle du rôle éminent de chacun et de son utilité sociale. Or, l'Histoire nous montre que, loin d'être naturelle, cette démarche de rapprochement s'est souvent heurtée à l'hostilité des uns envers les autres, voire quelquefois, malheureusement, à l'indifférence plus ou moins polie, ce qui n'est pas un grand progrès, mais plutôt le reflet d'un conservatisme tranquille et finalement contre-productif pour tous. Pour autant, le lancement de la revue *Inflexions* en 2005 – revue que je considère pour ma part comme le joyau des publications de la Défense et je tiens à rendre hommage à certains de ses fondateurs présents ici – et l'organisation de cette rencontre, comme de nombreuses autres initiatives, prises par Line Sourbier-Pinter, par le directeur de la publication, le général Jérôme Millet et par les membres du comité de rédaction, prouvent qu'il n'y a pas de fatalité à la perpétuation des situations héritées du passé. Au contraire, des perspectives communes existent. Il s'agit de les stimuler et de les encourager et c'est ce que vous faites

aujourd’hui. Je crois que la relation du militaire et de l’intellectuel relève plus de la singularité que de l’incompatibilité de deux mondes qui seraient fondamentalement inconciliables. Ces singularités ont été entretenues en leur temps par des rapports ambigus entre le général de Gaulle et des intellectuels comme Jean-Paul Sartre, le « cher maître », comme il aimait à l’appeler. Elles n’étaient pas uniquement facétieuses, mais elles reflétaient plus sûrement une estime profonde et bien cachée pour ces consciences. Une singularité dont témoigne également la place privilégiée accordée par le général de Gaulle à André Malraux, qui citait : « L’ami génial, fervent des hautes destinées. Pourtant, il était dérangeant ». Si les circonstances idéologiques ont pu parfois corrompre le débat et susciter un antagonisme, je suis de ceux qui persistent à discerner des raisons d’espérer. Je suis de ceux qui pensent qu’il existe un mimétisme vertueux dans les modes de réflexion des militaires et des intellectuels. Ce mimétisme a pu conduire à la montée aux extrêmes, mais cette ressemblance peut aussi intrinsèquement faciliter les rapprochements. D’autant qu’au sein de la société, nos deux sphères constituent, d’une certaine manière, des exceptions d’un même ordre, car, derrière les mots et les théories pour les uns et la force physique et matérielle pour les autres, il existe une culture commune de la dialectique des volontés, quintessence de l’art de la guerre et de la fécondité de la pensée. Au-delà de cette proximité, trop peu souvent évoquée, il existe un point central qui nous conduit naturellement à nous intéresser les uns aux autres : notre vocation commune de connaître et d’exprimer l’homme. Or, l’homme est évidemment au cœur du champ social qui est au cœur du fait militaire à travers sa spécificité institutionnelle, mais, plus encore, à travers la guerre qui est une expression paroxysmique des doctrines et des passions humaines. Nous y retrouvons là le véritable point de départ de notre rencontre : partager ensemble sur la question de l’homme. Il pourra ainsi s’agir de rapprocher la théorie de la réalité et de donner du sens à cette dernière. Notre histoire récente et celle de la démocratie américaine nous incitent à beaucoup d’humilité et de vigilance. L’isolement ou l’omniscience sont périlleux. L’intellectuel qui se coupe des réalités sociales, parmi lesquelles la réalité militaire et celle de la guerre, est plus vulnérable aux sirènes de

l’utopie pacifiste ou de la pensée totalitaire, justifications de toutes les formes de bellicisme et d’actions violentes. De la même manière, l’action guerrière privée de sens peut conduire à des excès, au dévoiement de l’usage de la force et, *in fine*, au discrédit de ceux qui l’incarnent et de la démocratie dont ils sont l’émanation. Pour éviter ces dérives dramatiques, il est nécessaire de lutter contre les tentations de repli sur soi et d’entretenir ce débat. Au moment où nos forces sont engagées dans des opérations toujours plus dures et incertaines, car soumises à des règles non partagées par tous les belligérants, au moment où les questions de sécurité et de défense sont au cœur des enjeux de la société, la bataille des idées, ce pouvoir dire entre nous, est plus que jamais souhaitable parce qu’il remplit une fonction régulatrice véritablement structurante. Je crois donc que cette remarquable initiative, à laquelle ont répondu d’un signe des personnalités et de non moins éminents militaires, en appelle d’autres, portées par les militaires, mais aussi, plus spontanément, par les milieux intellectuels. Je vous remercie infiniment de votre attention. Je suis très heureux d’avoir pu ouvrir le débat que je vous souhaite fructueux.

Line Sourbier-Pinter

Rédactrice en chef de la revue Inflexions

Monsieur le Ministre, Mesdames, Messieurs, *Inflexions* nous rassemble aujourd’hui dans un projet résumé dans son sous-titre : « Civils et militaires, pouvoir dire ». Comme le général Cuche vient de le souligner, poser des questions, mettre en relation, souligner paradoxes ou contradictions, prendre en compte la diversité de l’expérience dans ses aspects théoriques et sensibles est un pouvoir inestimable. Les rencontres d’*Inflexions* sont destinées à susciter cette envie de parole pour que la barrière des méconnaissances s’effrite et tombe et pour que se construisent, au fil des revues et des rencontres, le dialogue et les réflexions entre civils et militaires. L’action militaire est difficile à comprendre de l’extérieur parce qu’elle s’oppose aux principes qui régissent notre vie en commun. Pourtant, elle est directement issue, dans ses modalités et dans ses buts, du contexte moral et social de la France. Pour faire face à la

violence et ne pas y sombrer eux-mêmes, les militaires, aidés du corps social, ont édicté des règles pour réguler les comportements et définir l'éthique du métier. Ils ont mis en place, depuis des siècles, une formation militaire. Ils ont bâti des organisations et des structures. Cet ensemble, cette culture militaire est une réalité palpable, reconnaissable, un fait culturel qui appartient au patrimoine national, qui peut être reconnu et exploité. Dans un raccourci, qui j'espère ne vous choquera pas, je dirais que l'institution militaire est l'institution culturelle de la force maîtrisée face à la violence avec tous les paradoxes, les compromis et la prégnance du moindre mal qui, nécessairement, accompagnent cette ambition difficile. Cette ambition ne lui appartient pas puisqu'elle est celle de tous et évolue dans ses formes, dans un rapport continual avec la culture environnante ou, du moins, elle devrait évoluer autant que possible afin que, face aux difficultés nouvelles, aux violences nouvelles, il y ait une interrogation sur ce qui doit être ajouté, retenu et adapté.

À l'origine de la revue, il y a eu le désir de susciter la réflexion sur ces sujets auprès des civils et des militaires. De la susciter à partir de l'expérience et des témoignages de la réalité sensible. Vous ne seriez pas aussi nombreux ici aujourd'hui si vous n'étiez pas intéressés à entendre et à parler de ce qui nous concerne tous : la place des militaires dans la société, la question de l'utilité sociale de l'armée, les difficultés à se représenter l'homme dans la guerre et dans le monde contemporain et toute la question du sens des comportements et de l'éthique. C'est-à-dire un travail de remise en cause et de renaissance à travers les interrogations que posent la guerre et les conflits actuels. J'espère que la revue participera au développement de cette réflexion, maillon parmi d'autres, mais aiguillon peut-être. Il y a quelques jours, le général Georgelin, chef d'état-major des armées, posait la question suivante sous la forme d'un raccourci : comment les docteurs peuvent-ils aider les centurions ? J'ajouterais qu'il est utile d'être docteur, comme il l'est d'être centurion, citoyens sur une même barque, qui peuvent s'aider mutuellement lorsqu'ils ont décidé de s'écouter et de s'entendre.

Dans cette aventure de la revue, je veux remercier les membres du comité de rédaction parce que sans eux ce projet n'aurait

pas pu vivre. Tous ont adhéré à cette idée de dialogue et d'échange sur un sujet qui n'appartenait pas à leur domaine de spécialité. Je les remercie du fond du cœur. L'usage des armes est un sujet trop difficile pour que ne soient pas liés action et réflexion, concept et expérience sensible, cadre juridique et éthique, même au prix de la tension. Aujourd'hui, j'espère que c'est avec vous que nous pourrons tracer, au cours des trois tables rondes et du dialogue avec le comité de rédaction, des perspectives pour la suite de l'aventure. Je suis née sur une île et je vais, pour conclure, utiliser une image qui me vient de ma fibre marine : ne regardez pas sur le rivage, regardez la mer. Explorez et découvrez avec nous. Merci.

Jérôme Millet

Général de corps d'armée, directeur de la publication

En quelques mots, je vais essayer de vous expliquer ce que nous les militaires, nous recherchons dans la démarche de la revue *Inflexions*, et donc, naturellement, dans la rencontre d'aujourd'hui. Tout d'abord, nous voulons avant tout vous intéresser à ce que nous, soldats, nous faisons. Le général Cuche a parlé précédemment d'une indifférence polie, mais c'est peut-être pire que cela. En tout cas, vous nous confiez l'usage de la force et des armes de notre pays, sous l'autorité des institutions légales et vous nous envoyez partout dans le monde : dans les Balkans, au Liban, en Afghanistan, dans plusieurs pays d'Afrique, pour ne citer que les principaux et presque toujours dans des situations de crises inextricables au milieu de populations qui le plus souvent s'entretuent. Mais, pour l'essentiel, reconnaissiez que notre pays y est majoritairement indifférent, à moins que nous ayons plus de trois morts à la fois, et encore, l'émotion ne dure que quelques jours. Nous voulons vous y intéresser parce que ce nous faisons est difficile et que nous avons besoin de vous. De surcroît, les intellectuels, les universitaires français sont ceux qui, proportionnellement, s'y intéressent le moins alors qu'ils devraient s'y investir le plus. C'est bien le fond de notre démarche : nous avons besoin de votre intelligence, de votre capacité de conceptualisation et de vos références éthiques pour conduire notre action. Pourquoi ?

Parce que la guerre a toujours été un art très complexe, parce que la réflexion a toujours précédé l'action et, peut-être plus grave, parce que les actions militaires que nous conduisons sont extraordinairement difficiles. Pensez à la responsabilité qui était celle d'un jeune officier il y a cent ans. Pour l'essentiel, son action consistait à ce que ses subordonnés restent groupés autour de lui, ne se « débandent » pas quelles que soient les circonstances et l'action menée. Quant à lui, il devait rester au contact de son unité, de son régiment. Qu'en est-il aujourd'hui ? Imaginez le même lieutenant, ou un sous-officier tenant son point de contrôle seul dans la brousse, à six cent kilomètres d'Abidjan, patrouillant avec ses chars Leclerc entre le Hezbollah, d'un côté et l'armée israélienne de l'autre, ou bien encore plus difficile, instructeur d'une section afghane et combattant avec cette dernière les talibans dans le sud de l'Afghanistan. Honnêtement, c'est difficile. Ainsi, une erreur d'appréciation de situation ou un mauvais réflexe peuvent provoquer la mort de plusieurs personnes et ruiner sur place la politique nationale locale de la France.

Monsieur Jean-Noël Jeanneney évoquera, sans doute à la suite de Jean Jaurès, le risque consistant à laisser aux seuls militaires la responsabilité de la réflexion sur la paix et la guerre. Nous n'aspirons pas à assumer seuls cette responsabilité. Nous essayons de le prouver, notamment à travers la revue *Inflexions* ; quelquefois par le tout début parce que le plus souvent c'est là que se situe l'essentiel, comme par exemple lorsque le sergent Pied, tireur d'élite, s'interroge quand, dans l'œil de la lunette de son fusil, il voit la tête de celui qu'il va tuer, au moment où le capitaine Lecointre, sur le pont de Verbanja, sent la rage meurtrière l'envahir, avant de monter à l'assaut, lorsque le colonel Destremau fait partager ses interrogations quand il fait face avec les blindés de son régiment devant l'hôtel Ivoire à Abidjan à une foule déchaînée et manipulée.

Le général Cuche, le patron de l'armée de terre, a dit tout à l'heure tout le prix qu'il attachait à cette démarche et à cette réflexion. Le général Georgelin, chef d'état-major des armées, a tenu à venir conclure cette journée ce soir pour vous dire combien lui aussi il tenait à cette démarche. Tous les militaires présents ici n'ont reçu aucun ordre mais ils ont fait le choix d'assister à cette journée parce qu'ils ressentent un besoin de

réflexion et de participation, civils et militaires, tous ensemble. Quelle autre institution de notre République se pose des questions fondamentales sur le sens et la conduite de son action ? Je ne dis pas cela pour faire de l'angélisme ou nous mettre dans une vitrine, mais parce que nos responsabilités humaines, politiques, éthiques et militaires sont immenses, que nous en sommes conscients et qu'elles sont difficiles à assumer en toutes circonstances, notamment au cœur de l'action. Cette action doit donc être précédée, accompagnée d'une réflexion organisée, assumée et intériorisée pour que, le moment venu, le drame soit évité ou contenu. Voilà Mesdames et Messieurs, le sens profond et véritable de notre démarche à nous militaires, dans la revue et pour la journée d'aujourd'hui.

Le débat va continuer mais avant, nous allons vous présenter les deux animateurs.

Line Sourbier-Pinter

Rédactrice en chef de la revue Inflexions

Dans le numéro 2 d'*Inflexions*, le général de division Jean-Marc de Giuli, en introduction à son témoignage publié dans la revue, a écrit : « Je n'ai connu ni la gloire, ni la tourmente. Si j'avais été légionnaire, j'aurais pu dire avoir servi avec honneur et fidélité. Ma carrière militaire a traversé plus d'un quart de siècle de l'histoire contemporaine à notre pays. Elle a commencé comme simple soldat au plus fort de la Guerre froide et elle s'est achevée comme général de division dans une Europe réconciliée, de l'Atlantique à l'Oural. » C'est parce que le général de Giuli, homme de culture à l'esprit ouvert et pétillant, a aussi connu une époque qui a vu de nombreux changements dans l'institution militaire, que nous lui avons demandé de jouer le rôle de modérateur du côté militaire.

Jérôme Millet

Général de corps d'armée, directeur de la publication

Je serai moins poétique pour présenter Jean-Dominique Merchet que vous connaissez tous. Vous savez qu'il est un jour-

naliste de très grande qualité à *Libération*. Accessoirement, nous avons été tous deux auditeurs à la même session de l’Institut des hautes études de défense nationale. Récemment, il a créé un blog intitulé « Secret défense » qui est extrêmement intéressant et riche pour ceux qui s’intéressent de près ou de loin aux problèmes liés à la défense. Jean-Dominique Merchet a accepté d’animer l’ensemble de cette journée et nous l’en remercions beaucoup.

Jean-Dominique Merchet

Journaliste à Libération

Bonjour à tous. J’aime me retrouver avec vous parce que, dans cette assemblée, je compte de très nombreux visages amis et d’autres connaissances qui ne demandent qu’à devenir des amis. Merci beaucoup pour cette présentation extrêmement aimable, ce qui contredit un peu ce que j’ai entendu sur l’indifférence du public aux questions de défense. Hier, un dimanche pluvieux, 17 000 pages ont été vues, ce qui signifie que les gens s’intéressent aux affaires de défense, et même les lecteurs de *Libération*.

Avec le général de Giuli, nous avons décidé de nous répartir les rôles ; j’ai pris le mauvais, il a pris le bon. En gros je vais faire la police, minuter... et le général de Giuli dira du bien des intervenants, fera le grand témoin, conclura... C’est un rôle inhabituel mais que finalement j’aime ainsi.

Je demande aux intervenants de la première table ronde de nous rejoindre. Didier Sicard est le président du comité consultatif national d’éthique. Jean-Noël Jeanneney est un historien bien connu et un ancien secrétaire d’État à la communication. Véronique Nahoum-Grappe est anthropologue et elle a beaucoup réfléchi aux questions de la violence, notamment en ce qui concerne le sort terrible des femmes durant la guerre des Balkans. Le commandant Jean-Hilaire Millet-Taunay appartient à l’état-major des armées. ■



LES INTELLECTUELS ET L'ARMÉE

Jean-Noël Jeanneney¹

Historien, ancien ministre et ancien président de la Bibliothèque nationale de France

L'amitié de Didier Sicard n'a pas eu grand'peine à me convaincre du plaisir intellectuel et civique que j'aurais à me retrouver en votre présence ce matin. Tout ce qui peut aller dans le sens d'un rapprochement entre le monde civil et le monde militaire est de grande nécessité et d'un vif intérêt. Je me permets de dire que j'ai éprouvé ce souci de rapprochement entre le monde militaire et celui des civils depuis longtemps. Je me reporte à ces années de l'École normale de la rue d'Ulm durant lesquelles nous avions eu de chauds débats entre camarades, dans l'ambiance de l'immédiat après-guerre d'Algérie, pour savoir s'il convenait ou non de faire la préparation militaire qui permettrait de devenir officier. Pour ma part, j'ai défendu et pratiqué l'idée qu'il ne fallait pas laisser cette responsabilité à ceux qui, pour des raisons idéologiques ou familiales, se montraient le plus à droite de l'échiquier politique et qu'il fallait que s'engagent dans l'action des officiers résolument républicains. J'ai gardé un souvenir précieux de cette expérience militaire. Ayant achevé mon service au Centre de prospective et d'évaluation, qu'avait créé Pierre Messmer et que dirigeait à l'époque Hugues de l'Étoile, avec comme figure centrale le colonel Poirier, futur général, j'ai vu là à quel point la réflexion militaire pouvait s'enrichir de la réflexion historique, sociologique et géopolitique et, en sens inverse, combien un intellectuel en herbe, tel que je l'étais, pouvait tirer profit de tels contacts. Chaque fois que l'occasion m'a été donnée d'aller dans ce sens, je l'ai saisie. J'ai failli être de l'Institut des hautes études de la défense nationale à plusieurs reprises, mais comme je m'y apprêtais, un hasard biographique m'en a détourné. Je l'ai regretté, car je crois qu'il y a là une institution d'un grand prix. Tout récemment encore, j'ai passé une journée passionnante sur le *Charles de Gaulle* à l'invitation de la Marine nationale avec des personnalités de divers milieux et cela m'a paru un moment démonstratif quant à l'intérêt, la nécessité d'une rencontre telle que celle-là.

1. On a conservé à cette intervention sa forme « parlée ».

Nous venons d'entendre le général Cuche nous parler, à bon escient, de la dialectique des volontés. Nous venons également d'entendre un propos sur le dialogue des « docteurs » et des « centurions ». J'observe que la coupure qui peut exister entre les « docteurs » et les « centurions », si elle est à certains moments plus profonde qu'à d'autres, n'a jamais constitué une séparation étanche. Il y a toujours eu des « centurions » docteurs et des « docteurs » qui se sont mêlés, heureusement, des choses de l'armée. Mais, si tout devrait les faire se rejoindre, pour un dialogue entre civils et militaires dans la différence, il est vrai aussi qu'à certains moments la logique de l'Histoire a creusé la distance et a rendu cela plus difficile. Or, spontanément, songeant à ce que vous me demandiez, madame, je me suis dit que de très grandes figures pouvaient surgir incarnant cette rencontre de deux univers, pour notre satisfaction de citoyens. Nous venons de célébrer le 300^e anniversaire de la mort de Vauban, maréchal de France, qui a vécu bien avant que le terme d'« intellectuel » soit adopté comme un substantif. Il figure l'incarnation du grand militaire qui est aussi un grand intellectuel doté non seulement du courage de l'invention, du courage physique, mais aussi de courage civique et moral, plus rare peut-être. Pensons aussi à Raymond Aron, grand intellectuel s'il en fut, qui a lui aussi joué un rôle important pour développer la réflexion sur la doctrine stratégique de l'armée française au moment de l'émergence de l'armement nucléaire, après les traumatismes des guerres coloniales. Prenons-y garde pourtant : il ne s'agit pas de construire une Bibliothèque rose, ce n'est pas la Comtesse de Ségur qui vous parle, mais un historien qui sait aussi qu'à de nombreux moments, la tension a été vive entre le monde des intellectuels et le monde des soldats. Il faut y réfléchir, pour éviter que cela renaisse. Nous savons que le mot « intellectuel », comme substantif, date de l'affaire Dreyfus qui est, dans notre histoire contemporaine, le moment le plus cruel de l'opposition entre les universitaires et les militaires. Entre ceux qui se sont mêlés de démontrer l'erreur militaire et les officiers impliqués – et cela, nous le savons, a laissé des traces longtemps – même si, contrairement à ce qu'on a dit parfois, tous les militaires, tous les officiers généraux et supérieurs étaient loin d'être antidreyfusards. Un certain nombre, avec un grand courage, (citons Picquart), ont choisi une autre position. Les guerres coloniales

ont été, bien sûr, un moment également difficile, même si certains, je pense à Mialet, ont travaillé, dans cette ligne qui est la vôtre aujourd’hui, à faire se parler de près les militaires et les civils. Cela a été le moment de la plus grande difficulté avec, chez les militaires, probablement, un sentiment d’injustice. Ce n’était plus l’affaire Dreyfus, après tout l’affaire Dreyfus est partie de l’intérieur de l’institution militaire et de l’iniquité qu’elle a créée. Dans le cas des guerres coloniales, rien de tel ; on a chargé les militaires de faire un travail qui dans certains cas a pu dériver gravement en termes moraux mais qui était d’abord imposé par le gouvernement républicain. Ce moment-là, a été, du point de vue qui nous occupe, particulièrement douloureux, peut-être plus encore que la période de l’affaire Dreyfus. C’est l’époque où un ministre de la Défense nationale, Maurice Bourgès-Maunoury, daubait sur les « chers professeurs » et vous vous rappelez ceux qui, à la Sorbonne, venaient s’impliquer moins d’ailleurs contre l’armée que contre une certaine politique conduite par les autorités légitimes de l’État. En face, il y avait l’ironie d’un humoriste qui disait : « les intellectuels sont des gens qui sont extrêmement compétents dans un domaine et qui interviennent sur autre chose ». C’est un sentiment qui a dû être parfois éprouvé par les militaires, en ce temps-là. Et en même temps, surgissent à la mémoire beaucoup d’autres moments où il y a eu rapprochement, meilleure compréhension, moments souvent tragiques d’ailleurs. Voyez la différence entre les suites de l’affaire Dreyfus, le système des fiches destinées à promouvoir les officiers supposés plus républicains, et puis la guerre de 1914-1918 où des deux côtés on a découvert, quand les réservistes ont retrouvé dans les tranchées les militaires de carrière, quel type de symbiose unique et humaine pouvait se faire. Plus tard, dans la Résistance, « docteurs » et « centurions » ont trouvé avantage et bénéfice, à nouveau à se connaître et à mieux se comprendre. Néanmoins, la difficulté sera de toujours : c’est le risque d’incompréhension entre des hommes et des femmes dont c’est la vocation de remettre en cause sans cesse ce qui est, quitte, pour certains d’entre eux, à aller jusqu’à une certaine forme d’irresponsabilité, et de l’autre côté les militaires, dont le destin est de suivre une ligne définie par une hiérarchie et qui ont tendance, tout naturellement, à refuser toute déviance dans l’ordre intellectuel.

Vous avez annoncé, mon général, je ne sais pas comment vous avez été renseigné, mais le renseignement militaire fonctionne décidément très bien, que je dirais quelques mots de Jean Jaurès. En effet, m'interrogeant sur ce sujet immense que vous m'avez demandé d'évoquer, j'ai songé qu'une des manières de le faire était de rejoindre un homme et une œuvre un peu surprenants. A priori, Jean Jaurès, représentant et ténor magnifique du mouvement socialiste de son temps, n'apparaît pas forcément comme le mieux destiné à éclairer la question des relations entre les militaires et les civils. Et pourtant, il l'est, parce qu'il a écrit un grand livre, *L'Armée nouvelle*², qui date de 1910-1911, que j'ai eu la chance de pouvoir préfacer naguère pour une belle réédition assurée par l'Imprimerie nationale. Lisant ce livre, on découvre qu'il faut faire litière de toute caricature d'un supposé antimilitarisme forcecé chez les plus grands des socialistes, après l'affaire Dreyfus. Nous avons beaucoup à apprendre de Jean Jaurès et j'engage chacun à prendre connaissance de ce texte. Jaurès lui-même affirmait dans *L'Armée nouvelle* la vertu des rapprochements historiques : « Il n'y a jamais dans l'histoire de recommencement absolu. L'histoire est merveilleusement utile quand on l'étudie dans sa diversité, dans son perpétuel renouvellement et dans sa perpétuelle invention, mais elle affranchit l'action de toute imitation servile par son infinité même et par son mouvement. »

La première question que soulève ce livre est celle de l'attitude que doivent avoir les civils à l'égard du monde militaire. Ce qu'affirme avec une très grande force Jean Jaurès, et par là peut-être est-il l'un des parrains de notre rencontre, c'est le devoir d'ingérence des premiers dans le second. Je cite : « Il serait extrêmement dangereux, il pourrait même dans certains cas être mortel pour la démocratie, de laisser à la seule armée la responsabilité de réfléchir aux problèmes de la guerre ou de la paix. » Mais, en même temps, il dit que l'armée ne souhaite pas être seule, elle désire des échanges avec d'autres. « L'éducation militaire de la nation », explique-t-il, « n'est pas faite ». À écouter le général Cuche tout à l'heure, je me demandais s'il était convaincu qu'elle était suffisamment faite aujourd'hui... En tout cas, il faut aller dans ce sens. Jaurès refuse l'idée que l'on n'aurait pas le droit de s'occuper de l'armée quand on est civil. « Que l'on ne se livre pas », s'écrie-t-

2. Jean Jaurès, *L'Armée nouvelle*, Paris, J. Rouff, 1911.

il, « au jeu puéril de railler mon inexpérience militaire et mon incompétence technique »... « Il faut débusquer les présupposés, les arrière-pensées et jusqu’aux fausses évidences dont les militaires eux-mêmes sont souvent inhabiles à percevoir la fragilité. » Oui, mais, se hâte-t-il de dire, à condition que cela soit symétrique et que les intellectuels soient attentifs à ce que le réalisme, l’expérience, le courage physique et intellectuel des militaires peuvent avoir à leur dire. De ce point de vue-là, j’insisterai immédiatement sur ce parallèle. Cela est vrai, dit-il, non seulement pour le milieu intellectuel, mais pour la classe ouvrière. « Que la classe ouvrière, en particulier, par excès de pessimisme, se désintéresse de l’effort nécessaire pour transformer l’institution militaire, voilà qui serait le premier des dangers. »

La seconde réflexion que porte Jean Jaurès est que la routine est un risque majeur. Le risque est que le milieu militaire se défende spontanément contre les pensées neuves et inventives : au demeurant ceux qui ont fait bouger la réflexion stratégique n’ont pas eu une carrière qui les a conduits vers les sommets de la hiérarchie militaire. Prenez Ardant du Picq, par exemple, qui était avant la guerre de 1870 le grand prophète de l’idée de l’offensive à tout prix : il est mort assez tôt pour ne pas avoir à affronter ce défi. Le capitaine Gilbert qui a beaucoup inspiré Jean Jaurès avait une maladie dégénérative qui lui a interdit une belle carrière. On songe surtout au cas du colonel Meyer, grand parangon du dreyfusisme dans l’armée, qui a ensuite été le maître du général de Gaulle, et que l’on connaît de mieux en mieux grâce à l’émergence de ses archives. Le colonel Meyer a été promu capitaine à 28 ans, il a dû attendre dix-sept ans pour accéder au grade supérieur, alors qu’incontestablement c’était un grand esprit.

Mais je reviens à Jean Jaurès et à ses idées fortes. D’abord, celle qu’il faut supprimer peu à peu toutes les instances qui incarnent et assurent la séparation entre l’armée et la société civile. À cet égard, lisant *L’Armée nouvelle*, nous ne pouvons qu’être frappés par les avancées que l’on a connues depuis sa publication, depuis un siècle. Ce n’est pas un exposé morose que je vous propose, mais un exposé exigeant, par exemple, il demande la suppression des tribunaux militaires : « Existe-t-il des méthodes d’investigation des valeurs morales et une équité

différente dans le civil et dans les armées ? » C'est chose faite. Il s'inquiète aussi de voir les écoles d'officiers ou de sous-officiers trop séparées des universités et il voudrait voir les futurs chefs fréquenter obligatoirement les universités pour mieux comprendre les étudiants civils et s'en faire mieux connaître. Or j'ai toujours vu avec satisfaction divers officiers subalternes ou supérieurs fréquenter mes séminaires et nos cours à la Sorbonne ou ailleurs ; certains sont devenus historiens de la chose militaire. D'autre part, les intellectuels sont de plus en plus enclins, quand on les y invite, à s'exprimer dans les écoles d'officiers. Nous pouvons certainement mieux faire, mais nous avançons dans le bon sens. Il faut que les civils connaissent mieux l'armée, et c'est pour une part de la responsabilité des militaires ; vous en êtes convaincus puisque vous avez créé *Inflexions*. Un de mes étudiants, Bernard Paquetteau, a rédigé naguère une thèse intéressante qui s'intitulait « Grande muette, petit écran » : réflexion sur le travail accompli par l'armée française après 1962 pour modifier son image dans le pays et pour se saisir du fait nucléaire, non pas seulement pour définir la stratégie que nous savons, mais pour changer de fond en comble du côté de la technique, de la responsabilité du civisme, l'idée que la nation pouvait se faire de son armée. L'utilisation de la télévision a évidemment été cruciale.

Je voudrais terminer en disant que si Jean Jaurès est si précieux dans sa spécificité, c'est parce qu'il peut parler à toute une fraction de l'opinion qui n'est pas la plus disposée, à l'origine, à s'intéresser aux choses militaires et aussi parce qu'il s'est magnifiquement élevé au-dessus de tous les préjugés. À ce propos, il est intéressant de voir comment – je vais vous surprendre peut-être – Charles de Gaulle a rencontré Jean Jaurès. De Gaulle écrit à Paul Reynaud, dans une lettre en 1937 qui n'est pas exempte de toute flagornerie, à propos d'un livre que ce dernier venait de publier sur ce thème : « Vous êtes, en notre temps, le seul homme d'État de premier plan qui ait le courage, l'intelligence et le sens national assez grands pour prendre à bras-le-corps le problème militaire dont le destin de la France dépend. » Il ajoute : « Il faudrait remonter à Jean Jaurès pour trouver un autre exemple. » De Gaulle, Jean Jaurès... « Encore, nuance-t-il, Jaurès ne jouait-il, d'un archet superbe, que d'une seule corde. »

On retrouve les deux hommes réunis pour dire qu'il suffit de regarder l'Histoire pour considérer que le risque du pouvoir prétorien est en France extrêmement limité. Nous ne sommes pas en Espagne. Et c'est pourquoi de Gaulle disait-il, se sentait libre de développer l'idée du corps cuirassé contre la majorité de l'armée, au service d'une stratégie spécifique. L'un comme l'autre, Jaurès comme de Gaulle, expliquent qu'il n'y a pas de tradition de coup d'État dans l'armée française. Tout le XIX^e siècle, en dépit de la complexité de la place de l'armée française dans la vie publique le démontre : l'origine profonde du 18 brumaire, de la répression de juin 1848, du coup d'État de Napoléon III, ou de la répression de la Commune, ne se rattachent pas à une prétention ou une revendication militaires. Mac-Mahon lui-même, bien que soldat, a résisté à la tentation césarienne. Lors de la crise boulangiste, ce n'est pas à l'armée, mais à la foule que le général a demandé le pouvoir, appuyé bientôt par l'intrigue réactionnaire. Et, pour revenir à l'affaire Dreyfus, Jaurès ajoute : « Voyez même l'affaire Dreyfus. Certains chefs militaires ont pu y créer une atmosphère ignoble de coup d'État, mais voyez comme on constate que l'éclair alors n'a pas jailli. » Dans la même ligne, de Gaulle explique dans son premier livre, *La Discorde chez l'ennemi*³, en 1924, que l'Allemagne wilhelminienne a perdu la guerre pour avoir laissé les militaires, Hindenburg et Ludendorff prendre le pas sur le gouvernement.

Finalement, avec Jaurès, nous retrouvons la grande question des rapports entre la gauche et l'idée de patrie. Tout l'effort de Jaurès, que personnellement je salue avec gratitude et qui me paraît n'avoir rien perdu de sa force, est de convaincre que sa réflexion ne pourra atteindre son but que s'il réussit à purger la gauche ouvrière et la gauche intellectuelle de ce qu'elle traîne encore avec elle d'antimilitarisme sommaire. Il me semble qu'à cet égard nous avons quelque peu progressé... Jaurès explique qu'il n'a jamais pris au tragique les paradoxes contre la patrie : « La patrie n'est pas une idée épuisée, c'est une idée qui se transforme et qui s'agrandit. » Disant cela, il me paraît bien désigner ce qui a pu paraître, à certains moments, du point de vue des « docteurs » et du point de vue des « centurions », un élément d'incompréhension qui, comme toutes les incompréhensions (et c'est vrai aussi des guerres étrangères), risque de

3. Charles de Gaulle, *La Discorde chez l'ennemi*, Nancy-Paris-Strasbourg, Berger-Levrault, 1924.

créer des tensions extrêmement dommageables à la démocratie. Il me paraît qu'en dépit de nos différences, de métiers, de responsabilités, de modes de vie, le siècle de barbarie, de fer, de sang qui vient de s'écouler n'a pas été, en France, du point de vue de l'armée et de la démocratie, négatif. Nous ne devons pas pour autant nous accommoder de l'ignorance mutuelle qui, comme le général le disait tout à l'heure, a souvent remplacé l'hostilité et l'appréhension. Je crois que l'auditoire ici rassemblé, et qui a prêté à mon propos une attention dont je le lui suis reconnaissant, témoigne en sens inverse, par sa présence, à la fois d'une aspiration, d'une écoute, d'un esprit d'ouverture qui rassurent et qui stimulent.

Jean-Dominique Merchet

Journaliste à Libération

Merci beaucoup pour cet exposé brillant. C'est maintenant au tour de Didier Sicard de monter au front.

Didier Sicard

Président du comité consultatif national d'éthique, membre du comité de rédaction

Après cette remarquable réflexion, je suis frappé par le fait qu'au sein du comité consultatif national d'éthique il n'y a pas de militaires. Nous pouvons nous interroger sur cette absence.

Je voudrais réfléchir sur la notion d'honneur, car c'est une valeur étrangement en baisse dans notre pays comme si elle appartenait au musée, non pas des arts et des traditions populaires, mais au musée de l'Homme avec un grand « H ». « Debout les morts », est étrangement incompris comme si la mort comme ultime référence de la sauvegarde de l'honneur avait perdu tout sens, comme s'il s'agissait d'une valeur suranée. C'est peut-être cette fidélité, non pas à une épopee ou à une histoire toujours scandée par les faits d'armes, mais à des valeurs morales qui m'ont toujours interpellé et interpellent le citoyen qui est lui-même immergé dans un monde où, de plus en plus, la sauvegarde individuelle, l'accent mis sur l'autonomie du sujet – même s'il est devenu un objet qui devait

sans cesse faire valoir ses droits – finissaient par nous confisquer la réflexion sur l'honneur, cette fidélité à un engagement à risque pour l'autre. Cette notion d'honneur est un peu oubliée comme si l'autorité du commandement et la soumission impérative qui l'accompagne, n'étaient là que pour conforter une hiérarchie et non maintenir une cohésion d'un vivre ensemble adossé à une finalité commune : celle de tirer vers le haut des personnes qui autrement ne seraient mobilisées que par leur intérêt trivial, leur intérêt de survie, leur intérêt économique. Au moment où l'on parle des stock-options on ne peut pas imaginer qu'il y ait dans l'armée un jour des stock-options, c'est une sorte d'évidence. Pour cela, une éthique collective qui ne se réduise pas à un credo ou à un code, mais à une pratique, est impérative. C'est peut-être cette conscience collective d'appartenir à un corps confronté à des valeurs qui, sans cesse, le dépassent, qui me donne le sentiment que nous avons à apprendre de cette activité humaine qui reste étrangement caricaturée ou inconnue. Pourtant, la société dite civile s'habitue à ériger, dans son langage quotidien, des concepts de guerre. Au fond, nous vivons la guerre civile, non pas au sens concret du terme, mais au sens abstrait en termes de violence, de domination ou de stratégie. La médecine, qui est mon métier, est même devenue une activité de combat. Des mots comme « traitement d'attaque », voire de « blitzkrieg », de « traitement de seconde ligne », de « défense immunitaire », de « lutte contre un adversaire impitoyable », de « campagne d'éradication de tel parasite, tel virus, telle bactérie » de « destruction ciblée », de « combat sans issue » de « lutte vaine », ne s'interrogent pas sur le respect de l'adversaire. La guerre n'est nullement la violence et la société a tendance à confondre les deux choses. Or c'est peut-être la violence qui répugne le plus à ceux qui font la guerre, comme le disait Alain. D'une part, la société civile adopte avec gourmandise ou ignorance des termes empruntés à l'action ou à la stratégie militaire et, d'autre part, elle récuse implicitement et explicitement les termes qui lui sont nécessairement liés comme « loyauté », « respect de l'adversaire », « force morale » ou « action au péril de sa vie ». C'est cet oubli qui me semble être au cœur de la réflexion éthique. En effet, il s'agit de s'interroger sans cesse sur les moyens mis en œuvre pour telle ou telle finalité,

confrontée à l'existence de références permanentes destinées à ne pas systématiquement, recréer des références artificielles qui dépendront du *hic et nunc* tout en admettant l'existence de singularités toujours présentes. C'est cette interrogation qui me paraît bénéficier de ce regard complice ou curieux sur l'activité militaire au moins française. Dans une des livraisons d'*Inflexions*, je vous conseille un remarquable article concernant la vision militaire selon les pays⁴, que ce soit l'Allemagne, l'Angleterre, les États-Unis... Nous y découvrons que les valeurs américaines ne sont pas forcément transférables dans notre société et que peut-être l'honneur n'y est pas au premier rang de leurs préoccupations.

La société militaire, en s'ouvrant au regard civil, est à contre-courant des autres activités humaines. Quelle est la revue, dite civile, le général Millet l'introduisait tout à l'heure, qui accepterait un tel regard distancié, critique, sur une culture qui est aussi enracinée dans une tradition ? Je n'en vois pas. Y a-t-il une revue médicale qui accepterait ce regard critique et distancié de juriste ? Y a-t-il une revue de juristes qui accepterait que les médecins protestent contre tel ou tel usage du droit ou de la médecine ? Même dans les pages d'une revue de psychiatrie par exemple, je vois l'incapacité des psychiatres dits biologiques, c'est-à-dire ceux pour qui la pensée est directement liée à des gènes, à des modifications biologiques à accepter que des psychanalystes siègent. C'est cette difficulté à croiser les expériences qui me paraît une rareté. Y a-t-il une profession qui, dans son isolement apparent, est aussi curieuse du regard sans vouloir en faire un marketing ? Nous ne sommes pas là dans un travail de mise en scène, c'est cela qui m'intéresse. C'est ce conservatoire des valeurs morales et, en même temps, cette ouverture au questionnement qui m'intéresse. Au fond, une inflexion qui est le contraire de l'inf�xible. Je suis un peu jaloux d'avoir vu disparaître ces valeurs, pourtant essentielles dans mon domaine universitaire, et c'est pour cette raison que j'ai accepté de participer à ce comité de rédaction. C'est comme si l'université avait perdu toute référence qui la dépasse elle-même. Cette fermeture à l'autre se fonde sur la seule efficience technique et économique. Nous manquons peut-être de ces jeunes officiers que j'ai pu entendre, prêts à donner leurs vies pour ces valeurs. Au moment où l'adversaire est de plus en plus

4. Michel Yakovleff (2007) : « Fondement du moral et de l'éthique dans les armées : des différences révélatrices entre proches alliés », *Inflexions, civils et militaires : pouvoir dire*, n° 6, juin-septembre, pp. 151-176.

difficile à identifier et où la crainte est que cette identification se réduise à une identité jugée meurtrière, ces valeurs devraient nous permettre de prendre plus de recul et de hauteur comme si l'autre était toujours plus complexe que ce à quoi nous le réduisons. Par hasard je regardais hier soir un livre d'Alain, un homme considéré je crois comme un pacifiste majeur. En 1921, il disait : « Je m'enfuis aux armées. Il vaut mieux être esclave du corps qu'esclave d'esprit. » C'est renversant ! En effet, il considère que l'esclavage se situe davantage en dehors de l'armée qu'en son sein. « Sur cette frontière, disait-il, où la force jouait seule, l'hypocrisie expirait. » Pour notre société, je souhaiterais un peu plus d'engagements, un peu moins de compromissions, un peu plus de dépassement et un peu moins de souci de soi. Il s'agit de chercher une part de vérité dans l'autre, en l'occurrence le militaire, voilà qui donne sans cesse à réfléchir. La curiosité de la culture de l'autre, comme une culture commune et non pas comme une culture exotique, quelles perspectives ? C'est le sujet d'aujourd'hui. C'est le courage d'aller au bout. La revue *Inflexions* en est à ses débuts et il serait intéressant de voir ce qu'elle sera devenue en 2050 et si elle aura eu le courage d'affronter des thèmes difficiles, peut-être comme Jean-Noël Jeanneney l'a signifié, celui de revoir cent-vingt ans après l'affaire Dreyfus ? Comment peut se retrouver cette mémoire civile et militaire ? Ou les thèmes de la religion, de l'intolérance, de la fonction militaire et de l'ordre policier qui me paraissent en totale contradiction. Un militaire n'est pas un policier et si l'on demande à un militaire d'être un policier cela me paraît être une blessure au sens de ce qu'il conçoit comme honneur, ou celui de la guerre numérisée qui risque de désincarner le militaire comme si à un moment donné l'ingénieur, le scientifique finissait par prendre le pas sur sa fidélité à ses propres valeurs.

Qu'ai-je appris avec la médecine du Val-de-Grâce, proche de Cochin ? J'ai appris la richesse de travailler ensemble et pendant les quinze années de réunions hebdomadaires avec le Val-de-Grâce, j'ai eu le bonheur absolu de confronter nos traditions et d'en faire une ressource pour éviter la tentation de toute société de se replier sur elle-même avec des jugements sommaires qui fuient la bataille des idées. Ce que j'ai appris au comité consultatif national d'éthique, où siège mon ami le

rabbin général Korsia, ce sont les non scientifiques qui me l'ont appris. Enfin, très concrètement, je me souviens que le colonel Lecointre nous avait fait part d'un élément qui peut paraître sans importance, mais que j'ai pu transférer au sein de mon hôpital : pour éviter que les barrages filtrants en Côte d'Ivoire n'aient qu'une seule réponse lorsqu'un camion ou une voiture franchissait en force ce barrage (le véhicule risquant alors de se retrouver l'objet d'un tir nourri car il était simplement reconnu dans son agressivité a posteriori), il avait établi une ligne de deuxième rang. On laissait la voiture agressive passer, d'où un temps de réflexion, et quelques mètres plus loin, il y avait un autre barrage, le vrai, ce qui permettait de ne pas « dégainer » tout de suite. Je me suis dit que dans notre société civile le jeune interne à l'hôpital « dégaine » au sens le plus trivial du terme, c'est-à-dire que si quelqu'un arrive avec mal au ventre, il va sortir le scanner et perdre le temps de la réflexion, de l'échange, de la parole. Finalement, je me suis rendu compte que nous avions beaucoup à apprendre les uns des autres.

Véronique Nahoum-Grappe

Anthropologue, membre du comité de rédaction

Merci de m'avoir invitée et de me faire participer à cette réunion. Pour répondre à la question que m'a posée Line, à savoir, pourquoi ce lien entre société civile et militaire, pourquoi la nécessité de ce dialogue, je voudrais d'abord dresser le portrait de la perception que j'ai de cette institution, du point de vue de mon métier. Le premier aspect pour moi est qu'elle est transversale et synthétique.

Transversale

Elle traverse tous les champs professionnels, des plus technologiques aux plus artisanaux ; elle utilise tous les domaines de compétences, des plus abstraits aux plus sportifs. Toutes les échelles sociales y trouvent leur place hiérarchisée, elle est même une figure emblématique du fait sociologique que constitue en soi toute hiérarchie. En principe, toutes les cultures et les croyances devraient s'y rencontrer, même celle des anarchistes

et des objecteurs de conscience, dont les voix contradictoires font partie intégrante de l'histoire de cette institution. Elle occupe tous les terrains, des centres urbains aux lieux les plus désertiques du pays, et manie tous les matériaux, de la glaise des champs jusqu'aux radiations nucléaires et aux nanopuces.

Entre le curé et l'instituteur, le militaire toujours redressé mais rébarbatif habite notre espace public et notre système d'images : on le reconnaît avant de le connaître sur les pages des bandes dessinées destinées aux enfants, ce qui est la définition du cliché. C'est une question de menton porté en figure de proue sur un profil statufié. La brigade ici, au plan des images, n'est pas celle du rire. L'armée est présente à tous les niveaux du pouvoir, elle en monopolise la possibilité de violence potentiellement extrême : depuis le simple soldat dans un champ prêt à tirer sur ce qui bouge, jusqu'au centre enterré du comble de l'exécutif, avec la charge de maintenance et de contrôle de l'arme nucléaire, c'est la captation des outils de la violence armée et de l'impunité de son usage dans les règles, qui fait de l'institution militaire le haut lieu des peurs collectives. Jusqu'au pouvoir de destruction nucléaire, ce comble de vertige extrême, quasi démentiel, de notre modernité technoscientifique.

L'armée est donc non seulement le bras de l'exécutif, mais en plus son signe : pas de nation sans elle, exhibée rituellement dans le défilé militaire impeccable et étincelant. Plus un régime est totalitaire et plus elle est forte et prend du champ : elle plaît à l'œil du despote qui se veut chef militaire et sa transversalité devient un archipel qui enserre l'espace national de l'intérieur.

C'est aux militaires que le politique demande d'agir sans broncher, eux seuls forment le dernier cercle de confiance pour celui qui est au sommet. L'armée est le bras, la main, l'oreille, le garant du pouvoir. Toute cette institution est du côté du geste, du faire, elle n'est qu'un système de rouages organisé pour le passage à l'acte après la décision politique. « L'immédiateté sans questionnement » est son mode d'être global, du point de vue de l'État qui la commande. À l'autre pôle, le soldat de base sur le front est l'image de l'acceptation du sacrifice « consenti a priori », don éventuel de sa vie « à ce à quoi il n'a pas accès », c'est-à-dire aux enjeux géopolitiques de l'action du moment décidée en haut lieu, parfois il s'agit de

rien moins que de sauver la nation, mais parfois ce sont de sales besognes qu'on lui fait faire.

La différence des sexes est présente dans l'armée par prétention, lorsque le féminin constitue le contraire exact de toute esthétique militarisée. Et il faut bien que les femmes masculinisent leurs apparences, voire leur psychologie, pour y pénétrer sociologiquement. Car elles doivent y marcher au pas, manier les armes et chanter des chansons gaillardes, dans lesquelles le corps féminin est souvent décrit sous son angle le plus distinctif, mais pas le plus distingué, dans l'exaltation de la virilité agonistique, cet axe sémiologique de fond qui marque toute la culture et l'esthétique militaire. Au travers de ce travestissement, il leur faut prouver leur talent... L'évolution actuelle montre néanmoins que la légitimité du droit à la différence des sexes est de plus en plus reconnue.

Synthétique

Donc, vous avez un univers pluriel sociologique qui occupe l'espace de façon tout à fait exceptionnelle en tant qu'institution. Il est présent dans l'extrême cercle de ce qui est local. Par exemple, une section dans un endroit éloigné et dans un isolement absolu, au cœur d'une nature hostile, le plus souvent étrangère, et dans un environnement social pouvant être malveillant, se retrouve de fait dans un entre soi rarement expérimenté à ce point d'enclavement provisoire dans la vie institutionnelle des autres structures d'État. Seule l'armée offre cette occurrence d'une expérience du local « extrême », fiché en un lieu donné pointé en amont dans un bureau confortable sur une carte d'état-major. Peu de gens, de citoyens, dans une ville normale, ordinaire, protégée par les fenêtres, les écrans, les sas peuvent vivre ces moments-là, même pendant les vacances les plus sportives : la « solitude au monde » du soldat sur le terrain peut mettre en péril la qualité du lien social qui le relie au reste du monde et à sa propre morale : il faut la décrire pour mieux en cerner les implications. À l'autre pôle, vous avez une occupation extensive de toutes les échelles géographiques : le monde militaire fait face à la carte du monde, voir du cosmos par exemple, il n'y a que dans cette institution que toutes les façons de se mouvoir sont pratiquées – à pied, en rampant, en hélicoptère, en Rafale, etc.

Au cœur de la culture militaire, il y a aussi la carte de la géographie comme objet d'investissement maximal d'expertise et d'entreprise. Le dessin du monde sur une surface plane, celui des frontières suppose et configure un rapport à l'espace qui constitue du point de vue de l'ethnologue, une spécificité de cette institution. Les militaires toujours redressés ne se penchent que sur une carte : là leur regard est particulier, dévorant, une sorte de consommation visuelle intense, qui suit les lignes et appréhende le terrain en jeu à partir d'un dessin. C'est toute l'anticipation d'une possession mimétique, un embrasement du regard, qui, avant la boue, fait exister un objet sur le papier et dans les pensées : le territoire sur lequel on s'arroge des droits de prise. L'histoire joue ici son rôle mythologique majeur : le choix du récit historique seul légitimera que cette portion de la planète embrassée sur la carte soit considérée comme « à soi ». Naissent ainsi des entités, les nations amies et ennemis, les tracés des guerres anciennes et la formation de l'image géographique du pays. Chaque nation a sa silhouette propre, avec ses courbes et ses reliefs, ses couleurs, son style, sa beauté ! Pour les Français, l'hexagone harmonieux du dessin de la nation est à la fois une forme tutélaire matricielle et une extension de son propre visage ! C'est ainsi qu'il y a une sorte de substantification de « la terre », la patrie, comme une matière et une valeur, comme une matrice, comme quelque chose qui n'est pas seulement un tracé géographique, mais que la forme sur la carte exprime, et que l'on aime, main sur le cœur. L'amour vibrant de la patrie est la seule passion qui peut s'exprimer alors dans le monde quadrillé et maîtrisé, laconique et sur la réserve, du militaire buriné. Il ne faut pas s'étonner que l'armée soit porteuse des valeurs du patriotisme plus qu'ailleurs dans d'autres institutions, mais c'est un amour particulier adressé à une figure spatialisée, et substantivée sous l'angle de son dessin géographique : perdre l'Alsace et la Lorraine, toucher à ses frontières, c'est la blesser aux flancs.

À côté de ce rapport à l'espace transfiguré sur le plan, il y a un rapport au temps, et à l'Histoire du monde particulier. Les casernes, les généraux, toute l'armée à tous les échelons écoute la radio. Le rapport du moindre « marsouin » à l'actualité politique du moment est à la fois attentive et ironique (les « politiques » et les « journalistes » sont souvent perçus dans les discussions de chambrée comme « tous les mêmes » c'est-

à-dire à la fois « planqués » et « pourris »). Mais en même temps, la question « du monde » et de ce qui s'y passe est, me semble-t-il, écoutée de façon plus grave et plus intense au sein de l'institution militaire qu'à l'extérieur : comme si elle se posait très différemment que pour les citoyens ordinaires qui vont, qui viennent et qui ont une distance au politique en fabriquant une espèce de gratuité, de contingence un peu ludique. Est-ce parce que tous les militaires à tous les échelons sentent le lien, brouillé, énigmatique, mais prégnant, entre les décisions politiques centrales et leurs vies réelles, et ce qu'il adviendra d'eux dans les six mois ou dans les trois ans à venir ? Souvent, la vie dans les casernes est une vie d'attente, de stationnement, et de répétitions, avec l'enclavement de l'entre soi inévitable avec les années... Le lien avec la vie politique à l'extérieur, qui ne tient plus parfois qu'à un fil, celui d'une radio, est différent, plus sérieux, plus potentiellement blessé, plus tragique sous les blagues, au sein de l'institution militaire qu'en dehors d'elle. Le lien entre politique et armée est aussi celui qui se tisse chaque jour dans la spécificité de cette écoute intense des nouvelles du monde.

Un autre fait qui me semble également très particulier et qui vient de l'effet rétrospectif du sérieux de l'action.

Ethique et armée

L'erreur ou une bavure d'une action militaire n'est jamais seulement mathématique, cette rature qu'on efface sur l'ardoise. Ce sont deux mots qui sont des métaphores faibles et dérisoires, quasiment révisionnistes, au regard de la réalité. Non seulement, une erreur d'attention ou de jugement peut entraîner la perte de vies humaines, mais elle peut aussi détruire l'action locale du pays dans ce lieu-là, et entraîner d'autres effets non prévus, en cascade, de plus en plus calamiteux. En effet, le point central évident ici est le rapport spécifique à la mort, reçue ou donnée, qui marque ce monde professionnel. Le lecteur sent bien que le mot de « profession » ne cadre pas avec cette dimension tragique de ce « travail » là. Anthropologiquement, il se trouve que lorsque la mort se rapproche imaginairement ou réellement, le « sacré » (religieux ou profane) se rapproche d'autant. Le « sacré » comme mode d'appréhension intense et emphatique des valeurs redé-

finies alors, mais aussi le sacré comme ressource contre la peur invalidante et l'obscurcissement sinistre de l'espoir avec, souvent, l'horreur du terrain réel.

Le ton change, quelque chose se passe qui tranche avec l'atmosphère de la vie tranquille ordinaire dans l'espace public en temps de paix et en situation de confort : une tension spéciale, l'abrasion des problèmes perçus comme superflus, la question de l'essentiel devenue urgente etc. La notion de sacré est une des grandes notions de l'anthropologie, mais ici je voudrais seulement pointer un aspect de ce qu'elle implique du point de vue de la culture régnante dans l'institution. Une sorte de style, plus mutique, plus carré, une forme plus tranchée dans l'organisation des significations entre elles, par exemple dans la séparation, voire l'opposition, entre discours et action. Cette opposition tend à promouvoir les valeurs de responsabilité et d'engagement, et donc rencontre la question de l'éthique : l'armée est le lieu où règne plus qu'ailleurs l'axiome « quand c'est grave, arrêtons les beaux discours ».

Il existe donc un enjeu quasiment moral du rapport à l'action qui organise dans la vie quotidienne, des postures très différentes de celles qui sont observées dans le monde civil.

D'où une sorte de regard oblique sur les discours, sur l'indécision brouillée par des mots, du « bla-bla » qui ne pèse rien en face de l'action toujours plus réelle. Il y a dans la culture militaire une frontière plus marquée entre les choses réelles et importantes qui relèvent du registre du faire, qui sait faire face à la matérialité physique des obstacles, et le monde facile des commentaires et des discussions de salons : « Causes toujours, à quoi tu ressembleras au moment du danger ? Semble dire le soldat mutique à l'intellectuel qui déploie sa rhétorique. »

Ainsi, même dans la vie ordinaire, dans l'univers culturel de l'institution militaire, « faire » ou « ne pas faire » est quelque chose bien plus tranché. Quand je me suis rapprochée de l'armée française dans Sarajevo assiégée, j'ai constaté qu'il existait « une réduction à un essentiel » qui n'est pas commandé simplement par une idéologie. L'essentiel signifie qu'il faut passer à l'action, c'est une transversalité extrême qui est le passage d'une idée de l'action, à la faire réellement. Mais la faire réellement, c'est quoi ? C'est toujours la matière, le

physique, porté par « un moral » d'acier, c'est passer cette forêt, remonter ici, prendre cette voiture, il faut qu'elle marche. Il y a dans la vie militaire de terrain, comme dans la vie paysanne, une obligation au respect de la matière, à ce qu'il y a de plus difficile, dur, blessant pour les genoux, les mains, dans la résistance matérielle au faire humain. Parce que la vie militaire est aussi souvent une lutte contre le contexte matériel du présent toujours plus difficile et compliqué que prévu. La culture militaire définit de façon plus tranchée que dans la vie ordinaire la frontière entre « discuter » et « faire » : ce second terme désigne un espace de vérité, dans lequel les masques et les fausses valeurs s'écroulent. Il s'agit ici d'une croyance forte, caractéristique de la culture profonde de cette institution. Elle repose sur une sorte de respect pour le silence des choses, et pour l'ombre de la mort dont la vérité est toujours d'abord physique : eux savent ce qu'est l'être humain sous la forme du cadavre. Pas nous, civils européens de la fin du XX^e siècle, pourtant gavés de films de guerre... L'atmosphère du sacré vient aussi du silence autour du corps mort comme l'autre face de la vie, qui fait se taire tous les discours, surtout lorsqu'il s'agit de l'irruption possible des morts violentes, de tous les âges et les sexes, souvent privés de sépulture en temps de guerre, retrouvés quinze ans après encore dans des charniers sans cesse découverts, comme en Bosnie.

Il y a un paradoxe, alors que l'imaginaire de la guerre est proliférant sur nos écrans, surtout celle de 1940-1945, une invisibilité frappe le fonctionnement réel des guerres contemporaines et des problématiques éthiques et politiques qui y sont à l'œuvre. Même si de nombreux colloques, revues, et livres leur sont consacrées, il y a encore très peu de films (quelques rares exceptions de qualité) de grande consommation de masse, ou de série télévisée culte qui traite de terrains liés aux guerres des années 1990 du XX^e siècle. On peut faire l'hypothèse que l'imagination du public date donc de la dernière guerre : avec ses formes de bombardements, de résistance, la figure des méchants, le type de choix moraux qui se présentaient à la jeunesse, et l'indécible du génocide contre les juifs perpétré par les nazis. Le pire semble alors derrière nous, et plus rien ne peut être comparé à « cela ». Or, depuis 1945, la situation

a extrêmement évolué sur le front des conflits réels, des conflits épouvantables dont la violence extrême a été en partie déréalisée parce qu'elle ne pouvait plus ressembler à « cela », le pire, le génocide européen du milieu du XX^e siècle.

D'un côté on assiste depuis 1945 à la montée lente mais sans doute irrémédiable de la problématique du droit international. Il souligne la différence entre crime de guerre, crime contre l'humanité, voire génocide, qu'il condamne sans détour et que chacun, civil et militaire, a pour devoir de refuser dans sa propre pratique. Cette lente évolution entraîne, dans le politique et dans l'institution militaire, un effet de reconfiguration des « dommages collatéraux » ? Que signifie « vider l'eau des poissons » ? Est-ce qu'il est nécessaire de toucher aux civils de la population ennemie ? De déporter des gens parce qu'ils vous dérangent sur ce terrain ? Est-ce nécessaire ? Est-ce une tactique de guerre qui entraînerait des militaires devant les tribunaux ?

Or il se trouve que les guerres contemporaines que l'on voit depuis les années 1990 nous montrent, de façon brouillée, la multiplication en temps de guerre de crimes caractéristiques de la barbarie psychopathe en temps de paix (par exemple, les viols en tortures, les massacres gratuits commis à l'encontre de populations civiles).

Ces crimes contre les civils commis en temps de guerre ne sont plus seulement des « bavures » liées aux tactiques guerrières, mais semblent relever d'un niveau de haines communautaires (instrumentalisées par le politique) « déphasées historiquement en cette fin du XX^e siècle » : leur rôle et leur statut dans l'action de guerre ont changé. Par exemple, lorsque l'on nous dit que le viol est une arme de guerre, le citoyen ne peut pas comprendre : en quoi violer serait-il une « arme » une punition oui, un assouvissement peut-être, une torture certainement, mais une tactique militaire ? Nous sommes dans une époque de droit international, de la moralisation des conduites, où le nombre de comités d'éthique explose, et l'on voit des conflits et des choses inconcevables, très loin du politique, contre des enfants, des femmes. C'est une arme de guerre nous dit-on. L'anthropologue peut dire, oui, le viol contre les femmes de la famille c'est une façon d'atteindre le père, le frère, le mari ou le fils potentiel et donc de toucher la filiation. C'est

un crime contre le lien de filiation. Il est évident, qu'indépendamment du côté barbare, pulsionnel ou non, commandité ou pas de la chose, que contre une communauté ennemie, perçue sous l'angle de son lien de filiation lorsque les bébés ou les grands-pères sont les ennemis..., le viol prend son sens pour l'ethnologue. Et cela s'entend dans la parole des violeurs qui n'ont pas besoin d'exterminer la personne qu'ils détruisent. Que détruit-on ? L'arbre étrange de filiation dont les racines sont en haut et le feuillage en bas et qui passe par le fait que l'espèce humaine à travers ses enfants reproduit son capital culturel.

Beaucoup de sang, peu de sens : les guerres de la fin du XX^e siècle ne doivent pas être masquées par l'adjectif « ethnique », trop facile, non pertinent, et quasiment révisionniste : il masque la question de l'État responsable et de ses choix politiques classiques : sauver, maintenir, garder son pouvoir de domination politique (économique, diplomatique, etc.) dans telle ou telle portion de territoire...

Inédit : sous couvert des institutions internationales créées après Nuremberg pour rendre impossible le retour du génocide, les diplomatiies nationales manœuvrent et tentent de mener à bien leurs politiques sur ces terrains dits en proie aux guerres « ethniques ». D'où une gestion étrange du terrain. Derrière un ballet diplomatique, il y a un usage rhétorique des mots pour déréaliser les crimes qui ne correspondent pas à nos choix de réelle diplomatie. Se produisent alors des situations inédites dans lesquelles les armées et les soldats se retrouvent plongés. Situations que nul film encore ne rend familier aux civils. L'écart entre les mots de leur mission et les faits réels s'accroît : ils doivent protéger les civils mais n'en n'ont toujours pas les moyens.

À la frontière du politique et du militaire, il y a l'éthique et les valeurs minimales en temps de démocratie. Le militaire est dans une contradiction croissante depuis Nuremberg : il doit obéir sans conditions, et il doit refuser d'aider à des crimes contre l'humanité.

Comment faire ? Cela paraît impossible dans la pratique. À tout le moins, dans une vraie démocratie, l'accès aux informations plurielles, le débat responsable multiplié et transversal au sein de la « grande muette », et enfin tout ce qui peut

accroître la démocratisation des positions et des prises de décision peut aider à anticiper voire à refuser le saccage de nos valeurs, tout en respectant l'institution. Il s'agit d'une urgence dans cette institution – et notre modeste revue est un petit pas dans ce sens.

Jean-Dominique Merchet
Journaliste à Libération

Merci beaucoup.

Jean-Hilaire Millet-Taunay
Commandant, armée de terre

Je ne suis pas sûr de représenter le profil qui vient d'être évoqué. En tout cas, Monsieur le Ministre, j'ai fréquenté les universités. Je suis entré à Saint-Cyr après un DEA de philosophie du droit, et j'ai eu le sentiment de passer d'un monde qui cultivait la noblesse de l'esprit à un monde qui cultivait la noblesse de l'action avec, d'ailleurs, un certain snobisme de part et d'autre ; snobisme qui est visiblement absent aujourd'hui. De là à se représenter le militaire comme un personnage de bande dessinée ou comme le *gladiateur Borghèse*, cet homme tendu vers l'action dans le sens physique du terme, et l'intellectuel comme *Le Penseur* de Rodin, cette homme entièrement tourné vers la profondeur de sa pensée, il n'y a qu'un pas. Je crois que c'est une erreur de franchir ce pas parce que, finalement, tous deux sont des hommes d'action au sens où Bergson écrivait : « Il faut penser en homme d'action et agir en homme de pensée. » L'intellectuel s'entend pour moi comme celui qui a le souci d'ancrer sa réflexion dans la réalité et de voir se concrétiser les conséquences de sa réflexion. Gilles Deleuze écrivait : « Une théorie, il faut que ça fonctionne. » Plus que Diogène dans son tonneau, ce serait Sartre sur son tonneau qui illustrerait cela. Le militaire, quant à lui, est celui qui a le pouvoir et le devoir exorbitants de porter les armes et de les utiliser en versant, éventuellement, le sang, le sien comme celui de l'adversaire. L'intellectuel et le militaire sont des hommes

d'action et, plus précisément, ils participent à l'action militaire. C'est d'ailleurs l'intellectuel, et non le militaire, qui a été traité de chien de garde par Paul Nizan⁵. Mais ce sont également des hommes de réflexion, et le premier point sur lequel je voudrais insister, en préalable, est que l'action militaire est par nature une action réfléchie. J'aborderais ensuite les relations entre intellectuels et militaires.

L'action militaire est avant tout une action réfléchie avant, pendant et après l'action parce qu'il s'agit de préparer et de maîtriser la force. J'ai effectué quelques missions en Afrique et dans les Balkans au sein d'un régiment dont le métier est la recherche du renseignement. Imaginez un militaire français, un simple soldat, relativement isolé dans un pays étranger qui observe et qui rend compte à ses chefs de ce qu'il voit et entend. Peut-on imaginer cela sans le processus que cela implique ? Cela implique des années de formation intellectuelle à tous les niveaux de la hiérarchie, des mois de planification d'une opération, une déclinaison d'ordres successifs qui viennent du chef d'état-major des armées et qui arrivent avec toute leur application pratique jusqu'au simple soldat afin de tout prévoir. Rien n'est moins aventureux qu'une action militaire car il n'est pas possible de tout prévoir, en particulier, les réactions de l'adversaire. Lorsqu'en Afrique, nous nous faisons bombarder par l'aviation ivoirienne, nous pouvons dire que, dans une certaine mesure, ce n'était pas prévu. D'où l'importance de l'intelligence des situations dans ce métier. Cela implique aussi tout un processus de digestion de l'expérience, d'analyse de l'action et de retour d'expérience qui vont nourrir la doctrine qui elle-même nourrira la préparation de la prochaine action. Avant, pendant et après l'action, l'intelligence est indispensable au métier militaire. C'est encore plus vrai pour les questions éthiques. Le privilège exorbitant pour le militaire de porter les armes n'est pas anodin parce qu'il implique que chacun ait réfléchi à la question des conditions de l'engagement et aux conditions du sang versé. La bestialité de l'homme, le goût du sang peut vite ressurgir. Il faut s'y préparer et c'est bien un processus intellectuel individuel d'appropriation des règles éthiques qui est nécessaire.

En ce qui concerne les relations entre les militaires et les intellectuels, nous pouvons constater quelques inimitiés historiques et il est important d'en tirer les conséquences aujour-

5. Paul Nizan, *Les Chiens de garde*, Paris, Rieder, 1931.

d'hui. Cela signifie que nous avons tous un devoir individuel, non pas forcément de développer des états d'âme, mais de conserver notre intelligence et notre liberté, de penser pour réfléchir et pour pouvoir bien agir.

Que pourrait attendre un militaire de la part des intellectuels aujourd'hui ? Je crois que nous avons besoin d'anthropologues et d'historiens pour mieux connaître l'environnement de notre action, pour changer les imaginaires. Nous avons besoin d'experts des questions géostratégiques et militaires pour éclairer le cadre de notre réflexion et porter un regard extérieur sur l'institution. Ils peuvent être civils ou militaires : où placer un Rupert Smith, général britannique en retraite qui a réfléchi sur l'utilité de la force et la guerre au milieu des populations. Nous avons besoin d'intellectuels politiques aptes à prendre part dans les décisions d'engagement des armées et à prendre en compte les besoins propres, les considérations et les exigences pratiques de l'action militaire. Nous avons besoin d'intellectuels moralistes, et je pense que c'est le plus important, pour nous aider à comprendre et à faire comprendre le sens de notre action. En effet, la réflexion sur la guerre juste est fondamentale. Elle est très présente aux États-Unis. Par exemple, la réflexion initiée par Michael Walser a été reprise par les militaires. Enfin, la question de savoir pourquoi nous mourons est à mon avis fondamentale. Aujourd'hui, la France est engagée dans quatre opérations majeures en Afghanistan, au Liban, dans les Balkans et en Côte d'Ivoire. Dans les quatre domaines intellectuels que je viens de mentionner, le débat intellectuel aurait pu être et pourrait être plus important qu'il ne l'est. Pourquoi ne l'est-il pas plus ? Peut-être parce que l'intellectuel s'intéresse de manière privilégiée à ce qui a une forte valeur symbolique. Bernard-Henri Lévy écrivait sur la guerre en Colombie, il y a peu dans *Le Point*. Mais c'est sans doute la forte valeur symbolique d'Ingrid Betancourt qui l'a ainsi mené à se prononcer sur les questions militaires. Ceci a des conséquences pratiques sur le terrain. Lorsqu'un militaire voit son camarade mort au combat, cela est inhérent au métier et cela est accepté. Mais, lorsque 2, 3 ou 10 de ses camarades meurent, il se pose forcément des questions. Que faisons-nous là, quelle cause défendons-nous, pourquoi meurt-on ? Les pays qui ont aujourd'hui le plus de pertes au combat, comme les États-Unis,

la Grande Bretagne et les Pays-Bas, se posent ces questions avec acuité. Nous, nous ne nous les posons pas encore, peut-être parce que nous n'avons pas encore assez de morts. Elles se poseront à nous un jour ou l'autre. N'attendons pas pour devoir y réfléchir encore plus profondément.

Pour conclure, intellectuels et militaires participent à l'action militaire. Ils sont, en ce sens, à la fois des hommes d'action et des hommes de réflexion. Pour reprendre l'image de la marine, nous sommes sur le même bateau parce que la Défense concerne tout le monde. Ils ont, bien sûr, des rôles différents. Les snobismes restent envisageables si nous ne nous prenons pas trop au sérieux. Néanmoins, il est certainement plus utile de cultiver la phrase de Bergson : « Agir en homme de pensée et penser en homme d'action. »

Jean-Dominique Merchet

Journaliste à Libération

Merci beaucoup mon commandant. J'avais assisté à beaucoup de choses surprenantes dans ma longue carrière, mais un officier de cavalerie, qui plus est issu d'un régiment de hussards, citant comme trois premières références Gilles Deleuze, Paul Nizan et Jean-Paul Sartre, je n'avais jamais entendu cela et, d'une certaine manière, je vous en remercie.

Je donne la parole au général de Giuli qui va avoir beaucoup de difficultés à synthétiser des interventions qui nous ont quand même assez sidérés.

Jean-Marc de Giuli

Général de division, (2S)

Je n'exprimerai ni le point de vue de Candide, ni celui de Sirius parce que je n'ai pas de message à faire passer et que je n'aurais pas la prétention de prendre du recul par rapport aux interventions. Je voudrais simplement me faire l'écho de tout un chacun pour essayer de dégager, sinon les idées fortes, du moins de rassembler l'ensemble des interventions pour nous permettre d'engager le débat.

L'ensemble des intervenants insiste sur l'intérêt et le caractère très enrichissant d'un nécessaire dialogue. Monsieur Jeanneney, en tant qu'historien, le place immédiatement dans une perspective historique en montrant que ces relations entre les militaires et la société, entre les intellectuels et les hommes d'action sont une constante qui a connu des hauts et des bas, des mouvements de communion liés à des événements (la guerre de 1914), des hommes (le général de Gaulle) et des phases de scissions cruelles au travers d'autres événements (l'affaire Dreyfus, les guerres coloniales).

Le dialogue est nécessaire, on en convient, mais il reste difficile et la question de ses perspectives a été abordée. La première cause de difficulté vient de la nature même du rôle des uns et des autres. Si, pour les uns il faut croire et obéir, pour les autres, il s'agit de douter. Et on peut être schizophrène. Ce dialogue est aussi difficile parce que nous vivons dans une société qui reste très corporatiste au travers de l'individualisme, au travers de ce besoin d'efficacité, d'efficience et de rentabilité. Dans notre société marchande industrielle, ce qui est important c'est la courbe de progression du chiffre d'affaires. Il est difficile donc parce qu'il s'agit de vaincre les corporatismes.

Il y a donc du travail. Incidemment Madame Nahoum-Grappe, nous dit qu'il est curieux que ce soit la société militaire qui se soucie de ce dialogue parce qu'elle a toutes les composantes d'une société et qu'elle pourrait parfaitement s'en passer et vivre en autarcie. Puis, vous avez tous souligné les perspectives qui s'appuient sur les diverses expériences des uns et des autres. Monsieur Jeanneney nous invite à relire Jaurès qui est plein de richesses et dont l'ouvrage de référence *L'Armée nouvelle* présente des idées, des concepts et des notions qu'il conviendrait de mettre en valeur dans la perspective qui nous anime. D'ailleurs, le monde politique lui-même a fait sa révolution culturelle ces trente dernières années au travers, notamment, du phénomène politique de l'alternance. Mais, il reste un travail à faire, comme nous le montre Monsieur le professeur Sicard, parlant du milieu médical qui est le sien, pour associer scientifiques et non scientifiques et pour associer encore plus les compétences. Il soulignait, effectivement, le fait que l'initiative d'*Inflexions*, dans sa démarche éthique, devrait être prise comme

exemple. À l'écoute des réflexions du commandant Millet, Il reste également un travail à effectuer pour mieux faire comprendre à nos concitoyens les évolutions des modalités d'engagement, et pour réfléchir ensemble sur l'action de l'homme en guerre. Ce ne peut pas être uniquement le fait et le propre des militaires, mais ce doit être une réflexion sociétale.

Pour engager le débat, je souhaite poser une question à Monsieur Sicard. Dans les perspectives que vous avez tracées, notamment dans les interrogations ou les thèmes que vous lanciez, vous avez parlé de la distinction nécessaire entre le policier et le militaire. Or, aujourd'hui, un certain nombre d'idées fortes apparaissent pour dire que la marge est ténue entre la sécurité et la défense sous la pression de nécessités économiques et, notamment financières. Dans le même temps, nous pouvons nous dire qu'un policier risque autant sa vie qu'un militaire et qu'il se trouve face à des situations aussi complexes qu'un militaire. On peut en déduire que la réflexion éthique ne lui est pas plus étrangère. Je ne vous demande pas de réponse immédiate, mais je vous livre simplement cette petite interrogation : y a-t-il des éthiques particulières qui s'attacheraient aux uns et aux autres ? Je vous remercie.

Didier Sicard

Président du comité consultatif national d'éthique membre du comité de rédaction

Je suis frappé de voir que les contradictions contemporaines en France risquent de désintégrer la finalité même de l'acte militaire confronté à une obligation de police. Je n'ai pas de solution, mais au moins faudrait-il que cela apparaisse comme un questionnement et non pas comme une réponse.

Jean-Noël Jeanneney

Historien, ancien ministre et ancien président de la Bibliothèque nationale de France

Cela a été un très grand progrès civique et politique que de détacher l'armée depuis la fin du XIX^e siècle de ses responsabilités de police à l'intérieur. Chaque fois qu'elle a été chargée d'une action de police, elle en a souffert et l'équilibre civique

s'en est trouvé perturbé. J'évoquais tout à l'heure les journées de juin 1848, on peut dire la même chose de la Commune, comme des vignerons de Clemenceau en face du célèbre 17^e ; il faut imaginer les soldats qui ont mis la crosse à terre, qui ont donc refusé la hiérarchie militaire, parce qu'on leur demandait de tirer sur des vignerons ; ils n'ont tué personne mais le dommage a été considérable et a beaucoup perturbé les militaires. Même chose avec les inventaires des biens d'église suivant la loi de séparation de l'Église et de l'État. Certains militaires sollicités par leur hiérarchie d'y contribuer, ont brisé leur épée, ce fut une grande douleur pour les uns et pour les autres. Heureusement, le sage Clemenceau a dit « on arrête cela, il n'y a pas d'inventaire qui mérite la mort d'un homme ». Quant aux tâches de police que l'on a demandées à l'armée française en Algérie, elle a mis longtemps, nous le savons, à s'en remettre.

Discussion avec le public

Haïm Korsia

Rabbin, aumônier général des armées, membre du comité de rédaction

Vous avez commencé par un inventaire qui montre que les militaires devraient soutenir les forces de police. Sachez qu'il s'agit d'une opération que les armées mènent au quotidien par le biais de Vigipirate. En ce moment, des militaires patrouillent dans les aéroports et ils n'ont pour vocation que d'aider les policiers présents. Par conséquent, c'est quelque chose qui se fait. Lors de l'attentat du boulevard Malesherbes, des militaires équipés de casques lourds étaient présents, ce qui a généré un caractère aggravant et cette scène a pu faire penser à un contexte de guerre civile. La présence de ces militaires, équipés de la sorte, signifie que les forces habituelles ne maîtrisaient plus la situation.

Par ailleurs, le professeur Sicard m'a fait l'honneur de m'accompagner lors d'un voyage que j'organise chaque année avec les aumôneries de l'armée de l'air à Auschwitz. Le professeur

Sicard est l'homme qui a prononcé les paroles à Auschwitz qui m'ont le plus bouleversé. Je m'étais dit que c'est probablement à Auschwitz que nous avons construit la pensée éthique du monde occidental, c'est-à-dire en tant que contrepoids radical de ce qui s'est construit et déconstruit là-bas. J'ai rencontré le directeur de Saint-Cyr-l'École et je lui ai proposé d'amener, chaque année, une classe de terminale.

Pourrait-on concevoir un comité d'éthique militaire libre dans sa parole et dans sa réflexion et capable de dire qu'une action pose problème telle qu'elle est pensée ? Aussi, pourrait-on imaginer que l'ensemble de nos grandes écoles militaires soient capables d'effectuer un déplacement à Auschwitz, c'est-à-dire de considérer que la vocation de l'armée est d'empêcher que l'homme soit un loup pour l'homme ?

Amiral Lacoste

Président de la Fédération des professionnels de l'intelligence économique

Avant de poser une question à Monsieur Sicard sur l'éthique et la déontologie, je voudrais simplement dire un mot pour remercier le comité de rédaction et tous ceux qui ont pris cette initiative d'*Inflexions* parce que je mesure le temps qui a passé et les progrès qui on été réalisés depuis de nombreuses années dans cette meilleure compréhension entre les civils et les militaires.

J'ai débuté ma carrière militaire durant la guerre en 1943, mais j'avais déjà l'intention d'être officier et déjà c'était une préoccupation, c'était Vigny avec servitudes et grandeurs militaires. Nous sommes au cœur d'un débat qui a traversé toute ma carrière. Plus concrètement, à la fin des années 1960, je suis rentré au centre de prospective et d'évaluation et j'ai été un des rédacteurs du premier Livre blanc. Ensuite, j'ai eu la chance d'avoir été un des premiers à essayer de faire rentrer les études militaires dans l'université, ce qui n'était pas facile en 1973 parce qu'il n'y avait qu'une seule chaire à Montpellier. À la suite, j'ai participé au comité Défense-Armée-Nation et j'ai créé le CIDAN (Civisme Défense Armée Nation). J'ai toujours voulu privilégier la transdisciplinarité. J'ai pu aussi faire entrer l'étude du renseignement dans l'université, le renseignement militaire n'étant qu'une partie d'une logique de la société de l'informa-

tion d'aujourd'hui. Ces questions m'ont toujours préoccupé et intéressé et je voulais donc soulever le problème particulier de la différence entre l'éthique vue dans sa signification morale et la déontologie vue dans sa signification très concrète de règle à donner. Je me rappelle la refonte du règlement de discipline des armées dans les années 1970 avec la prise en compte de tout ce qui avait été vu et vécu pendant la Seconde Guerre mondiale, la Résistance et la guerre d'Algérie. Je voulais signaler au professeur que les armées ont des règles de déontologie qui sont très concrètes et très contraignantes. Elles sont l'application d'une conception politique et éthique du monde. Quand nous engageons des forces maintenant, nous avons tout un ensemble de règles d'engagement et des règles de comportement qui nous permettent de dialoguer avec le pouvoir politique en disant « Voulez-vous que cette action s'inscrive effectivement dans la volonté politique qui vous a déterminé à envoyer des forces armées dans telle situation ? » Cette distinction est-elle prise en compte par le comité national d'éthique ?

Didier Sicard

Président du comité consultatif national d'éthique, membre du comité de rédaction

Je crois que les déontologies diverses divisent. Par essence, une déontologie est une réponse avant le questionnement. L'éthique est l'objet d'un questionnement sans cesse renouvelé où la réponse est quelquefois impossible à faire surgir dans l'immédiateté. Cela me paraît être une différence radicale.

Bernard Thorette

Général d'armée, ancien chef d'état-major de l'armée de terre

C'est au nom de cette différence radicale que la réponse à donner à la question posée par le rabbin tout à l'heure n'est pas facile. Y a-t-il la place pour un comité d'éthique dans les armées dans la mesure où nous éditons (ou nous hésitons à avoir ?) nos propres règles de déontologie et que l'éthique est ramenée à l'individu confronté à une situation sur le terrain. Le caporal du commandant Millet est confronté à lui-même

sur le terrain. Si on ne lui a pas donné certaines règles de déontologie avant, si l'on n'est pas arrivé à imprimer en lui une forme d'éthique, on a manifestement échoué. Donc, je n'ai pas la réponse à votre question, mais mon sentiment profond est que la création d'un comité d'éthique qui, a posteriori, va juger le côté éthique de la gestion des situations, est plus du ressort du commandement alors que l'expression au quotidien de l'éthique personnelle est vraiment ramenée à l'individu.

Certaines personnes ont prononcé le mot « institution ». J'ai horreur de ce mot parce qu'une institution est fermée. Pour moi, le mot « institution » est trop souvent synonyme de corporatisme et nous ne devons pas affubler cette terminologie au monde militaire qui est composé de citoyens qui aiment leur pays. Qu'est-ce qu'un militaire ? C'est un citoyen qui aime son pays. Il ne s'agit pas d'une personne qui veut faire la guerre, mais c'est une personne qui est amenée à la faire, qui est prête à donner sa vie pour son pays, et qui est prête à assumer la difficulté de détruire l'adversaire.

Par ailleurs, c'est un bonheur de voir se concrétiser aujourd'hui la tenue de cette réunion. La plupart d'entre vous pensent qu'il s'agit de civils et de militaires qui se parlent. C'est vrai, mais ce n'est que la moitié de la vérité. L'autre moitié de la vérité, c'est que pour la première fois depuis près de cinquante ans, les militaires parlent sans avoir peur de le faire. En effet, l'expression militaire est bridée depuis cinquante ans. Elle est bridée par l'affaire Dreyfus et par les luttes coloniales. Elle a été également bridée sur le plan intellectuel par l'arrivée du nucléaire. Il n'y avait qu'une seule pensée, celle du général Poirier et il était interdit de contester le bien-fondé du nucléaire, une nécessité au demeurant. Et la pensée militaire a été paradoxalement interdite de fait par ceux qui l'ont produite. Loin de moi l'idée de critiquer l'action du général de Gaulle, mais quand vous additionnez les suites de la guerre d'Algérie et le nucléaire imposant le silence dans les rangs, vous obtenez cinquante ans de silence pour les militaires. Quand j'étais à la place du commandant Millet à l'école de guerre, j'avais fait partie d'un comité sur l'expression libre des militaires et leurs liens avec la presse. Nous nous étions beaucoup investis dans ce devoir, nous en avions rendu compte au général chef d'état-major des armées de l'époque qui nous avait

écoutés et qui nous avait demandés si nous avions des problèmes d'expression en tant que jeunes officiers. Nous avions donc refermé le dossier et nous n'en avons plus entendu reparler pendant vingt-cinq ans.

Pour conclure, je me félicite de l'initiative de Madame Line Sourbier-Pinter, qui a porté tout cela sur les fonts baptismaux. Un petit rappel des débuts de notre revue : nous avions imaginé qu'elle pourrait s'appeler *Chemins de traverse, ou Regards croisés*, parce qu'il s'agissait bien de faire autre chose que ce qui avait été fait et de confronter les idées, mais mon Dieu, que ce mot d'*Inflections* est beau et que cette appellation vit bien aujourd'hui !

Jean-Dominique Merchet

Journaliste à Libération

Merci mon général. Permettez-moi, à titre personnel, d'apporter un témoignage. J'occupe un poste d'observation assez privilégié qui consiste à étudier ce qui se passe dans les armées, notamment dans l'armée de terre. Il est vrai que je n'ai jamais entendu autant de liberté de parole que depuis quelques années. Les militaires peuvent s'exprimer franchement et d'une manière constructive. Nous entendons beaucoup de choses aujourd'hui et sans doute plus que ce que ne pouvaient l'entendre mes confrères il y a vingt ou trente ans.

André Thieblemont

Ethnologue, colonel à la retraite

Je ne pensais pas intervenir et je me demandais d'ailleurs si j'allais venir à cette rencontre, félicitant malgré tout l'initiative d'*Inflections*. Par rapport à ce qui vient d'être dit, je pense que l'on ne peut pas travestir l'histoire de ces trente dernières années parce qu'elle est capitale pour comprendre aujourd'hui, les intellectuels et l'armée. S'il y a eu, après la guerre d'Indochine et avec la fin du siècle dernier, une période de production des militaires dans le civil, dans les revues ; s'il y a eu des contacts avec vos confrères journalistes de l'époque,

Isnard etc., cela a bien été durant cette époque. En effet, quand nous voulions nous exprimer, nous pouvions le faire. La loi et le statut de 1972 nous autorisaient à nous exprimer, sauf à être convoqués par le général chef d'état-major de l'armée de terre qui, sous son grand drapeau tricolore, vous traitait de traîtres. C'est arrivé à Philippe Debarre, Jean-Bernard Pinatel, ou moi-même. Cependant, quand nous voulions nous exprimer, nous pouvions le faire. Dans les revues comme par exemple *Projet*, *Le Monde* ou *Combat*, il y avait une production régulière avec notamment les articles de Philippe Debarre ou de Bernard Paquetau. Ainsi, il y avait bien une présence militaire au sein de la scène intellectuelle. Cette séquence s'appelle « intellectuels et armée ». Pour fréquenter un certain nombre d'intellectuels, je pense à Marcel Gauchet, à Jean-pierre Le Goff, Chantal Delsol, pour eux, le militaire est un continent mystérieux, étranger, perdu. Je pense que l'un des gros problèmes c'est que l'institution reste une institution qui s'exprime dans son petit cercle, qu'elle fagocite les gens et qu'il est temps aujourd'hui de savoir comment on peut pénétrer le monde intellectuel de l'intérieur : questionner Georges Balandier, Claudie Rivière, des anthropologues qui ne peuvent pas pénétrer dans le monde militaire et ont un regard très étranger.

Jean-Dominique Merchet

Journaliste à Libération

Monsieur Thieblemont, vous étiez présent, tout comme moi, aux rencontres du centre de sociologie de la Défense il y a quelques semaines, et vous avez pu voir le nombre de jeunes thésards qui se consacrent (en sociologie et en sciences politiques) aujourd'hui aux questions de Défense, notamment celles du renseignement, dans les domaines de la sociologie ou des sciences politiques. Il existe aujourd'hui une floraison d'études et d'intérêts dans des milieux inattendus. Vous vous souvenez de cette tribune étonnante où il n'y avait que des jeunes femmes pour débattre de sociologie de défense. Il se passe quelque chose. Il y a dix ou douze ans le niveau de débat et de liberté de ton n'était pas le même que celui d'aujourd'hui et l'intérêt des chercheurs et des intellectuels n'était pas le même. Peut-être

Marcel Gauchet considère t-il que l'armée lui reste un domaine inconnu mais vous avez ici des intellectuels prestigieux qui s'y intéressent et je suis sûr que si Marcel Gauchet était invité, il viendrait nous parler et participer à nos débats.

Bernard Thorette

Général d'armée, ancien chef d'état-major de l'armée de terre

Juste un mot pour que l'on ne se trompe pas. À votre époque, on pouvait s'exprimer mais il fallait un grand courage pour le faire parce qu'on était sûr d'être sanctionné. Maintenant, je ne veux pas dire qu'il ne faut pas de courage, mais on est sûr de ne pas être sanctionné. Cela change les choses.

Général Francart

Directeur d'Eurocrise

Je voudrais revenir sur une chose qui a été évoquée par chacun des participants : la différence entre le métier militaire et le métier de policier. Chacun d'entre vous a évoqué plus ou moins le problème, lequel, il est vrai est assez complexe. L'un d'entre vous a dit qu'il était essentiel que les militaires ne soient pas confondus avec les policiers. Pourtant, quand nous observons ce qui se passe actuellement, nous nous rendons compte que le militaire est confronté au métier de policier même sur les théâtres d'opérations extérieurs, ne serait-ce qu'en termes de renseignement. En effet, le renseignement qui est mené actuellement n'est pas le même que lors de la guerre froide, par exemple. Quelle différence y a-t-il entre les deux métiers ? Les deux portent les armes, militaires comme policiers. Ils risquent leurs vies à chaque fois et il y a des morts parmi les policiers. Cependant, la différence essentielle réside dans le fait que les militaires travaillent dans un domaine différent de celui des policiers. Le policier travaille dans un contexte juridique très précis alors que le militaire travaille hors de ce contexte juridique bien que, de plus en plus, des règles internationales soient mises en place. Ces règles ne sont pas suffisantes et ne constituent pas un équivalent de ce qui existe chez les policiers.

Le véritable problème est de savoir s'il est utile de donner des règles militaires, poursuivre cette juridiciarisation du métier militaire ou inversement, est-il nécessaire de ne pas aller au-delà parce que le métier militaire est à part et différent ?

Pierre Tripier

Sociologue

Chaque fois que nous interrogeons des policiers, la grande majorité d'entre eux nous dit que la police ne sert pas à créer l'ordre, mais à le maintenir. Ceux qui créent l'ordre, ce sont les politiques. Je livre cela à votre réflexion parce que vous avez ainsi le côté symétrique de ce que vous pensez du côté militaire.

Jean-Dominique Merchet

Journaliste à Libération

Merci beaucoup pour la brièveté et l'intérêt de votre intervention.

Jean-Noël Jeanneney

Historien, ancien ministre et ancien président de la Bibliothèque nationale de France

Je veux insister sur trois points par rapport à ce qui a été dit. En ce qui concerne l'expression libre, l'évolution actuelle au regard des trente années passées me paraît très heureuse. Il s'agit de dépasser la difficulté, pour un grand corps qui est fondé sur l'obéissance, de favoriser la pensée déviante neuve parce qu'elle est indispensable à l'efficacité future, mais pas trop pour ne pas désorienter l'ensemble. D'autre part, derrière les victoires d'Alexandre il y a toujours Aristote, comme disait de Gaulle, c'est-à-dire que les militaires, comme les intellectuels, ont grandement besoin de culture générale. Les intellectuels ne peuvent pas s'enfermer dans leur spécialité et les militaires doivent pouvoir s'adapter à toutes sortes de situations. Dernière remarque, enfin, cher modérateur, il y aurait une étude à faire sur l'évolution du métier de journaliste spécialisé, qu'il s'agisse

de la presse écrite, de la radio ou de la télévision. Vous remplissez un rôle de truchement essentiel, qui évoluera en même temps que les nouvelles technologies, avec le défi d'expliquer les choses en vous trouvant à la bonne distance par rapport au corps : suffisamment proche pour recueillir des informations fiables, suffisamment loin pour garder l'esprit libre.

Jérôme Millet

Général de corps d'armée, directeur de la publication

Je ne voudrais pas laisser passer l'occasion de dire quelques mots à propos de l'honneur militaire. Je vous remercie Monsieur le professeur d'avoir évoqué cette notion. Je vais le faire de façon très rapide mais très concrète car j'aime bien que ces grandes idées se traduisent par le bas. En prenant un exemple spécialement douloureux pour dire qu'ici on peut parler de tout, je fais référence à l'affaire Mahé et je parle sous le contrôle du général Thorette qui a eu la lourde responsabilité de l'assumer en tant que chef de l'armée de terre. Mahé est ce brigand ivoirien qui était un sordide assassin. Il a été fait prisonnier et il a été achevé par un militaire Français. D'une part, les règles de la guerre et la Convention de Genève sont claires : un prisonnier doit être respecté. Mais le raisonnement peut s'introduire de façon très pernicieuse et insistante avec, quelquefois, de vraies raisons. Mettez-vous à la place de ces militaires qui ont vu, pendant plusieurs semaines, cette personne assassiner sauvagement des femmes et des enfants et qui savent que, prisonnier, s'ils le remettent à la police ivoirienne dans huit jours il sera libéré et il recommencera. Il s'agit d'une vraie question, mais l'honneur militaire répond qu'un prisonnier, on ne l'achève pas, on ne l'assassine pas, de surcroît en l'étouffant avec un sac-poubelle. Et là il n'y a pas de discussion. Le sujet est clos. Vous voyez que les choses peuvent s'enchaîner et s'ajouter.

Jean-Dominique Merchet

Journaliste à Libération

Nous reprenons dans quinze minutes. ↗



DIALOGUE DU PUBLIC AVEC LES MEMBRES DU COMITÉ DE RÉDACTION

Alain-Gérard Slama

Éditorialiste au Figaro

Avant de vous poser les premières questions, je voudrais préalablement rappeler le choc que j'ai eu quand j'ai ouvert le premier numéro de la revue *Inflexions*. D'abord parce que j'y ai reconnu quelques signatures éminemment contestataires et puis, surtout il y avait un pluralisme réel dans les papiers qui étaient demandés aux collaborateurs de la nouvelle revue. Aussi, parce que le ton rompait avec les discours auxquels nous étions accoutumés. On sait que Raymond Aron a pu définir les relations internationales par le fait qu'elles n'excluent pas l'usage de la violence. Or j'avais là une revue qui posait une question d'une tout autre nature et qui, même sous la plume du général Bachelet, contestait la formulation aronienne. Par conséquent, nous entrions dans quelque chose de nouveau en ce qui concerne la pensée stratégique. J'avais également un peu pratiqué le général Gallois qui nous théorisait la guerre « zéro mort » et qui comparait les plaques de chaque victime, dans les rues de Paris au moment de la Libération, aux listes immenses de noms sur les tombeaux et les monuments aux morts de la Première Guerre mondiale. Il indiquait aussi que le développement des armes permettrait d'avoir une précision telle qu'elles ne feraient plus d'autres victimes que quelques cibles privilégiées et matérielles. Nous avons pu y croire un instant en 1991 au moment où le conflit irakien était occulté et où nous avions l'impression en regardant nos écrans de télévision que nous assistions à une guerre d'une propreté admirable qui ne frappait que des cibles militaires en s'assurant le plus possible qu'il n'y avait personne à l'intérieur. Je pense que 1995 et la suite, l'ex-Yougoslavie, le Kosovo, ont joué un rôle considérable à partir du moment où l'armée française, remplissant une fonction d'interposition avec une mission rigoureuse et limitée, a dû s'imposer à elle-même une éthique dans des condi-

tions extrêmement dures. J'ai donc été très frappé par l'irruption d'une problématique éthique très forte, comme constitutive de la réflexion stratégique ou tactique. Jadis, on nous parlait du moral des armées. J'ai ici un numéro d'*Inflexions* intitulé *Le moral et la dynamique de l'action*. Nous sommes à une très grande distance de ce à quoi la tradition classique clausewitzienne nous avait habitués.

Dans le débat actuel entre René Girard et Raymond Aron à propos de leurs lectures respectives de Clausewitz, la lecture de Raymond Aron était que la célèbre formule de Clausewitz, selon laquelle la guerre est la politique d'État poursuivie par d'autres moyens signifiait que la conduite et la direction de la guerre étaient maîtrisées dans des conditions telles que, exactement comme l'on raisonne en termes politiques ou en termes machiavéliens, l'objectif poursuivi n'était jamais perdu de vue afin d'éviter l'ascension aux extrêmes. C'était l'analyse de la maîtrise de l'ascension aux extrêmes. René Girard nous dit aujourd'hui presque l'inverse, c'est-à-dire que Clausewitz était hanté par l'angoisse de l'ascension aux extrêmes, par des situations dans lesquelles il n'était plus possible de maîtriser l'escalade, auquel cas on arrivait à la négation même des fins poursuivies par la guerre, c'est-à-dire à la destruction généralisée. L'approche de René Girard, anti-aronienne, me paraît devoir éventuellement vous intéresser pour de prochains numéros d'*Inflexions*, car elle traduit très exactement ce renversement tout à fait caractéristique de notre temps, de notre civilisation et de la réflexion militaire au moment où nous sommes le plus menacés par une ascension aux extrêmes, une escalade non maîtrisable. Je voulais faire cette remarque pour indiquer la forte impression que m'a faite l'objectif de cette revue. Quand je l'ai vue paraître, je me suis dit qu'elle n'allait pas durer, peut-être parce que j'ai eu de l'armée une expérience de réserviste assez brève et correspondant à une époque où la parole était moins libre. Or elle perdure et correspond certainement à une transformation des mentalités actuelles, pas seulement de l'opinion publique, mais de ceux-là mêmes qui ont le devoir de gérer la violence. Ma première question est : me suis-je trompé dans l'analyse que je viens de vous proposer par rapport à vos intentions ? Évidemment je suis prêt à m'offrir à vos coups pourvu que vous ne cédiez pas à la tentation de l'escalade. Si je

me suis trompé, le message que j'ai reçu n'en sera pas moins le bon puisque c'est celui que je me voue à transmettre chaque fois que j'ai l'occasion de parler de vous. J'aimerais lancer le débat en vous demandant quel était votre projet lorsque le premier numéro de la revue est paru et si vous avez eu le sentiment d'être, en rupture, dans un infléchissement très fort par rapport à la doctrine classique qui dominait jusqu'à présent.

François Lecointre

Colonel, armée de terre, membre du comité de rédaction

Vous avez raison parce que l'objectif était bien de créer une rupture, non pas avec la doctrine en cours parce qu'elle était déjà en train d'évoluer, mais avec l'indifférence polie dans laquelle étaient tenues les armées et la réflexion qu'elles conduisaient sur les opérations dans lesquelles elles étaient engagées. J'invite d'ailleurs tous ceux qui sont présents ici à se référer aux nombreux travaux de doctrine conduits depuis plusieurs années. Je voudrais revenir sur une chose que vous avez dite qui me paraît très importante et qui renverra aussi à ce qui a été évoqué tout à l'heure par un intervenant dans la salle : la fonction des soldats, c'est de combattre, c'est d'employer la force, de recourir à la violence de manière délibérée tout en la contrôlant. À l'instant, vous avez dit, Monsieur, qu'il vous semblait que la complexité des opérations dans lesquelles nous étions engagés, ces missions très limitées qui devaient aussi rendre plus difficile le recours à la violence devaient nous amener à une réflexion renouvelée sur le sens de notre action et sur la façon dont nous pourrions la conduire. Vous avez tout à fait raison. Il y a un renouvellement de cette réflexion. Je tiens aussi à dire qu'une de nos craintes est que la « judiciarisation » qui a été évoquée de nos interventions, le cadre de plus en plus contraint, la finalité systématiquement humanitaire de ces opérations d'interposition font qu'existe, de temps en temps, le risque d'une inhibition, c'est-à-dire que des soldats ne voudraient plus recourir à la violence parce que l'on leur a tellement imposé des règles d'engagement contraignantes, à l'intérieur desquelles on les a souvent invités à se réfugier, que ces soldats refuseraient d'y avoir recours. Je pense qu'il s'agirait de

la pire des choses. En somme, la difficulté face à laquelle nous sommes aujourd’hui, nous soldats, et que nous renvoyons à la société civile, c'est de continuer à remplir notre mission de détenteurs des armes de la nation, c'est-à-dire mettre en œuvre de manière délibérée la force en y engageant tout à la fois notre responsabilité. En le faisant d'ailleurs, de manière éthique et contrôlée pour continuer malgré tout à être efficace, sans pour autant que cela nous inhibe et nous conduise à une forme de trahison vis-à-vis de notre société : le refus pusillanime d'être confronté à notre propre violence, le refus du recours à la force. Ce qui serait la pire des choses. Le point de départ d'*Inflexions* était l'idée que nous avions, sans doute, intérêt à essayer de faire participer le plus grand nombre de personnes possible à cette réflexion interne et imaginer que les armées, dans ce domaine, pouvaient être des inspiratrices de la société civile. Et l'armée de terre, notamment. Ce débat qui faisait écho à des situations quotidiennes vécues par les soldats était sans doute intéressant pour tout le monde, il abordait de nombreux thèmes comme celui de la responsabilité entre autres...

Monique Castillo

Professeur de philosophie à l'université Paris XII, membre du comité de rédaction

Je veux bien essayer de répondre à votre question, mais du point de vue du civil. D'abord, quand j'ai été amenée à travailler à la DGA¹ dans le cadre de la gestion des crises, j'arrivais comme une intellectuelle et j'ai découvert avec effarement la totale irresponsabilité dans laquelle je fonctionnais en tant qu'intellectuelle, c'est-à-dire que je me suis demandé ce que je pouvais bien avoir à dire à ces personnes qui sont dans l'action et qui font des choses sérieuses alors que je me bats pour des concepts et que je ne prends aucun risque. Cela a donc constitué une immense école de modestie... Je me suis aperçue que l'initiative de Line Sourbier-Pinter touchait l'armée mais aussi la société civile dont François vient de parler, à savoir que, nous les civils, vivons dans des activités qui réclament des spécialisations et des ciblages, tandis que l'armée nous fait découvrir le phénomène de l'action. Or l'action nous est beaucoup plus

1. Délégation générale pour l'armement (ministère de la Défense).

difficile à saisir. Quelle n'a pas été ma surprise de découvrir dans l'armée, car je travaille avec mes étudiants sur ces thèmes, une pépinière de concepts, c'est-à-dire une élaboration conceptuelle forte, une élaboration de champs conceptuels ! La société civile raisonne sur des actions causées alors que l'armée souhaite travailler sur des actions inspirées. Je crois que ceci est à travailler davantage.

Véronique Nahoum-Grappe

Anthropologue, membre du comité de rédaction

Ce que j'ai compris du projet de Line lorsqu'elle est venue me trouver et que nous avons discuté en amont, ce qui me semblait très original c'était le croisement des regards, le dialogue civils et militaires du point de vue de l'histoire des idées. Dans la mesure où j'arrivais de très loin, c'est un univers formidable pour la passion ethnologique, à condition que le dialogue et l'échange restent libres. Il me semble que nous sommes en train de franchir des inflexions ténues, mais réelles dans les univers qui circulent. Nous sommes toujours déphasés par rapport à des imaginaires et je trouve qu'il y a vraiment un enjeu de s'entre-reconnaître, de se connaître, de faire circuler les problématiques et de reposer la question éthique de façon à « coller » à la situation et c'est ce que l'on essaye de faire.

Alain-Gérard Slama

Éditorialiste au Figaro

Avez-vous eu des précédents ? Dans les revues militaires habituelles, ce sont les autorités de la doctrine qui s'expriment. Là, d'après ce que nous dit Véronique Nahoum-Grappe, nous avons autre chose. Il s'agit non seulement d'un échange, d'une communication entre les civils et les militaires mais bien davantage c'est-à-dire une participation commune à une réflexion philosophique sur ce que sont les problèmes de l'usage de la violence et de la défense.

Véronique Nahoum-Grappe*Anthropologue, membre du comité de rédaction*

Nous avons visionné le film *Warriors*² et nous en avons discuté. Cela a rappelé le terrain à certains d'entre nous. Nous sommes aussi allés visiter un régiment, le 3^e régiment d'infanterie de marine où nous avons passé une journée entière avec des mousquetaires en discutant avec eux. Nous essayons aussi de croiser les regards sur des objets.

Didier Sicard*Président du comité consultatif national d'éthique, membre du comité de rédaction*

Je suis venu au sein de ce comité de rédaction pour deux raisons : l'une militaire, l'autre civile. Quand j'ai entendu le général Thorette, le général Bachelet et le général Millet, qui me paraissaient incarner des valeurs qui me semblaient absentes dans le quotidien de ce que je vivais, au sein de l'université et de l'hôpital, il m'a paru qu'il s'agissait d'une parole nouvelle et excitante sur le plan de la pensée et de la nouveauté. Puis, j'ai été rassuré par la présence de Véronique Nahoum-Grappe parce que je l'ai souvent entendu sur France Culture et je me suis dit que si elle est là, dans ce comité de rédaction, cela signifie que la parole est libre et donc j'avais la confirmation de la liberté du discours du général Thorette.

Benoît Durieux*Colonel, armée de terre, membre du comité de rédaction*

J'ai peu de choses à ajouter à ce qu'a très bien dit François Lecointre s'agissant de la perception d'un militaire au sein de la revue *Inflexions*. Aujourd'hui, une question ancienne se pose à nouveau avec acuité, c'est celle que pose René Girard dans son dernier livre³ sur le sens de la guerre en tant qu'institution dans nos sociétés. Il s'agit d'un enjeu fondamental pour les militaires, mais il s'agit également d'un enjeu fondamental pour la société entière parce qu'il n'y a aucun espoir de succès militaire s'il n'est pas porté par la société. C'est une certitude abso-

2. Film de Peter Kosminsky (BBC Production Drama Serials Television, 1999) diffusé sur Arte le 27 octobre 2000.

3. René Girard, *A chever Clausewitz*, Entretiens avec Benoît Chantre, Carnets Nord, 2007.

lue. Et au-delà, si vous évoquez d'autres revues de doctrine, *Inflexions* est en amont de toutes ces questions. Quand Machiavel dit que la guerre est le premier devoir du prince, aujourd'hui, le prince dans une démocratie, n'est pas seulement le président de la République, c'est vous tous qui êtes là. C'est la responsabilité profonde de tous de concevoir l'emploi des armes. Avec une difficulté évidente, depuis plusieurs décennies nous sommes en paix, et comme René Girard le suggère, c'est la fin de la guerre mais on ne va pas pouvoir échapper à une violence généralisée. Autrement dit, après cette période calme, doit-on se préparer à des lendemains plus difficiles ? Il est évident que le militaire est toujours porté à se dire : « il faut nous tenir prêt au cas où cela recommencerait », mais il doit croiser son appréhension du monde avec d'autres acteurs de la société. Précisément, il y a toutes sortes de dimensions qui s'entrecroisent au sein d'*Inflexions* et qui ne peuvent pas être débattues par le seul militaire ; c'est ce que j'apprécie lors des réunions du comité de rédaction, car elles permettent un débat très large, avec des personnalités venant d'horizons très divers.

Alain-Gérard Slama
Éditorialiste au Figaro

Je crois que le point de vue de la kabbale tient à s'exprimer, cher Haïm Korsia.

Haïm Korsia
Rabbin, aumônier général des armées, membre du comité rédaction

La Bible nous raconte une histoire que je vis à chaque débat : l'histoire de Jacob et Esaü. Jacob est vu comme celui qui s'assoit dans les tentes et qui réfléchit alors qu'Esaü est l'homme de l'action absolue. C'est un chasseur et les chasseurs sont des personnes qui ne réagissent qu'à des stimuli externes. Jacob prend une peau de bête et la pose sur ses mains. Son père lui dit : « La main est la main d'Esaü et la parole est la parole de Jacob ». Cela signifie que Jacob a réussi à garder son inspiration spirituelle tout en se salissant les mains, c'est-à-dire en

ayant les mains de l'action d'Esaü. C'est cela que j'ai trouvé dans la revue *Inflexions*. Moi qui avais tendance à défendre ce que l'armée était capable de faire en termes de professionnalisation et de féminisation, en discutant et en me positionnant à un autre niveau de perception des choses, je me suis dit qu'il y a beaucoup plus de grandeur à savoir recevoir qu'à donner parce que recevoir correspond à l'humilité de dire que nous avons besoin des autres pour exister. J'ai trouvé que la démarche des militaires, qui consiste à accepter que les autres leur donnent quelque chose parce qu'ils en ont besoin, relève d'une grandeur extraordinaire. Il ne faut pas que nous ayons des donneurs de leçons et ceux qui reçoivent des leçons, mais nous devons avoir ceux qui acceptent l'ingérence des autres comme une forme d'intérêt. Je crois encore à cette idée du partage entre frères.

Michel Goya*Lieutenant-colonel, armée de terre, membre du comité de rédaction*

Après une vision biblique, une vision d'histoire militaire, je pense que la réflexion sur la défense, l'éthique militaire n'est pas un long fleuve tranquille, il y a des moments où il ne faut pas penser plus ou moins mais penser différemment. Concrètement, je pense qu'il y a dans l'histoire des périodes de certitudes où on est plutôt dans une phase d'exploitation et des périodes de certitudes où l'on est dans une phase d'exploration. Le processus n'est pas tout à fait le même ; on a parlé des années 1970 tout à l'heure, on était là dans une phase doctrinale, géopolitique et effectivement, dans ce cadre-là le corps militaire, le corps de spécialistes est tout à fait prêt à défier, à affiner une doctrine pour l'exploiter. De creuser ainsi un sillon confortable dans lequel il reste. Mais depuis les années 1990, ces certitudes ont disparu et nous nous trouvons dans une phase de troubles où le sillon dans lequel on marche ne correspond plus au bon chemin. Ce qui veut dire qu'il faut en creuser un autre. Et lorsqu'il faut creuser, il faut explorer et c'est là qu'intervient tout ce processus non institutionnel où on peut avoir une vision différente : il faut réfléchir, il faut débattre, il faut trouver autre chose qui permettra de former

un corpus dans lequel on puisera les indications pour trouver le chemin à creuser. Ensuite, l'institution reprendra le dessus pour continuer. Depuis les années 1980, on est dans une phase de bouleversements, on est revenus dans l'action et on a peut-être tardé dans les années 1990 à favoriser ce débat, créer ce corpus quitte à le laisser occuper par d'autres idées, venues d'Outre-Atlantique par exemple et qui ne correspondent pas du tout à notre vision du monde et à notre culture militaire avec tous les dangers que cela comporte. Donc, *Inflexions* me paraît être un élément important, parmi d'autres, dans la création de ce corpus très informel. Pour terminer, je me disais au départ, qu'effectivement, le monde actuel militaire était dans une période de réflexion, d'incertitude et je m'aperçois, au contact des intellectuels civils de la revue, que le monde civil lui-même peut aussi trouver des éléments d'exploration dans le monde militaire pour définir son nouveau chemin.

François Sureau

Écrivain et avocat

Je lis cette revue avec énormément d'intérêt depuis le premier jour de sa parution. J'ai été frappé par une absence significative, celle de l'autorité politique. Dans toute société organisée, le dialogue passe partiellement par la médiatisation de l'autorité politique, laquelle est absente du cadre de vos réflexions. Depuis vingt ans, nous n'assistons à des guerres que dans des contextes où nulle guerre n'est vue comme légitime par le corps politique que si elle est menée aux fins de rétablir le droit dans des pays étrangers dans lesquels nous ne nous reconnaissions pas d'ennemis, et en usant d'instruments divers dans lesquels le recours à la violence destructrice est certainement contreproductif dans la plupart des cas. Finalement, comme le dit Pierre Manent dans *La Raison des nations*⁴, il n'y a plus d'actions militaires, mais simplement des actions de police internationale. Or quiconque a participé à la manière dont une opération militaire contemporaine est décidée a été le témoin de cette abstention. La guerre suscite dans les démocraties européennes – on le comprend, à l'évidence – une réticence très forte, qui amène immédiatement à demander le mandat de l'ONU⁵, l'institution

4. Pierre Manent, *La Raison des nations : réflexions sur la démocratie en Europe*, Paris, Gallimard, 2006.

5. Organisation des Nations unies.

d'un tribunal pénal, à limiter le recours à la force et, au fond, à transformer les militaires en agents policiers d'une communauté internationale de type « kantien ». C'est une caractéristique des opérations de ces vingt dernières années. Je crois, pour l'avoir expérimenté directement, qu'aucun représentant de notre personnel politique n'est susceptible d'en concevoir une autre. L'idée même que la France pourrait intervenir de manière unilatérale sur le fondement soit de ses intérêts, soit d'intérêts partagés, avec un objectif de destruction d'un objectif militaire, est une opinion qui n'est plus reçue par personne. Dans ces conditions, que subsiste-t-il du modèle militaire traditionnel ? D'après Manent, très peu de chose. En réalité, il en subsiste des traditions, des uniformes, des décorations mais, au fond, on vous mettrait tout cela en bleu, avec marqué « police » dans le dos, « police internationale », que cela serait à peu près pareil. Je dis un mot sur ce que disait François Lecointre, tout à l'heure : dans ces conditions, nous ne sommes pas fondés à nous plaindre de la judiciarisation puisque, en réalité, la communauté internationale transpose à l'extérieur de ses frontières, les règles mêmes de rétablissement du droit, qui prévalent à l'intérieur. De même que la judiciarisation accompagne nécessairement l'action de force à l'intérieur, de même elle est vouée à accompagner l'action de force à l'extérieur. Mon sentiment est que les militaires ne sont pas les mieux placés et d'une certaine manière, les intellectuels non plus, pour aborder cette question, dont l'élaboration et la discussion reviennent strictement à ceux qui ont la charge de définir les formes acceptables de la violence en intervention extérieure, c'est-à-dire au personnel politique. Ce qui me paraît très significatif, c'est que cette dimension-là soit – et je le prends comme un symptôme, si je puis dire, plus comme un symptôme que comme une critique – absent de vos travaux depuis l'origine.

Alain-Gérard Slama
Éditorialiste au Figaro

Interpellation tout à fait féconde, à laquelle je pense qu'il serait bien que l'on vous réponde. Si j'avais une réponse à faire à François Sureau, je lui dirais qu'il s'inscrit un peu dans la

dialectique du tout ou rien, qui était précisément écartée par Clausewitz, et qu'il y a des degrés. D'ailleurs, dans la réponse qui m'a été faite par le colonel François Lecointre tout à l'heure, il y avait un élément de réponse à l'objection de François Sureau. Mais enfin, l'objection est lourde, forte. Je ne sais pas qui souhaite y répondre.

François Lecointre

Colonel, armée de terre, membre du comité de rédaction

Juste un élément de réponse ; j'en ai déjà parlé l'autre jour, avec Jean-Dominique Merchet, alors je redis la même chose. Attention à la confusion du niveau stratégique et du niveau tactique. Je crois qu'il est très intéressant, justement, que par nos témoignages et ce que nous vivons en opération, nous puissions rappeler ce qu'est le niveau tactique. Au niveau stratégique, l'on peut considérer que les gens ne feront plus la guerre. L'on peut considérer qu'un pays comme le nôtre n'imagine pas l'emploi classique d'une force militaire, pour atteindre un objectif militaire par la destruction. Et donc, que l'on s'en remette toujours à la vision confortable des choses, qui consiste à dire « avec un mandat de l'ONU et dans le respect des règles internationales, pour rechercher la paix, nous allons envoyer des soldats ». Je te rejoins parfaitement ; personne ne peut concevoir aujourd'hui cette politique autrement. Là où les choses me paraissent plus intéressantes, c'est lorsque nous observons la réalité tactique, jusqu'au plus petit niveau de cette vision stratégique de simple stabilisation, d'intervention très judiciarise ou très légale et légalisée. Aux petits niveaux, cela se traduit malgré tout par des opportunités ou par des occasions de combats très intenses et très denses. Alors il va bien falloir que le soldat, tout seul, qui d'ailleurs n'a même plus l'aval du politique, et qui n'a pas été envoyé là pour faire la guerre, il va falloir malgré tout, que lui combatte. C'est cela que je trouve très troublant et donc intéressant : on l'a presque laissé seul face à cette responsabilité, qui devrait être assumée collectivement et politiquement, de devoir employer la force, avec toute la difficulté que cela représente, pas du tout comme un policier, mais comme un véritable soldat.

François Sureau*Écrivain et avocat*

(Début de l'intervention inaudible) Verbanja est un fait d'armes remarquable, mais reste, si je puis dire, un accident. Les conditions du déclenchement de l'action sont tout à fait exceptionnelles. Ce n'est pas la même chose de considérer l'action de force à propos d'un accident exceptionnel, bien qu'elle existe, et de la considérer comme la condition normale d'exercice de la force militaire.

François Scheer*Ancien secrétaire général du Quai d'Orsay, ambassadeur de France, membre du comité de rédaction*

Pour avoir participé dès l'origine aux travaux du comité de rédaction, je peux témoigner que le problème de l'intervention du politique dans le débat n'a jamais été soulevé. Pour nos partenaires militaires, la question, de toute évidence, n'avait pas à être posée. L'explication en était à chercher, m'a-t-il toujours semblé, du côté de la Guerre d'Algérie à laquelle une partie de nos débats faisait implicitement référence. Il se trouve qu'au sein du comité de rédaction – médiocre privilège de l'âge – je suis le seul à avoir vécu cette guerre sur le terrain. Je suis donc très sensible à ce que le général Thorette rappelait tout à l'heure encore. Pendant cinquante ans, l'armée n'a pas voulu prendre la parole, en raison notamment de ce passif. L'armée s'est trouvée entraînée par le pouvoir politique, à son corps défendant, dans une mission à laquelle elle n'était pas préparée. Et l'armée a eu besoin, durant les décennies qui ont suivi, de revenir sur elle-même et de reprendre son souffle. Que signifie *Inflexions*, sinon cette réappropriation de la parole, à laquelle, pour le moment tout au moins, nos amis militaires ne souhaitent pas convier le politique.

Je rappelle d'autre part qu'en toile de fond de beaucoup de nos réflexions il y a ce passé de guerres coloniales, c'est-à-dire des guerres dans lesquelles l'armée a eu à affronter un adversaire, qui n'avait avec elle que peu de points communs. L'armée ne faisait pas face à une armée. Au demeurant, toutes les guerres auxquelles l'armée française a participé depuis cinquante ans,

mis à part la Corée, la première guerre du Golfe et les Balkans, sont des guerres dans lesquelles nos soldats n'ont pas combattu un adversaire classique, puisque, face à eux, ils trouvent d'abord des civils, combattants autant que victimes. Ce qui conduit les forces armées, dans nombre de leurs interventions, comme naguère en Algérie, à sortir de ce pour quoi elles sont faites, c'est-à-dire la guerre, pour entrer dans des actions de maintien de l'ordre, pour lesquelles elles ne sont ni instruites ni équipées, armement compris. C'est un problème sur lequel *Inflexions* devrait pouvoir faire avancer la réflexion, et qui nous ramène, du même coup, au rapport au politique.

Véronique Nahoum-Grappe

Anthropologue, membre du comité de rédaction

Pour répondre à la question, je crois que si nous abordions le niveau dont vous parlez, la revue « exploserait ». Parce qu'à mon avis, la question de la frontière entre sécurité et guerre, cela est notre sujet. Le livre de Pierre Manent, nous pouvons le travailler. La question de l'évolution des guerres, tel est notre sujet. Mais, si nous posons la question de la décision et de la culture dans laquelle s'est élaborée cette décision, parce qu'il y a le politique, le diplomatique, toute une culture géopolitique, etc., dans laquelle nous pouvons rentrer... Là, il y a une explosion car nous ne sommes pas d'accord, sur tel ou tel point... et on se retrouve dans un cas de figure où la revue explose et où l'on est phagocyté par d'autres problématiques. Alors, que choisissons-nous ?

Général Francart

Directeur d'Eurocrise

Je voudrais simplement revenir sur une confusion qui me paraît extrêmement dommageable. Cela concerne l'emploi des forces armées et je m'excuse, mon colonel, vous avez dit, au début de votre discours, que le propre des forces armées était l'exercice de la violence. Je m'oppose complètement à cette idée, qui est à mon avis, une grave erreur de confusion d'ordre

éthique ; le propre des forces armées, c'est l'exercice de la force et non, pas du tout de la violence. Il existe une énorme différence entre la force et la violence. La force est une qualité, au même titre que l'intelligence ou la beauté ; la violence, c'est l'excès d'emploi de la force. C'est un excès de l'emploi de la force, soit dans ses buts, soit dans ses actions, soit dans ses moyens. Et il est essentiel qu'au niveau des armées, l'on prenne conscience de cela. Cela veut donc dire se donner des règles d'emploi de la force, qui permettront de distinguer la violence de la force. Ces règles, elles sont de trois ordres : de l'ordre du politique, c'est-à-dire « quel mandat donne-t-on à la force ? » ; de l'ordre de l'institution humaine, c'est-à-dire « quelles sont les règles d'engagement que vont se donner les forces armées pour telle ou telle opération ? » ; et puis, elles sont d'ordre éthique, propres à chacun des militaires : « quelles sont les règles éthiques que je me donne ? ». D'ailleurs, j'en voudrais pour preuve le changement qui s'est opéré dans le règlement de discipline générale : tout militaire est responsable de ce qu'il fait sur le terrain, quels que soient les ordres que l'on peut lui donner. S'il estime que ces ordres sont ou non-conformes à l'emploi de la force, il a le droit de le dire.

Bernard Thorette

Général d'armée, ancien chef d'état-major de l'armée de terre

Si vous parlez de hiérarchie à l'égard du colonel Lecointre, je l'accepte ; à l'égard de Madame Nahoum-Grappe, certainement pas... Elle sera rétive à toute forme de hiérarchie. Tout ce qui est dit est extrêmement intéressant et ce que vous venez de dire, Madame Nahoum-Grappe, est extraordinaire parce que si l'on avait traité d'autres sujets avant, la revue aurait explosé de l'intérieur. C'était à l'évidence, « mettre sur le tapis » des sujets qui pouvaient nous distancer des uns et des autres. Je ne dis pas qu'il ne faudra pas le faire peut-être un jour, mais si nous l'avions fait au départ, non seulement la revue explosait de l'intérieur, mais il n'y aurait jamais eu de numéro 2, parce que le politique n'en voulait pas, de la revue. Cette revue s'est faite sans demander l'autorisation à personne et en mettant le politique « devant le fait accompli ». Peut-on espérer qu'un jour, il y ait

un débat de cette nature ? Certainement. Mais, et c'est mon deuxième point, il faut bien avoir en tête qu'il y a une différence fondamentale entre prendre par exemple le cas de la Côte d'Ivoire, ce que fait *Inflexions* en répondant à la question que le militaire se pose de son action sur le terrain, des risques qu'il prend, des risques qu'il fait prendre à d'autres, de la finalité de son action quotidienne et de réfléchir à la question : « Pourquoi sommes-nous en Côte d'Ivoire. ? » qui est autre chose, ce n'est pas là le débat d'*Inflexions*. Et dès lors qu'*Inflexions* s'attachera à ce niveau-là, ou bien elle aura évolué et elle sera installée dans la durée, ou bien, de nouveau, elle explosera ou on lui fera du mal. C'est toute la limite du champ de cette revue.

Monique Castillo

Professeur de philosophie à l'université Paris XII, membre du comité de rédaction

Simplement, pour répondre en deux mots sur cette question extrêmement difficile et pour répondre à Véronique – ce qui prouve que les débats à l'intérieur du comité sont de vrais débats – il est tout à fait certain que la revue *Inflexions* ne se place pas du tout au niveau de la décision politique. Elle n'a pas le but de produire de l'influence sur le politique, ou même de se mettre à sa place. En revanche, elle agit par le détour, lorsque l'on s'interroge sur « faut-il utiliser des mercenaires et qu'est-ce que cela veut dire ? Quelle est la confusion entre le militaire et l'humanitaire ? » Quand on se demande : « Que va apporter la technologie ? Est-ce que le soldat se sépare de l'armée ? », nous ne faisons pas de politique, mais nous créons quelque part, de la culture politique, indirectement. Alors évidemment, je raisonne en intellectuelle, c'est ma limite, mon rôle, mais je pense que ce travail indirect est véritablement, quand même, une pépinière qui fait exister quelque chose, de toute façon.

Jean-Noël Jeanneney

Historien, ancien ministre et ancien président de la Bibliothèque nationale de France

Ces débats donnent envie de faire l'histoire de votre revue. Vous avez déjà suffisamment de recul pour qu'on ait le goût

de comprendre quels ont été les ressorts, les limites, de votre liberté, tels qu'ils sont apparus à plusieurs moments dans les débats. Mais à la suite de ce que vous avez dit, mon général, je voudrais marquer une interrogation. Je vois très bien quelle est votre ligne, quel est votre axe, ce dont vous parlez ; je vois très bien ce dont il ne faut pas parler, ce dont on n'imagine pas qu'une revue de ce type puisse traiter, par exemple : faut-il quitter l'Afghanistan, faut-il aller en Côte d'Ivoire ? Cela est clairement de l'ordre du seul politique. En revanche, entre les deux, il me semble qu'il y a un champ important sur lequel je me demande si vous allez vous ébrouer ou pas, ou si vous vous y ébrouez déjà. Je songe par exemple à la doctrine nucléaire. Nous en parlions tout à l'heure, au moment de la pause. Nous ne sommes pas ici, ni dans l'ordre de la décision politique ni dans l'ordre de l'éthique. Nous sommes dans la réflexion sur ce que doit être, ce que peut être la doctrine militaire de la France, pour servir tel ou tel objectif extérieur. Je me demande, et cela rejoint la question que nous évoquions d'une possible autonomie d'une pensée pour des militaires, aux dépens éventuels de leur carrière et au profit de l'intelligence globale de l'institution, ce qui est nécessaire pour que les lignes puissent bouger intellectuellement. Je voudrais savoir, pour l'avenir, étant voué désormais à être un lecteur attentif d'*Inflexions*, grâce à votre invitation, si vous considérez que vous pouvez intervenir dans ce type de discussions... L'équivalent aujourd'hui d'Ardant du Picq disant jadis « l'avenir, c'est l'offensive », des débats sur l'enseignement de l'école de guerre après 1918, de la question de l'utilisation du corps cuirassé dans l'entre-deux-guerres, de Gamelin à de Gaulle, etc. Est-il possible d'imaginer que vous vous mêliez de la doctrine nucléaire ? Si vous ne vous en mêlez pas, cela ramène à la question que je posais dans la première partie du débat. Doit-on penser qu'il y aura suffisamment de jeu du calque sur le trait ? Que l'on verra les questions militaires avec la mise en relief de lumière rasante, plutôt qu'avec le soleil à midi qui écrase les formes sous de fausses évidences ? Vous qui êtes les aventuriers de cette belle entreprise d'*Inflexions*, jusqu'où pourrez-vous aller dans cette direction ? Nous sommes là au cœur de mon interrogation de ce matin. J'en reviens à Jean Jaurès : un corps comme le vôtre, l'armée

française, a-t-il la possibilité de faire jouer pleinement sa réflexion originale ? Comme citoyen, je me dis qu'il serait rudement important que l'on puisse le faire. Si l'on vous suit, on doit penser que cela va beaucoup mieux qu'il y a trente ans, que l'on peut commencer à s'exprimer plus librement chez vous. Jusqu'où, comment, dans quelle direction ? Nous sommes là au cœur d'un problème qui n'est pas seulement méthodologique, mais de grande importance nationale et civique.

Jérôme Millet

Général de corps d'armée, directeur de la publication

Ce n'est pas facile. Vous savez sans doute mieux que moi, que la doctrine de dissuasion nucléaire, la façon dont elle est née, quand elle a été portée politiquement, était et est peut-être toujours inabordable, quasi religieuse. Cela me fait penser à un autre débat ; cela va l'illustrer. Depuis sa création, pratiquement, le comité de rédaction souhaite aborder le problème de la religion, armée et religion, armée et fait religieux et nous allons le faire. Ce n'est pas le tout prochain numéro, mais celui d'après. Cela n'a pas été très facile. Nous avons eu un peu de mal à trouver notre espace de liberté. Pourtant, en marquant notre détermination, nous le ferons. J'espère bien que cela sera dans le numéro du mois de juin.

La dissuasion nucléaire, en France, c'est encore un tabou de nature religieuse. Vraiment, et ce n'est pas le général Thorette qui me démentira, puisqu'il disait souvent : « le premier qui parle sur le sujet nucléaire est mort ». Je crois que cela est encore vrai. Alors, pour nous armée de terre, qui n'avons plus aucune responsabilité dans le domaine nucléaire, si nous en parlons, cela sera immédiatement interprété comme une attaque corporatiste contre nos camarades marins et aviateurs qui, eux, en sont porteurs. Je crois donc qu'il faut encore attendre un peu ; nous allons commencer par la religion, ensuite nous passerons au stade nucléaire et après, de façon ultime et avant d'être désintégrés, à la politique.

Jean-Noël Jeanneney*Historien, ancien ministre et ancien président de la Bibliothèque nationale de France*

J'ai entendu récemment le général Bentegeat dans un autre lieu : il me semblait déborder quelque peu des frontières telles que vous les définissez. Le Livre blanc de la Défense – pour ma part je collabore au Livre blanc des Affaires étrangères – va nous intéresser grandement : vous appartenez aux deux⁶ instances, je crois, mon général... Monsieur Mallet va venir nous voir, nous sommes très gourmands de savoir ce qu'il va nous dire sur toutes les questions de fond et de méthode.

Alain-Gérard Slama*Éditorialiste au Figaro*

Je pense que le rabbin Korsia souhaite intervenir lui-aussi très brièvement, il me l'a promis, par quelques-uns de ces beaux apologues dont il a le secret...

Haïm Korsia*Rabbin, aumônier général des armées, membre du comité de rédaction*

Sur la question du politique, qui rapproche de celle du religieux, si le général Millet ne nous avait pas parlé de ce sujet, je comptais vous dire que le seul sujet qui ait fait débat était celui du religieux. En réalité, nous pourrions avoir notre quota de politique et je pourrais exciper de l'article de Bernard Kouchner, avant qu'il ne soit politique, un papier intéressant sur les ONG⁷. Maintenant qu'il est ministre, on pourrait considérer qu'on donne la parole au politique. Mais, par exemple, vous verrez dans le prochain numéro, un article extraordinaire, dont l'auteur est au fait, sur ce qui s'est passé à Abou Ghraib. Quand vous décryptez l'enchaînement, l'engrenage d'Abou Ghraib, cela démarre avec des ordres flous. Et le problème dans les forces armées, ce sont souvent des ordres flous. Tous les problèmes que les militaires ont pu connaître, que ce soit en Côte d'Ivoire – et là, mon général, si vous me permettez juste une petite remarque personnelle, vous auriez

6. Le général Thorette est membre du groupe de réflexion du Livre blanc des Affaires étrangères.

7. Organisations non gouvernementales

fait cette remarque que vous avez faite sur la violence à n'importe lequel des militaires que je connais, j'aurais dit que cela était juste. Mais pas pour le colonel Lecointre, même s'il n'a pas besoin d'avocat de la défense, car les seules fois où j'ai littérairement la chair de poule lors de nos réunions d'*Inflexions*, c'est quand il nous parle de ses questionnements sur son éthique personnelle. Je pense qu'il doit avoir ses raisons, pour avoir employé ce mot plutôt qu'un autre. Parce qu'il n'y a pas de mauvaise compréhension chez lui. Tout ce que les militaires vivent, dans toutes les armées, cela vient d'ordres flous. Donc, cette question est maintenant traitée. C'est peut-être aux politiques d'aller chercher ce qui est écrit dans la revue et de comprendre quelle est leur part de responsabilité. On ne peut pas s'imaginer en donneur de leçon, et le général Thorette vous l'a très bien dit. J'étais à la première réunion au Sénat, j'avais le sentiment d'assister, si ce n'est à un accouchement aux forceps, au moins à quelque chose de très douloureux, de très difficile. Je n'étais pas du tout concerné par la revue. J'ai assisté, parce que je trouvais extraordinaire cette capacité de partage des problématiques. J'étais d'ailleurs le seul aviateur dans la salle.

François Sureau

Écrivain et avocat

Juste un mot là-dessus, parce que je ne voudrais pas que le débat se place sur un terrain sur lequel je ne l'ai pas posé. Je ne trouve pas regrettable que vous ne fassiez pas appel à des personnalités politiques. La plupart d'entre elles, soit vous diraient des choses qu'elles ont dites ailleurs, soit feraient écrire leur texte par des sous-chefs de bureau et la lecture en serait assez peu intéressante. Je voulais parler simplement d'un élément qui m'a été inspiré par ce que disait le colonel Durieux : l'élément qui manque, dans le dialogue entre la société et le militaire, c'est l'élément de médiation politique. Je trouve simplement que la manière dont cette médiation politique se conçoit, se crée et s'exprime, est un sujet d'étude qui devrait être envisagé.

Alain-Gérard Slama

Éditorialiste au Figaro

Je ne voudrais pas perdre ce fil. Je crois que vous souhaitiez intervenir sur le même sujet. Donc, avant de donner la parole au colonel Lecointre, en réponse au débat qui a été lancé par le général, je vous donne la parole.

Jean-Dominique Merchet

Journaliste à Libération

Très rapidement, d'une manière un peu parallèle, non pas sur la question politique, ou de la religion ou du nucléaire, mais d'une certaine manière, peut-être, sur le sujet avec lequel vous êtes le plus géné, le sujet militaire. C'est-à-dire parler en tant que militaire, en tant que professionnel. Vous êtes très bons quand vous parlez d'éthique, de philosophie, quand vous parlerez de religion, un jour vous parlerez de politique ; mais, quand vous parlez du cœur de votre métier, comment on fait ce métier, on a l'impression que vous n'osez pas en parler. Alors, vous n'osez pas, peut-être pour des raisons culturelles. Vous n'osez pas, aussi,... je vois que les militaires réagissent... Quand j'entendais Jean-Noël Jeanneney, tout à l'heure, évoquer Ardant du Picq, et évoquer le débat du corps blindé mécanisé entre les deux guerres, il a parfaitement raison. Vous ne pouvez pas faire cela. Parce que vous ne feriez pas exploser votre revue, dans ce cas, mais le consensus interne d'abord à l'armée de terre, puis entre les armées. Et vous êtes bloqués là-dessus. Vous ne pouvez pas. Un officier, aujourd'hui, ne peut pas écrire : il faut plus de ceci ou moins de cela ; il faut que nous soyons plus durs ou plus souples, plus mobiles, moins mobiles... parce que cela se traduit tout de suite par des choix politiques budgétaires et cela est un point aveugle dans votre réflexion. Le fait que, par exemple – et l'initiative est bonne – cette revue ne soit que la revue de l'armée de terre le montre déjà. Mais, entre vous, vous n'êtes pas d'accord : entre les traditions de légèreté, de blindage... Il y a des sujets que vous ne pouvez pas aborder. Ce n'est pas une critique en soi. C'est un simple constat. Il est vrai également

que vous devez produire du consensus et en produisant du consensus, vous vous interdisez de dire un certain nombre de choses.

Alain-Gérard Slama
Éditorialiste au Figaro

Merci de ce passage de témoin, pour revenir, peut-être au thème « force et violence ».

François Lecointre
Colonel, armée de terre, membre du comité de rédaction

D'abord, si on ne le fait pas dans la revue *Inflexions*, c'est parce que je pense que cela est fait ailleurs. Donc, si cela intéresse les gens, ils vont le voir ailleurs. Et ensuite, parce que les militaires du comité de rédaction sont très attentifs à une chose : éviter que nous ne soyons que les producteurs d'expériences vécues, qui pourraient être disséquées par les intellectuels. Et cela est une tentation permanente : ce qui intéresse Véronique Nahoum-Grappe, c'est le vécu, qu'on aille lui dire « voilà ce que j'ai ressenti », témoignages de jeunes officiers engagés en opération. Or ce n'est pas le but. Le but est bien que l'on réfléchisse ensemble à des sujets communs et d'intérêt général. C'est aussi une des raisons pour lesquelles on ne se centre pas autant que tu le souhaiterais, sur des problèmes spécifiquement militaires.

Ensuite, mon général, j'emploie délibérément le terme de « violence ». Tout ce que j'ai expérimenté dans les occasions où j'ai été engagé en opération, d'emploi de la force, me conduit à dire qu'il est très difficile d'employer la force parce que, la plupart du temps, on se trouve dans une situation où on a peur. Pour employer la force de manière délibérée, il faut être capable de vaincre sa peur. Et pour vaincre sa peur, on fait, la plupart du temps, appel à des ressources de violence, que l'on a au tréfonds de soi-même et qui sont assez effrayantes. C'est bien cette violence que l'on laisse se déchaîner et l'extrême difficulté de notre métier est de parvenir à la maîtriser.

Je ne suis pas le roi de la sémantique, mais ce que j'ai évoqué me pousse et me porte à penser que ce que vous appelez la force, c'est ce que j'appellerais la violence maîtrisée. C'est donc bien délibérément que je parle de cette violence. Parce que je ne connais pas un soldat qui ait été confronté à une situation où un engagement au feu, qui n'ait pas ressenti, à un moment où à un autre, la nécessité d'utiliser en se laissant submerger par elle, puis de réfreiner et de maîtriser cette violence qui est une réalité.

Sur ce sujet, je passe la parole à mon camarade.

Benoît Durieux,

Colonel, armée de terre, membre du comité de rédaction

Je voudrais aborder en essayant de relier cela à la fois à la question sur la dissuasion nucléaire, et à la remarque de François Sureau. Je pense que le problème fondamental à travers les débats de ce matin, c'est la question : quel est le niveau de séparation entre le politique qui décide, l'emploi de la force, et le militaire ? Et quand je dis militaire, c'est le brigadier-chef, le chef de char ou le tireur d'élite sur le terrain. Il ne saurait y avoir, en réalité, de séparation complète. Tout le monde en est d'accord. En même temps, il y a une certaine forme de séparation, c'est-à-dire que le niveau de liaison entre le politique et le militaire est toujours un compromis. Si chacun rejette l'idée d'autonomie complète du chef militaire une fois la guerre déclarée, idée chère à Ludendorff, on aperçoit généralement moins nettement la signification profonde d'une liaison rigide, complète et permanente, entre le politique et le militaire : dans la mesure où elle revient à confier au politique la conduite directe des opérations, elle transforme de facto le politique en militaire quel que soit par ailleurs son statut administratif, c'est-à-dire qu'elle revient au même résultat que la première extrémité, l'autonomie complète du militaire. Cette dernière configuration est celle de la dissuasion nucléaire, ce qui montre que la dissuasion nucléaire ne peut pas être une arme militaire, mais un instrument direct de la politique, ce qui rend difficile tout débat à son sujet. ▶



L'IMAGINAIRE CONTEMPORAIN DE L'HOMME DANS LA GUERRE

Jean-Dominique Merchet

Journaliste à Libération

Pour cette troisième table ronde, j'ai le plaisir de retrouver après des années, le général Hubert Ivanoff, en 2^e section et Monsieur Michel Maffesoli, sociologue à Paris V, spécialiste de l'imaginaire que j'ai connu il y a très longtemps lorsqu'il était enseignant universitaire à Grenoble. Monsieur Gabriel Le Bomin est réalisateur de cinéma ; il a fait plusieurs films dont l'un, *Les Fragments d'Antonin*¹, traite des conséquences psychologiques de la guerre, plus précisément celles de la Première Guerre mondiale. Enfin, François Sureau est avocat et écrivain.

Je donne la parole à Michel Maffesoli qui va nous parler de l'imaginaire.

Michel Maffesoli

Professeur de sociologie à l'université Paris V-Sorbonne, directeur de la revue Société

Je ne peux que parler du thème général de l'imaginaire. À voir après comment cela peut ou non s'intégrer dans vos propos. Quand nous employons le mot « imaginaire », ce qui me paraît frappant c'est que c'est quelque chose qui est inexistant. Il est intéressant de voir comment, dans notre tradition culturelle et dans la formation qui a été la nôtre, il s'agit de fiction qui ne renvoie pas au réel. Mon pari est totalement inverse et si j'ai accepté de venir, c'est pour vous rendre attentifs à cela parce que nous ne pourrons plus rien penser si nous ne prenons pas au sérieux ce thème de l'imaginaire. Qu'il s'agisse de politique, de géopolitique, d'économie, ou autre, on baigne dans l'imaginaire, l'atmosphère. Je pensais à Descartes en disant que l'imaginaire a peu de consistance par rapport au réel même si on le dit d'une manière beaucoup plus trivial et familière, « Est-ce que j'ai une gueule d'atmosphère ? », Arletty nous a rappelé qu'on pouvait avoir une

1. Sortie publique le 8 novembre 2006.

« gueule » d'atmosphère. C'est aussi mon sentiment et cette ambiance dans laquelle on baigne, cette climatologie, devra être prise en compte si on veut apprécier ce qu'il en est. Au fond, notre espèce animale ne se construit qu'à partir d'images ; c'est une spécificité qui a été reconnue pendant fort longtemps et que nous avons négligée, pendant au moins les deux ou trois siècles qui viennent de s'écouler. Ce qui a constitué l'apogée de la modernité. Mais si l'on regarde sur la longue durée les histoires humaines, on constate qu'il n'y a de culture qu'à partir du partage d'images. Quand Michel Foucault veut caractériser ce qu'il en est de la construction civilisationnelle, il emploie le mot « épistémè », c'est-à-dire comment nous avons une connaissance par images et une organisation de la cité afférente à cette connaissance. Il y a aussi le mot théorie qui est aussi la connaissance pure, mais l'épistémè, telle qu'il en parle, veut rendre attentif au fait que, par exemple, l'interprétation de la mythologie athénienne est spécifique. Il y a donc une organisation de la vie athénienne spécifique. Sparte a une autre interprétation de la mythologie et connaîtra donc la vie spartiate. L'exemple donné me paraît frappant puisque l'interprétation de l'image entraîne une organisation, une structuration de la cité en référence à cela. Ensuite, il montre comment l'épistémè médiévale va jouer le même rôle et comment l'épistémè au contraire des temps modernes va oublier totalement l'image. Deuxième mot à retenir, le paradigme chez Thomas Kuhn, historien des sciences et des techniques. Il s'est demandé comment naissait telle découverte scientifique ou telle découverte technologique et ce qu'elle entraînait au niveau de la structuration de la cité et a montré que c'est à partir d'une certaine conception de ce qui est vaporeux. Il donne l'exemple suivant : jusqu'au XVII^e siècle il y a une équivalence entre l'Europe et la Chine et à cette époque se produit le « gap » d'après le terme qu'il emploie, parce que l'Europe va mettre l'accent sur ce qu'il appelle la vie de la raison et va laisser de côté des bagages inutiles comme l'image, le ludique et l'ontologique. Il montre que de l'interprétation que nous allons avoir, et c'est cela le paradigme, la matrice, va naître une manière d'être spécifique. Enfin, un dernier exemple historique nous ait donné par Max Weber quand dans *L'Éthique protestante et l'esprit du capitalisme*², il montre que l'aspect vaporeux, climatologique,

2. Max Weber, *L'Éthique protestante et l'esprit du capitalisme* (1904-1905), traduction J. Chavy, Plon, 1964.

de la réforme protestante va permettre le développement du capitalisme. Il dit : « On ne peut comprendre le réel qu'à partir de l'irréel », de ce qui justement est considéré de peu d'importance, ne se compte pas, ne peut pas se repérer rationnellement ; c'est cet irréel qui permet de comprendre le réel. Voici ma position concernant l'imaginaire.

Pourquoi faut-il prendre en compte ces impedimenta, ces bagages inutiles que l'on a laissés sur le bord de la route ? Comme toujours dans mon propos, je considère, dans la perspective phénoménologique, qu'il faut voir loin en arrière pour voir loin en avant. C'est cela la pensée radicale, repérer quelques racines pour saisir à partir de quoi on peut ou non croître. Qu'est-ce que ce « loin en arrière » sinon cette vieille tradition judéo-chrétienne qui est la nôtre ou plutôt cette pensée sémitique qui nous a marqués, la religion du Livre. Un mot la caractérise : la tradition iconoclaste, sur laquelle Gilbert Durand dans ses « structures anthropologiques de l'imaginaire³ » a bien mis l'accent. Nous avons cassé l'icône, l'image sur la longue durée, à trois moments très simples qui sont cités par les historiens des idées dans la lutte des prophètes contre les hauts lieux. On a cassé l'icône, l'idole « afin de n'adorer Dieu qu'en esprit et en vérité » pour reprendre l'expression biblique. Dans cette injonction, le cognitif est évidemment privilégié. Plusieurs siècles plus tard, Descartes dit que l'imagination est la folle du logis, ce qui ne permet pas le bon fonctionnement du cerveau. Malebranche va reprendre cette idée. En 1936, le premier livre de Sartre sur l'imagination pousse jusqu'au bout cette logique de la stigmatisation de l'image. C'est cela l'iconoclasme, quelque chose que l'on a marginalisé, secondarisé, totalement relativisé, l'image et l'imagination pour mettre l'accent sur le cognitif parce que l'image suscite les sens ; elle n'est pas contrôlable alors que le cerveau peut potentiellement être contrôlé. Quand Jean-Baptiste Vico⁴ montre le retour des choses qui semblaient être oubliées, il explique que les grands moments de décadence sont ceux où il y a eu la barbarie de la réflexion. En effet, nous ne pouvons comprendre la violence contemporaine que parce que l'accent a été mis sur le cognitif et qu'il y a un retour du refoulé qui devient dès lors pervers et sanguinaire. C'est notre cerveau reptilien qui nous caractérise, ce que nous avons sucé du lait maternel depuis la

3. Gilbert Durand, *Les Structures anthropologiques de l'imaginaire*, Paris, PUF, 1960.

4. Œuvre majeure de Jean-Baptiste Vico, *La Science nouvelle* 1725, où l'auteur explique une théorie cyclique de l'histoire selon laquelle les sociétés humaines progressent à travers une série de phases allant de la barbarie à la civilisation pour retourner à la barbarie.

petite enfance jusqu'à l'almu mater, l'enseignement supérieur sous ses diverses formes, les racines.

Contemporainement, de façon empirique, nous assistons à une rébellion de l'imaginaire et à un retour à ce qui avait été stigmatisé et marginalisé ou essayé d'être déraciné par le biais de la publicité, de la télévision – trois heures par jour ce n'est pas rien, cela relativise le stade du miroir tel que Lacan ou Freud nous en ont parlé, c'est une fragmentation de l'image – des jeux vidéo qui redonnent force et vigueur à ce thème de l'imaginaire. C'est cela qui est en jeu, nous ne comprendrons rien à la politique à la géopolitique ou à l'économie si nous n'avons pas à l'esprit ce retour à l'émergence d'un monde « *imaginal* ». « *Imaginal* » dans le sens où l'on veut insister sur l'importance de quelque chose comme le faisaient les marxistes avec « *objectal* » lorsqu'ils voulaient souligner l'importance de l'objet ou Heidegger utilisant « *historial* ». Le terme d'*imaginal* proposé par Corbin, historien des idées, philosophe de l'islam et par Gilbert Durand, est justement employé pour montrer ce que j'appelle cette rébellion de l'imaginaire où la violence a sa part. La définition provisoire de la postmodernité qui pourrait nous aider à penser serait pour moi, une synergie de l'archaïque et du développement technologique. La synergie correspond à la démultiplication des effets de cette chose archaïque qu'est le partage des images et du développement technologique. Nous le voyons dans l'importance des films et des jeux de rôles ou dans la publicité, qui est pour moi la mythologie de l'ère moderne. Qu'elle est sa signification, recoupe-t-elle vos préoccupations ? Cette synergie, c'est à la fois le chevalier du Moyen Âge et le rayon laser. Comment tous ces jeux de rôle, ces films, mettent en scène la guerre des étoiles. Les dix millions de personnes qui jouent à ces jeux de rôle s'inscrivent bien dans cette mise en scène de la violence et de la guerre. Enfin, je pense que cette mise en scène est une forme « d'*homéopathisation* », c'est-à-dire que, quand nous regardons la mythologie antique, de la guerre de Troie jusqu'aux chevaliers de la Table ronde du Moyen Âge, il y a quelque chose qui relève de cette mise en scène. Cette mise en scène rejoint une vieille idée aristotélicienne : la catharsis, c'est-à-dire qui sort, on s'en purge, alors que ce qui ne sort pas contamine le corps social en son entier. La visualisation de la

violence et de la guerre, en particulier chez les jeunes générations, s'inscrit, pour moi, dans une vraie sagesse, peut-être démoniaque, qui est « le bon usage de », tel que les philosophes du Moyen Âge nous l'ont appris, c'est-à-dire que l'on reconnaît quelque chose et, dès le moment où on l'exprime, cette chose s'homéopathise. La dénégation de l'image ne peut qu'aboutir à la barbarie de la raison alors que l'intégration que j'appelle homéopathisation, faute de mieux, ce n'est pas un concept, est une manière d'ingérer quelque chose qui est de l'ordre du poison, mais qui a une fonction thérapeutique pour l'ensemble du corps collectif. C'est ce qui m'intéresse, c'est ce qui est la force de l'imaginaire, que j'appelle « l'imaginal » ce qui fait que tout un chacun, dans le corps collectif, met en scène la violence ou la guerre sous ses diverses formes en les reliant à leurs racines, ce qui aboutit à une forme d'harmonie, harmonie conflictuelle qui est le propre de toute société.

Jean-Dominique Merchet

Journaliste à Libération

Merci Monsieur le professeur pour ce cours magistral. Vous avez, à vos côtés, un professionnel de l'image qui a réalisé un film qui traite de la violence et de la guerre. Je vous propose, Gabriel Le Bomin, de nous parler de votre film et de votre expérience en réponse à ce propos très philosophique.

Gabriel Le Bomin

Réalisateur

Merci. Il est très difficile de prendre la parole parce que le niveau est assez haut. J'ai réalisé ce long-métrage et j'ai travaillé sur les sujets qui vous intéressent à travers une série documentaire de quatre heures sur l'histoire de l'armée française passée sur le service public il y a quelques mois. Concernant le film de fiction, j'ai effectivement travaillé le thème très particulier de la blessure psychique de guerre à travers la Première Guerre mondiale, c'est-à-dire la première fois que l'on a pris en charge ce type de blessés. Ce film n'a pas intéressé le public et je me suis

donc demandé pourquoi. Il y a toujours la question de la distribution, du nombre de copies mais il y a toujours des sujets qui sont plus ou moins ouverts au public et celui-ci était très fermé au public. Nous l'avons projeté à des personnes qui, une fois qu'elles avaient dépassé le cap de la méfiance et qu'elles étaient rentrées dans le film en s'imprégnant des sentiments des personnages, de leurs émotions, étaient ravies d'être là et d'en parler.

Jean-Dominique Merchet

Journaliste à Libération

Pouvez-vous, en quelques mots, nous faire part de l'histoire que vous avez voulu raconter.

Gabriel Le Bomin

Réalisateur

C'est l'histoire d'un homme que l'on retrouve errant à la fin de la Première Guerre mondiale, à l'hiver 1919, dans un état de confusion mentale dans son uniforme de soldat, et qui pose question aux gens qui le trouvent, notamment au médecin psychiatre qui le prend en charge. À travers une série de stimulations que celui-ci lui propose, des objets, des images, cet homme repart dans son passé le plus douloureux, où se trouvent les émotions les plus fortes qu'il s'agisse du registre de la violence ou du registre de la douceur. Le film se construit sur cet entrelacs de flash-backs qui nous raconte ce qu'est un homme dans la guerre. En l'occurrence il n'était que colomophile et l'on imagine qu'il a eu peu de rapport avec la violence et pourtant, bien qu'étant dans cette zone intermédiaire entre l'avant et l'arrière il a reçu le choc de la guerre. Le film parle de la manière dont chaque individu, propulsé dans ce contexte et ce chaos, fait appel à des défenses propres ou non, comment il s'effondre ou non et comment il arrive à revenir du temps de la guerre au temps de la paix et si ce retour est possible. La question est de savoir si, au-delà de l'armistice, il n'existe pas un combat intérieur qui se rejoue sans cesse. En l'occurrence, dans sa tête cela se rejoue inlassablement et l'idée

du film était partie d'images tournées dans les années 1919-1920 par les médecins militaires du Val-de-Grâce qui filmaient les blessés psychiques à des fins pédagogiques. Ces images montrent des hommes prisonniers de tics et de convulsions ou dans des états de sidération. Elles sont stupéfiantes parce qu'elles posent la question du hors-champ, c'est-à-dire que nous nous demandons ce que ces hommes ont pu voir ou faire pour revenir dans un pareil état et pourquoi leurs corps sont encore prisonniers de ces émotions deux ans après le choc. Je suis parti de cet impact-là pour travailler ensuite avec des psychiatres militaires et avec des historiens afin d'élaborer un scénario qui est devenu romanesque.

Ensuite, j'ai essayé d'aborder la question de l'impact du film auprès du public. De nombreuses personnes ont dit qu'elles ne voulaient pas voir ce genre de film parce que le sujet est trop dur et qu'elles sont déjà trop abreuvées de violence à la télévision. On ne va pas au cinéma pour vivre cela m'a-t-on dit. Ceux qui ont fait l'effort d'y aller, comme vous parce qu'ils s'intéressent à ces thématiques, ont été pris dans l'aspect émotionnel du film. Mais il est vrai qu'il y a de la part du grand public une résistance par rapport à des sujets qui, vous militaires, vous préoccupent au quotidien, ces rapports avec la violence, comment on arrive à la supporter, « l'encaisser », à revenir chez soi, à digérer et surtout à partager. J'imagine que pour la plupart d'entre vous qui partez sur des théâtres d'opérations, où vous êtes confrontés à ces réalités de guerre, le plus difficile est de revenir dans le temps de la paix avec des préoccupations quotidiennes et de partager avec une famille qui n'a pas forcément été tenue au courant pour la préserver. Le film parlait de tout cela et le public n'est pas prêt à cette réception. C'est pourquoi il est encore difficile aujourd'hui de réaliser des films de guerre et, aujourd'hui, on les fait du point de vue de notre époque. Si aujourd'hui on réalise *Joyeux Noël*⁵ c'est-à-dire les fraternisations entre Français et Allemands, c'est parce que l'on est à l'heure de l'Europe. Si on arrive à faire *Indigènes*⁶ c'est parce que l'on a progressé sur ces questions-là. Je crois que les films de guerre et d'Histoire se font du point de vue de leur époque sachant que l'armée et le cinéma font état d'une vieille histoire puisque la première caméra était un fusil photographique, un fusil équipé d'une bobine. Ensuite, les militaires

5. Film de Christian Carion, novembre 2005.

6. Film de Rachid Bouchareb, Mars distribution, septembre 2006.

ont rapidement embarqué des caméras de prises de vues dans les avions pour homologuer les tirs en vol. L'histoire de la pellicule, de la caméra et de l'armée débute dès l'origine du cinéma, dès la Première Guerre mondiale.

Jean-Dominique Merchet

Journaliste à Libération

Merci beaucoup. Je donne la parole à François Sureau qui est notamment romancier. Il a écrit un livre que je vous recommande absolument : *L'Obéissance*⁷. Il s'agit d'une histoire se déroulant pendant la guerre de 1914-1918. C'est un petit livre qu'il faut absolument lire parce qu'il permet de pénétrer dans la folie de la guerre.

François Sureau

Écrivain et avocat

Je voulais partager avec vous quelques réflexions qui ne sont pas des réflexions d'intellectuel, mais plutôt des réflexions à caractère littéraire et romanesque. Le premier élément est que la guerre, aujourd'hui, n'a aucune place dans les œuvres littéraires sérieuses, en France particulièrement. La Première Guerre mondiale a vu naître des chefs-d'œuvre aussi différents et incontestables que ceux, minéraux, qu'était *Orages d'acier*⁸ de Jünger ou *Le Grand troupeau*⁹, de Giono, l'un des chefs-d'œuvre de la littérature antimilitariste. Il en va de même pour une large partie de la poésie, du premier mouvement surréaliste, comme les premiers textes d'Aragon, ou ceux d'Apollinaire. La Première Guerre mondiale a fait naître un imaginaire littéraire considérable. Aragon écrit : « À 800 mètres de Couvrelles quel est ce mort que l'on prend pour moi ? », parce qu'il avait vu la tombe d'un homme portant son véritable nom, Andrieux. La littérature a beaucoup parlé de la guerre parce qu'il paraissait s'y jouer à la fois le sort de chaque individu, le sort de la nation elle-même et d'une certaine manière, comme à travers *Orages d'acier* et c'est l'une des raisons pour lesquelles Borges adorait ce livre, le sort de

7. François Sureau, *L'Obéissance*, Paris, Gallimard, 2007.

8. Ernst Jünger, *Orages d'acier* (*In Stahlgewittern*, 1920), première édition à compte d'auteur, 1920.

9. Jean Giono, *Le Grand troupeau*, Paris, Gallimard, 1931.

la civilisation. *Orages d'acier* est l'extraordinaire roman de l'émergence du monde technique, qui montre le sort de chaque individu et celui de la nation. Pendant très longtemps le roman français a eu une grande ampleur parce qu'il présentait un rapport à l'histoire et s'organisait autour d'éléments prenants : la traversée des apparences sociales, la traversée des apparences morales et la traversée des apparences nationales. Maintenant que les conflits sociaux sont moins importants qu'autrefois, que l'adultère est assez largement entré dans les mœurs, que la nation se dissout dans l'Europe, les trois grands ressorts sociologiques du roman français ont pratiquement disparu. Par conséquent, nous trouvons des romans à caractère strictement intimiste ou prophétique, mais beaucoup moins de romans à caractère politique qui trouveraient leur sujet dans la guerre. À l'heure actuelle, les conflits ne donnent pas lieu à des œuvres littéraires puisque ni le sort de la nation, ni celui de la civilisation, ni celui de l'individu n'y sont véritablement engagés. Il n'y a plus de grande œuvre littéraire qui ait pour thème la guerre depuis trente ans. Deux ou trois grands livres américains ont été publiés récemment, parce que les Américains, contrairement à nous, continuent à être engagés dans la guerre avec l'idée que s'y joue, à travers le rôle de leur nation, le rôle de la civilisation tout entière et que ce sont des guerres qu'il convient de gagner. Ainsi, le dernier chef-d'œuvre de la littérature de guerre est un livre du romancier américain Michael Herr écrit sur la guerre du Viêtnam et traduit en Français sous le titre *Putain de mort*¹⁰, qui est un véritable chef-d'œuvre apocalyptique. Mais c'est le fait d'un homme, appartenant à une nation qui pensait qu'elle jouait le destin de sa propre civilisation dans la guerre. Donc, il ne reste rien dans les armées qui soit intéressant pour la littérature à l'heure actuelle. Sauf, des situations limites, de mon point de vue de romancier : l'histoire du pont de Verbanja, la conquête de l'Annapurna, permettent de montrer le courage, l'abstention, le calcul, l'héroïsme, la lâcheté, la douleur et la violence. Cependant, le destin de la nation française n'est pas engagé dans l'affaire du pont de Verbanja. À côté de ces situations limites qui continuent d'être intéressantes pour la littérature mais à leur place particulière, il y a aussi les univers limites. Je pense qu'un jour sera produit

10. Michael Herr, *Putain de mort*, Paris, L'Olivier, 1996.

un film ou un livre sur le monde des opérations spéciales parce qu'il s'agit d'un univers limite entre ce qui est militaire et ce qui ne l'est pas, avec une autonomie de réflexion, d'action, de décision dans des coins lointains, des situations de quasi secret. Enfin il existe les milieux limites comme celui de la Légion étrangère qui intéresse toujours les gens parce qu'il dépasse la nation et l'armée du point de vue d'un romancier, et parce qu'il met en jeu une idée de seconde chance, de rédemption et une idée de multinationalité, éléments qui travaillent implicitement la conscience nationale, de manière non-dite, implicite et qui intéressent pour cette raison.

Alors que les grandes guerres du passé avaient produit des chefs-d'œuvre parce que quelque chose de fondamental se jouait, rien de fondamental ne se joue plus pour la littérature française depuis trente ans dans le monde des conflits.

Je vais maintenant, puisque j'y suis invité, vous parler de mon livre parce que c'est une anecdote qui m'a fascinée lorsque je l'ai découverte par hasard. En 1917, le roi des Belges, dont le pays était à moitié sous occupation allemande, est confronté à un cas où un sous-officier belge a assassiné deux femmes chez lesquelles il logeait. Alors que d'habitude, on met les gens au mur sans jugement, le roi décide de faire une exception pour que l'affaire soit jugée par une cour d'assises civile. Celle-ci condamne le prévenu, maréchal des logis, à mort. Or, depuis 1832, le roi des Belges alors que la peine de mort n'a pas été abolie en droit, prononce systématiquement la grâce des condamnés à mort. Il n'y a donc plus de bourreau, il n'y a rien. Cette fois-ci, le roi décide de ne pas avoir recours à la grâce. Il faut exécuter l'arrêt et toute une machine étatique se met en branle. Le ministre de la Justice belge écrit au Garde des Sceaux français qui demande au bourreau de Paris de gagner immédiatement la ville de Furnes pour y procéder à l'exécution du condamné. Mais nous sommes le 20 mars 1918, entre Paris et Furnes il y a deux armées qui s'affrontent dans une bataille qui dure depuis quatre ans et il est bien difficile de passer. Le gouvernement français, soucieux d'accomplir une tâche importante, se retourne vers le chef d'état-major des armées afin qu'il fournisse une escorte. Le gouvernement impérial allemand délivre des laissez-passer pour que le bourreau puisse traverser

ser la bataille, et ce qui est extraordinaire, c'est que deux pays en guerre s'entendent pour que soit exécuté un homme de plus, mais que ce soit dans les formes de la justice civile. Au moment où le bourreau de Paris arrive près de Dunkerque avec son escorte d'une douzaine de personnes dont deux Corses, un faux manchot belge de la Légion étrangère, un cavalier recyclé dans l'aviation qui, après un accident et un visage brûlé, ne peut pas bouger, se déclenche l'« offensive Michel ». C'est la dernière partie de la guerre qui a vu par exemple douze bataillons de l'armée britannique disparaître par le feu en l'espace de sept heures. Les voilà, avec le bourreau en civil, la guillotine rangée dans des caisses, brandissant des sauf-conduits et ils arrivent à passer et à atteindre Furnes. Le fondement de cette histoire est réel, je l'ai trouvée dans les mémoires du magistrat Bouchardon qui avait instruit l'affaire Mata Hari et a fait exécuter les condamnés du Bonnet rouge dont le père de Jean Vigo, le cinéaste et qui ensuite a été l'un des instructeurs du procès de Laval. Elle est également retracée dans les carnets d'Anatole Deibler, qui tenait des comptes rendus de ses exécutions. Cette histoire m'a intéressé parce que c'est une vision amorale, c'est-à-dire une vision où tout le monde a raison dans cette affaire : les soldats parce que l'atmosphère de l'arrière ne leur plaît pas, le roi des Belges parce qu'il veut maintenir l'apparence de la justice civile, le Garde des Sceaux et le chef d'état-major des armées françaises parce qu'ils veulent rendre service à leurs alliés et les Allemands parce qu'ils veulent montrer qu'ils sont civilisés ; et l'ensemble de ces raisons admissibles agit à travers des mécanismes d'obéissance qui aboutit globalement à ce processus dans lequel le romancier confesse son amitié pour ceux qui se promènent en première ligne plutôt que pour ceux qui signent les circulaires.

Jean-Dominique Merchet
Journaliste à Libération

Nous avons beaucoup parlé de la Légion étrangère et, à ma droite, se trouve un officier qui a commandé un régiment de la Légion étrangère, mais il va nous parler d'autre chose.

Hubert Ivanoff

Général de division (2S)

Après ces exposés tous remarquables, il m'est difficile de conclure. Aussi mon propos ne sera pas un exposé, mais un témoignage illustratif extrait d'une certaine période de ma vie militaire lorsque je servais au SIRPA-Terre¹¹.

La mission du SIRPA-Terre était de communiquer en direction du grand public et des militaires. La communication qui visait le grand public pouvait paraître aisée, a priori, puisque les sondages de l'époque donnaient des taux de popularité de la Défense entre 70 et 80 %. Dans ce contexte, nous avions en sus l'aide de sociétés de communication et un budget convenable. Notre déception a donc été grande de voir qu'en définitive, le grand public n'était pas très intéressé par ce que la Défense lui montrait et par ce qu'elle faisait au quotidien. Voici quelques exemples qui sont passés totalement inaperçus alors qu'ils nous ont demandé pas mal d'efforts. Dans un premier temps, nous avons fait à la télévision et dans les grands médias des campagnes de publicité dont les services de recrutement ont été plutôt satisfaits. Pendant cette période, nous avons incité des metteurs en scène à produire des films sur l'armée pour essayer de faire un peu comme les Américains. Ainsi, un premier film, *La Neige et le Feu*¹², (j'espère quand même que quelqu'un parmi vous l'a vu...), avait été mis en scène par Claude Pinoteau en 1987. Comme vous le constatez il n'a pas eu un énorme succès... (rires) et pourtant, c'était un excellent film, qui a disposé d'importants moyens militaires ; il a permis de lancer Vincent Pérez et Géraldine Pailhas, mais s'est soldé par un relatif échec. Le public l'a boudé et Claude Pinoteau n'était pas content. Nous avions fait ce qu'il fallait de notre côté et nous avons essayé d'assurer la publicité de ce film mais cela n'a pas suffi. Deuxième expérience cinématographique faite dans les années 1994-1995 avec TFI et les studios Canal + qui ont produit *Chute libre*¹³ (à ne pas confondre avec le *Chute libre* américain). Il s'agissait d'une affaire policière qui se déroulait à l'école de l'ALAT¹⁴ mais qui se promenait à Canjuers, un peu partout afin de bien montrer tous les savoir-faire de l'armée de terre française... Je vois qu'également... (rires). Pourtant, TFI avait organisé une soirée de présenta-

11. Service d'information et de relations publiques de l'armée de terre.

12. Film de Claude Pinoteau, 1991.

13. Film tv d'Yves Boisset, 1993.

14. Aviation légère de l'armée de terre.

tion et avait trouvé un moyen considéré comme extraordinairement efficace : confier la réalisation de ce film à un metteur en scène qui passait pour être antimilitariste. Je veux parler d'Yves Boisset qui n'était en fait pas si antimilitariste que cela et de toute façon, l'effet n'a pas eu d'effet. Suite à ces déceptions cinématographiques, pourquoi ne pas se retourner vers la musique, offrant un éventail plus grand pour les jeunes et les anciens. Dans un premier temps, nous avons demandé aux éditions musicales Fortin, qui avaient beaucoup d'idées, de réaliser un film de chansons populaires militaires françaises depuis le XIX^e siècle jusqu'à nos jours : *La Chanson du soldat*. En regardant les titres, nous nous rendons compte que jusqu'en 1930, la chanson populaire donne de l'armée une image sympathique. Après la guerre de 1939-1945, la main est passée aux « galériens » et aux « déserteurs » bien différents de l'esprit bon enfant précédent. Or, une idée jaillit au SIRPA-Terre dans les années 1991-1992, l'époque de la Bosnie : pourquoi ne pas trouver une jolie chanteuse qui chanterait pour les Casques bleus afin de leur faire plaisir et créer ainsi un succès populaire. Les éditions Fortin trouvent une jeune chanteuse, Christelle Adam, correspondant à nos souhaits et produisent une cassette, un CD et un DVD. Elle chante « Tellement je l'aime mon casque bleu, etc. » Mais je vois à vos sourires que dans ces années-là vous aviez d'autres soucis que d'écouter Christelle Adam qui n'est, hélas, jamais passée à la radio ni à la télévision malgré les efforts de tous. Cela avait demandé un travail suivi et le « flop » n'en a été que plus difficile même si les Casques bleus ont apprécié l'initiative. Nous nous tournons alors vers la littérature selon deux axes... (rires). Bien sûr, il y avait des choses que l'on savait bien faire, que l'on éditait à 1 500 exemplaires et qui partaient généralement dans les corps de troupes : les ouvrages d'actualité, fortement illustrés de photos, « Casques bleus, soldats, l'armée de terre... », pour lesquels on soutenait la fabrication. Nous avons opté pour la communication indirecte, comme Gérard de Villiers lorsqu'il écrit ses *SAS*, sous forme de romans de gare dans lesquels nous pourrions introduire des soldats de l'armée de terre. Nous avons choisi le personnage de Bob Morane et nous avons participé à la rédaction de trois romans dans lesquels des sous-officiers de l'armée de terre travaillaient avec ce

héros... qui sont souvent passés inaperçus des non connaisseurs. Le Fleuve noir qui a édité n'a vu aucune modification des tirages... C'est alors que nous avons décidé de créer un héros de l'armée de terre. Nous avons lancé une série de livres avec pour personnage principal un lieutenant de l'armée de terre. L'écrivain a été trouvé, nous l'avons amené sur le terrain afin qu'il récupère des anecdotes et nous avons créé les aventures du lieutenant Zach dont le premier volet s'appelle *Piège à Naqoura*¹⁵, et se passe au Liban. Il y a eu 9 romans, le premier tiré à 5 000 exemplaires, le neuvième à 2 000 et nous avons arrêté.

François Sureau

Écrivain et avocat

Je précise que vous ne trouverez pas du tout dans ces livres les éléments immoraux que vous trouverez dans *SAS*, ce qui en fait pour cela un cadeau de Noël idéal...

Hubert Ivanoff

Général de division (2S)

Mais vous trouverez ces livres chez les bouquinistes.

Voilà mon témoignage qui n'est pas du narcissisme. En définitive, le grand public est resté totalement indifférent à ce que nous faisions, sur le plan de l'imaginaire, dans le contexte des années 1990. Si globalement il était favorable à la Défense, il restait peu intéressé par les fictions qui parlaient des militaires. En revanche, sur le plan du « cognitif » le SIRPA-Terre s'est réjoui des résultats obtenus par les moyens plus classiques qui se sont révélés plutôt efficaces (campagnes de pub, relations presse, relations publiques, édition mensuelle de quatre magazines dont un audiovisuel, etc.) et j'en profite pour rendre hommage à toute mon équipe de l'époque.

^{15.} Travis Robert, *Piège à Naqoura* (collection Lieutenant Zac), Paris, Fleuve Noir, 1996.

Jean-Dominique Merchet
Journaliste à Libération

Merci beaucoup. À la même époque les gendarmes avaient aussi essayé de créer un personnage et ils ont réussi en créant la série télévisée *Femmes d'honneur* qui dure toujours. Cela a été plus aisément pour les gendarmes parce qu'ils se situent dans la société civile.

Jean-Marc de Giuli
Général de division, (2S)

Je mettrai de côté l'intervention de Monsieur Maffesoli dans un premier temps. Je vais essayer de résumer sa pensée. Du fait de l'héritage judéo-chrétien et de la primauté de la raison, la période contemporaine a été placée sous un double « imperium », celui matérialiste de la marche inéluctable du progrès technologique et social, celui religieux du salut éternel que ferait gagner une vie terrestre difficile. Or aujourd'hui nous assistons entre autres dans le cadre d'une nouvelle modernité, à une revanche de l'imaginaire qui se manifeste principalement par l'attraction et l'intérêt pour les jeux de rôles et les jeux vidéo violents. Ils seraient une manifestation de cette rébellion de l'imaginaire et un remède homéopathique à cette violence. En effet, il vaudrait mieux se défouler devant un jeu vidéo que sur les champs de bataille.

J'ai mis cette intervention de côté parce que nous sortirions de celle-ci avec l'idée que les générations montantes participeraient volontiers d'un imaginaire guerrier. Mais j'écoute d'autres intervenants, Gabriel Le Bomin le premier, puis le général Ivanoff dans un autre registre, qui disent eux, qu'ils ont essayé de participer à cet engouement et de ce besoin de faire parler l'émotion avant la raison dans le domaine littéraire, dans le domaine de la communication ou dans le domaine du cinéma. Sans succès. Pourquoi ?

Monsieur Sureau et le général Ivanoff ont souligné que, jusqu'au lendemain de la Première Guerre mondiale, l'image du soldat était très forte et que cela a généré parfois des chefs-d'œuvre littéraires ou cinématographiques. Aujourd'hui, nous nous apercevons que c'est la référence américaine qui prévaut

avec l'archétype fréquent de l'instructeur qui aboie sur un pauvre diable abruti par ce déchaînement de violence verbale.

On en a parlé. La principale explication avancée porte sur le fait que l'émotion patriotique relève d'abord de la confrontation à des enjeux majeurs et vitaux ce qui n'est pas le cas aujourd'hui, notamment pour l'Europe qui contrairement à l'Amérique n'est pas en guerre. Mais la discussion qui va suivre devrait nous permettre d'approfondir et de compléter cette idée. Pourquoi en France aujourd'hui l'imaginaire guerrier est-il aussi absent de l'image ?

Jean-Dominique Merchet

Journaliste à Libération

Nous arrivons à la dernière partie de cette journée. Le défi sera difficile à relever après le brio des interventions précédentes. Je vous présente le médecin-chef Patrick Clervoy qui est psychiatre au service de santé des armées. Armel Huet, professeur de sociologie à l'université de Rennes II a déjà conduit des travaux avec l'armée de terre. Monique Castillo est professeur de philosophie à Paris XII, et membre du comité de rédaction de la revue. François Lecointre, également membre du comité de rédaction, est colonel des troupes de marine. ▶



L'ARMÉE, LABORATOIRE SOCIAL ?

Armel Huet

Professeur de sociologie à l'université de Rennes II

Ce n'est que depuis une dizaine d'années que j'ai découvert et que j'ai compris que l'armée de terre constituait un véritable laboratoire social pour la société française et, plus généralement, pour l'analyse de toute société. Pourquoi peut-on considérer l'armée de terre en tant que laboratoire social ? Pour deux raisons majeures. La première, c'est parce que l'on peut observer au microscope les conditions fondamentales et irréductibles de ce qui fonde toute société. La seconde, c'est parce qu'elle est un miroir de notre société et qu'elle nous montre comment des hommes et des femmes, qui appartiennent à cette société éclatée et en pleine mutation, peuvent instituer un corps social qui conserve et développe une cohésion. Notre société n'est plus structurée par les grandes eschatologies du XX^e siècle et, aujourd'hui, nous pourrions dire qu'elle constitue un mystère. En effet, pourquoi l'armée garde-t-elle cette cohésion ? Je me baserai surtout sur la recherche que nous avions faite il y a quatre ans pour vous donner quelques conclusions.

Pourquoi l'armée de terre, dans une situation de combat, est-elle un laboratoire du lien social ? Nous avions découvert que nous ne pouvions pas parler du lien social dans l'armée de terre sans partir de la situation de combat. En effet, des situations d'affrontements donnent souvent lieu à des combats. Aussi, cette situation de combat structure les choses. Il faut considérer que l'ensemble de l'organisation militaire est dirigé par cet imaginaire de la situation de combat. Par ailleurs, si nous voulons étudier le lien social dans l'armée de terre, nous ne pouvons pas étudier la variété des situations et nous avons donc fait une grille d'analyse. Pourquoi la situation de combat est-elle un laboratoire d'analyse du lien social ? L'affrontement violent et la situation de combat offrent, par leur caractère exceptionnel et désintégrateur, une véritable situation de laboratoire. Aussi, l'analyse de la situation de combat, en mettant

à l'épreuve le lien social dans des circonstances d'extrêmes tensions, révèle comment celui-ci parvient à tenir et comment il résiste à sa dissolution ou comment il risque de craquer. De cette manière, le combat nous révèle les éléments constitutifs du lien social et ce qui est nécessaire pour que les hommes acquièrent des automatismes pour vivre et tenir ensemble. Aussi, ce qui est important, c'est qu'il s'agit d'un lien social entre des gens normaux : un soldat est un homme comme les autres. L'armée de terre se donne la capacité de surmonter ou de traiter cette diversité humaine pour instaurer une société qui se tient, qui est solidaire et qui peut aller jusqu'à faire accepter aux siens le sacrifice suprême. Ce n'est pas rien.

Aujourd'hui, nous parlons beaucoup de lien social en termes de solidarité. Or le lien social est ce qui nous fait construire une société entre humains en conflits permanents. Il ne faut pas oublier que chaque humain porte de la violence en lui et qu'il passe son temps à la canaliser pour rester civilisé. Nous sommes des êtres de conflits entre la convergence et la divergence, l'accord et le désaccord. Sur quoi repose le lien social ? Il repose sur l'alliance et le métier. Pourquoi l'alliance ? C'est la capacité à reconnaître l'autre, c'est-à-dire autant celui qui est différent que celui qui est supplémentaire. Reconnaître l'autre, c'est l'instituer. Instituer l'autre, c'est définir le pair, c'est-à-dire quelqu'un qui nous ressemble et avec lequel nous nous positionnons à égalité.

En ce qui concerne le métier, il ne faut surtout pas le comprendre à travers les compétences exercées, même si elles font partie du métier. Le métier permet les compétences. Il permet de rendre service à autrui et d'échanger des services qu'il nous rend. Le métier est donc la capacité d'apporter une contribution à autrui, c'est-à-dire à la cité. Mais, en même temps, il s'agit de déléguer à autrui ce que nous ne pouvons faire nous-mêmes. Le métier consiste donc en un partage et une délégation réciproques des responsabilités. Aucun homme ne saurait, sans s'exclure de la socialité, se faire tout-puissant au point d'incarner un pouvoir qu'il serait seul à exercer dans un monde qu'il serait seul à habiter sans avoir le moindre compte à rendre à personne. S'émerger au métier, c'est s'inscrire dans un système généralisé d'échanges sociaux. Le lien social consiste donc à reconnaître l'autre et à reconnaître autrui avec lequel on échangera de la contribution et du métier.

Que nous apprend l'analyse du lien social dans l'armée de terre ? La cohésion et la solidarité du groupe militaire sont nécessaires à l'accomplissement de la mission. Ne rencontre-t-on pas la même chose dans la société ? La cohésion exige une construction, une mise à l'épreuve et une identité permanente. L'autorité est nécessaire à la construction de la cohésion et de la solidarité. Peut-on faire autrement ? La cohésion est la base de toutes les autres appartenances. Le métier nous apprend beaucoup sur la construction de la personne. Nous pouvons tirer des éléments de la particularité du métier militaire. Dans le métier, existe le don de soi. Ce don de soi n'existe-t-il pas dans tout métier ? Enfin, le métier implique la maîtrise de soi.

Patrick Clervoy

Médecin en chef du service de santé des armées, chef du service psychiatrie de l'hôpital d'instruction des armées – Toulon

**L'armée, observateur social :
le point de vue du psychiatre**

Je suis militaire, je suis médecin et depuis vingt-cinq ans je passe l'essentiel de mon temps penché sur les personnels de notre armée. Je traduis ce que je perçois à partir des personnels qui souffrent et qui viennent me voir parce qu'ils ne vont pas bien ou ceux qui font souffrir leur unité et qui me sont adressés par leur commandement. C'est une observation, « le petit bout de la lorgnette », une perspective certes déformée mais qui a l'avantage d'éclairer des perceptions masquées lors d'un regard d'ensemble sur l'institution.

Comme l'objet de notre rassemblement est le débat, je propose six observations susceptibles d'être discutées : ce qui a changé en l'espace de quinze ans et que je décèle dans le discours des patients qui me sont adressés :

- ↳ l'engagement zapping
- ↳ les valeurs idéales du secours ont remplacé les valeurs idéales du combat
- ↳ la vulnérabilité face au surgissement de la mort
- ↳ les limites du syndrome du soldat de la paix
- ↳ l'implication des familles pendant et après les missions
- ↳ les femmes parmi les hommes

Premier point

L'engagement zapping. L'entrée dans l'armée est moins un engagement à servir qu'un métier comme un autre, à défaut de celui que l'on voulait faire... L'armée, c'est une porte qui reste ouverte lorsque les autres se ferment, c'est une promesse de formation lorsque le parcours scolaire a été un échec ; c'est une garantie de ressources et une aide à l'autonomie. Cela génère parfois un malentendu à l'arrivée et il m'est arrivé d'entendre, confidence d'un militaire : « je n'ai pas voulu faire ça... Je veux retourner au métier pour lequel j'ai été formé... »

L'engagement zapping, c'est aussi une démarche pensée dès le départ comme éphémère, pour ne pas durer. C'est l'engagement pour « voir », essayer puis partir si cela ne convient pas ou si cela ne convient plus. D'une certaine manière c'est moins un engagement personnel qu'un contrat passé entre deux parties. Beaucoup de soldats restent avec l'idée qu'ils peuvent dénoncer ce contrat s'ils n'en étaient plus satisfaits. Un certain nombre d'entre eux demandent une rupture du contrat avec leur unité avec la demande paradoxale d'un engagement dans une autre unité !

Je pense qu'il y a aujourd'hui un travail à conduire sur la notion d'identité de corps : ce qui est sous entendu dans la formule d'incorporation. Agir sur le mécanisme psychologique d'identification : non seulement que l'unité reconnaissse la personne comme lui appartenant (appartenance au sens fort du terme), mais aussi que la personne ait le sentiment que quelque chose lui appartient de son unité. Il persiste une nette division en deux types des unités de l'armée de terre :

- ↳ celui des identités fortes ce qui est souvent le cas des unités à caractère opérationnel comme la Légion étrangère, l'infanterie de marine ou les unités aéroportées ;
- ↳ et les unités à faibles identités de groupe qui sont des unités de service et qui sont probablement aussi celles où le taux de départ et de non-réengagement est le plus élevé.

Pour valoriser l'engagement de ces unités, il faut pour chacune stimuler sa culture propre, son héritage historique, ses emblèmes, ses figures héroïques, ses traditions...

Deuxième point

Les valeurs idéales du secours ont remplacé les valeurs idéales du combat. Devant la menace d'un affrontement, la nécessité

d'une intervention armée, des militaires me disent : « Je ne me suis pas engagé pour cela. » Leur engagement est présenté comme un engagement humanitaire avant tout qui exclue la notion d'usage agressif des armes. Cet engagement transparaît à travers une succession de verbes puisés dans le discours humanitaire : défendre, servir, secourir, aider, assister, soulager, protéger, approvisionner, transporter, bâtir et restaurer. On y note l'absence des verbes relatifs à une action spécifiquement martiale, c'est-à-dire concernant un ennemi désigné qu'il faudrait : combattre, détruire, anéantir, percer, écraser ou vaincre. Une rupture psychologique se produit lorsque le soldat qui a adopté une posture humanitaire se trouve projeté dans une action de combat. On peut se demander si le facteur principal de cette rupture ne vient pas de ce que leur engagement n'est pas soutenu par un discours de combat. Quel discours porte aujourd'hui l'institution dans les principaux médias, quelle sont les images privilégiées dans les reportages ? Dans les images stimulant l'engagement, les spectacles sanglants sont soigneusement évités. Le terme verbal « défendre » n'est-il pas devenu l'euphémisme de celui de « combattre » ? Il y avait autrefois un ministère de la guerre, devenu ministère des armées puis aujourd'hui celui de la Défense... Faut-il « remartialiser » son vocabulaire, par exemple « ministère des Forces armées et de la Défense » ?

Troisième point

La vulnérabilité face au surgissement de la mort c'est-à-dire que ce soit la mort constatée comme le travail sur charniers très traumatogène au plan psychologique, la mort qui frappe le camarade, ou alors la mort donnée et le désarroi de celui qui a tué, particulièrement les personnels aux fonctions de tireur.

Dans mon office de médecin, j'ai constaté le prolongement, plusieurs années à distance des OPEX, des états de désarroi psychologique chez le pilote d'hélicoptère de l'ALAT après des actions de combat lors de la première guerre du Golfe, et des états de désarroi psychologique chez le fantassin tireur d'élite en milieu urbain comme à Sarajevo ou en Côte d'Ivoire. Un point reste incontournable : aucun entraînement ne se fait à mort réelle... et il s'agit d'anticiper pour chacun un désarroi plus ou moins important devant la mort au combat et les cadavres sur le champ de bataille...

Quatrième point

Le syndrome du soldat de la paix, dix ans après. Sarajevo, 1992-1994, on avait décrit à l'époque (le docteur Léon Weisser, psychiatre du contingent norvégien) un tableau clinique associant chez les soldats de l'ONU de l'angoisse, un état dépressif et un risque suicidaire augmenté. Ce tableau a été appelé le syndrome des Casques bleus... On avait pu penser que, en mission de maintien de la paix, c'était lorsque les militaires étaient empêchés dans leurs actions de combat qu'ils allaient mal au plan psychologique. Une détresse très bien présentée dans le film britannique *Warriors*.

L'épisode du pont de Verbanja a pu n'être qu'un contre-exemple trompeur. À l'époque, les Casques bleus réduits à l'impuissance dans le contexte onusien avaient été très soulagés qu'on leur restitue une capacité de riposte immédiate, déterminée et décisive. C'est un leurre. Restituer la capacité de riposte n'enlève pas la grande fréquence des troubles psychiques comme c'est aujourd'hui par l'engagement américain en Irak. Dans leurs missions de police, de contrôle des foules et de combat urbain, les militaires Américains ont les autorisations d'une riposte immédiatement, déterminée et décisive. Mais cela n'a rien enlevé aux troubles psychiques observés *in situ* puis au retour.

Il faut tabler que dans les opérations militaires de ce début de siècle, 20 à 30 % des militaires de retour d'opérations, présentent des troubles psychiques nécessitant une prise en charge spécialisée, que ces troubles apparaissent en deuxième partie de séjour voire après leur retour et s'amplifient malgré ce retour.

Soulignons à ce propos la mauvaise image persistante des troubles psychiques en milieu militaire avec ce phénomène dit de stigmatisation. Même aux États-Unis, à la culture plus ouverte que la nôtre concernant ces questions, 50 % des soldats de retour d'Irak ne se donnent pas accès à un système de soins psychologiques par crainte d'une appréciation défavorable de la part de leurs camarades ou de leur hiérarchie.

Cinquième point

L'implication des familles pendant et après les missions. Le guerrier occidental du XXI^e siècle n'est plus un homme seul. Le soldat moderne est un homme accompagné. Reflet des chan-

gements sociaux et des nouveaux aspects des structures familiales, c'est un homme ou une femme accompagné par ses parents, son conjoint et éventuellement ses ex-conjoints, son ou ses enfants qu'il élève parfois seul ou dont il est douloureusement séparé. Les problèmes auxquels il doit faire face en OPEX ont progressivement imposé que l'institution militaire dans laquelle il sert s'implique dans le soutien de sa vie de famille.

Ces familles ont changé : les conjoints travaillent et n'ont pas la disponibilité de leurs aînés ; ces familles accèdent à la propriété et vivent isolées et éloignées du quartier (quartier au sens militaire) ; les conjoints tolèrent mal les absences répétées et/ou prolongées des militaires.

Le taux de problèmes de santé des conjoints (notamment les dépressions) sont nettement majorés par les contraintes de la vie militaire du partenaire. Les retours de mission sont des temps très délicats de la vie familiale et nombre de frictions se produisent lorsque le militaire en mission essaye de reprendre sa place dans son foyer. Autant de points qui justifient le développement des démarches d'information et de prise en charge des conjoints des militaires déployés en OPEX.

Sixième point

Des femmes parmi les hommes. En moyenne, et cela est valable pour les armées occidentales modernes, le taux de féminisation des forces varie entre 8 et 15 %. En ouvrant leurs portes aux femmes, les armées se sont donné la possibilité de recruter des personnels motivés, dynamiques et compétents. Quel est le constat social ?

Deux évidences préalables méritent d'être rappelées :

- ↳ il existe une donnée biologique irréductible : l'espèce humaine est sexuée, ce qui entraîne des différences morphologiques, anatomiques, biologiques, psychologiques et comportementales qu'il serait vain de nier ou de réduire ;
- ↳ il existe une donnée de culture très ancienne et très forte : le personnel militaire des armées est pensé dans une posture masculine et virile.

Les comportements machistes sont très présents, à la fois dans des gestes volontaires et bien visibles, mais aussi dans des attitudes inconscientes que l'on ne voit que par leurs résultats. Comparées aux hommes, les femmes ont une plus grande diffi-

culté à travailler et à conduire leurs déroulements de carrière dans les armées. Les séductions mutuelles, les harcèlements et les agressions existent et il est difficile d'engager un débat ou des discussions à ce sujet.

La cohabitation hommes-femmes au sein des unités est voilée par deux biais :

- ↳ le premier est de dire que, quel que soit le sexe, c'est pareil. Cela n'est pas vrai et l'engagement d'une jeune femme (au sens de sa disposition ou de sa disponibilité par rapport au service) n'est plus du tout le même après qu'elle soit devenue mère. Ce n'est peut être pas très politiquement correct de le dire ainsi, mais c'est une réalité qu'on a du mal à penser et il reste difficile pour notre institution de savoir anticiper ce changement ;
- ↳ le second est de prendre en compte le phénomène de la rencontre sexuelle. Les rapports sexuels sont interdits, non seulement en service, mais d'une manière générale dans toute enceinte militaire, même hors service. Cette disposition disciplinaire ne contraint pas en totalité la force biologique et psychique qui pousse deux personnes l'une vers l'autre...

Je terminerais ce propos par un chiffre : entre 2003 et 2004, sur le théâtre de guerre irakien, les médecins ont eu à gérer 77 grossesses parmi les militaires de l'US Army. Plus les déploiements sont longs, plus ces données comptent.

Jean-Dominique Merchet

Journaliste à Libération

Merci beaucoup pour cet exposé brillant. Comment avez-vous pu dire cela dans des termes si poétiques ? Nous avons eu notre poète.

Monique Castillo

Professeur de philosophie à l'université Paris XII, membre du comité de rédaction

Introduction

Les profondes mutations actuelles du rapport entre le citoyen et le soldat conduisent à se demander aujourd’hui si l’armée est un laboratoire social et lequel. Si bien que la question peut être posée de la façon suivante :

- ↳ de quel type de sociabilité citoyenne l’armée a-t-elle été le modèle ?
- ↳ de quelle crise de la sociabilité citoyenne l’armée a-t-elle été le témoin ?
- ↳ de quelles mutations de la sociabilité citoyenne l’armée est-elle actuellement l’indicateur ?

Une telle question est à penser avec la sensibilité autant qu’avec l’intelligence, elle réclame d’être traitée comme expérience plutôt que science parce ce qu’elle touche à nos convictions et à nos mémoires plutôt qu’à nos savoirs. On peut ainsi dégager trois types de vécus suffisamment identifiables pour nourrir le débat.

La figure du citoyen-soldat telle qu’elle survit après la dernière guerre.

Le pacifisme antimilitaire de l’individu émancipé qui s’impose comme une sorte d’identité culturelle postmoderne.

La manière dont l’armée assume le passage à une citoyenneté démocratique d’un type nouveau et les incompréhensions qui peuvent en résulter.

Le citoyen-soldat et le soldat-citoyen

Le premier type de vécu unit le soldat et le citoyen en faisant du citoyen un soldat potentiel et du soldat un citoyen accompli. Les plus jeunes n’en ont pas l’expérience, mais ils peuvent la trouver encore vivante dans les manuels d’histoire de l’immédiat après-guerre. J’ai trouvé comme exemple un manuel d’histoire de France publié en 1947 et destiné aux élèves du cours moyen de l’enseignement primaire. Il se termine par ces mots :

« Enfants,

Vous avez suivi l’histoire de votre pays depuis les temps les plus lointains jusqu’en 1945. [...] Au long des siècles, vous avez toujours vu les Français

se dresser contre l'ennemi pour défendre la Patrie, cette France au glorieux passé, cette France que vous aimez. **Jurez de vous lever, vous aussi, et de prendre les armes s'il arrivait qu'elle fût menacée et attaquée.**

[...] Cette Patrie, regardez-là : elle est bien malade. Pour lui redonner la santé, la prospérité et la gloire, suivez l'exemple de vos pères qui vous ont montré le prix du travail, du travail conscientieux, du travail bien fait. **Où que vous vous trouviez, à l'école, à l'atelier, aux champs, travaillez de toutes vos forces, travaillez de votre mieux¹ ».**

De tels propos sont guidés par une conviction forte : celle de l'identité profonde du citoyen et du soldat. L'instituteur enseigne la citoyenneté comme une mission et comme une vocation que chacun réalise par son travail et dans son travail. Mais le modèle suprême du travail bien fait est donné par le soldat puisque son « travail », si l'on peut dire peut aller jusqu'à s'identifier au sacrifice de soi, de sorte que l'identité entre travail et don de soi est alors absolue et parfaite. L'école et l'armée sont deux laboratoires de sociabilité citoyenne qui œuvrent pour la préservation d'un même ordre du monde parce qu'on le croit juste et durable.

Cet imaginaire du citoyen-soldat paraît sans doute bien désuet aujourd'hui, mais on aurait tort d'oublier que c'était en France sans doute l'ultime témoignage de la grande tradition ouverte par la Révolution française, celle de la nation en armes, d'une part, et, d'autre part, que la citoyenneté militante ou l'identification travail au combat allait être porteur des révolutions sociales en Europe. Ernst Jünger, par exemple, dans son ouvrage intitulé *Le Travailleur*² (1932) identifie totalement la guerre et le travail.

En dépit de son caractère un peu emphatique, l'enseignement de l'histoire qui est donnée dans ce manuel de 1947 signale parfaitement l'appartenance du citoyen et du soldat à un monde commun qu'il faut préserver ainsi que la présence, dans les consciences, de l'impératif de l'honneur. C'est une constante que l'on retrouve notamment dans les lettres des jeunes fusillés de Châteaubriant en 1941. Maurice Ténine était l'un d'entre eux, et, dans sa lettre d'adieu, il lui importe de laisser à sa petite fille : « un nom sans tâche que tu pourras porter plus tard avec orgueil³ ».

1. *Histoire de France*, cours moyen, P. Besseige et A. Lyonnet, Librairie Istra, 1947, p. 158.

2. Ernst Jünger, *Le Travailleur* (*Der Arbeiter*, 1931), Paris, Christianbourgois, 2001.

3. Panorama fresnois, n° 60, décembre 2007, p. 14.

L'homme contre le citoyen ?

Il fallait ressusciter ce passé pour comprendre l'énorme mutation que représente la distance qui s'établit ensuite durablement entre le citoyen et le soldat. Une mutation que chacun peut retrouver dans sa mémoire. Les années 1960-1980 forment une fracture intellectuelle et civilisationnelle qui peut se résumer ainsi : l'homme se dresse contre le citoyen ; l'individu-homme se dresse contre le sujet-citoyen. Dans la mesure où l'État se trouve mis en cause en tant qu'instance de domination potentiellement totalitaire, la citoyenneté elle aussi se trouve mise en cause. D'un côté, l'État est combattu comme instance colonisatrice, d'un autre côté, on découvre que le totalitarisme n'est pas seulement le fait des conservateurs, mais aussi des communistes qui ont pourtant été classés dans la catégorie des progressistes. Chez les intellectuels vient la grande époque de la déconstruction du pouvoir d'État ; on dépiste et on condamne tout ce qui est potentiellement totalitaire, y compris le langage (Roland Barthes). Du côté du citoyen, on redécouvre le malheur signalé par Rousseau : « forcés de combattre la nature ou les institutions sociales, il faut opter entre faire un homme et faire un citoyen, car on ne peut faire à la fois l'un et l'autre⁴ ». Pourquoi appliquer cette formule aux années 1960-1980 ? Parce qu'il semble que l'homme s'y est révolté, en tant qu'individu, contre ce qui faisait du citoyen un citoyen armé, un citoyen conquérant, un citoyen belliqueux, et, finalement, un simple serviteur du pouvoir.

L'insoumission devient ainsi le signe caractéristique de cette révolte de l'individu contre le citoyen et, par ricochet, contre le soldat. L'antimilitarisme est également un signe, c'est-à-dire une manière de s'exprimer et de dire la démoralisation qui affecte le rapport du citoyen au soldat : on ne croit plus à une alliance sacrée entre la morale, la politique et la guerre. Or, dans la tradition républicaine, la morale qui fait le lien entre la politique et la guerre vient de la nation elle-même. C'est le peuple législateur qui s'incarne dans lui-même dans la force armée.

Quelles sont donc les raisons de cette fracture entre la nation et son armée ? Comme on pourrait spéculer longtemps sur le sujet, on se restreindra à deux éléments d'explication, qui sont deux extrémités. La première reconnaît l'authenticité du

4. Rousseau, *Emile ou de l'éducation*, GF, 1966, p. 38.

message individualiste : l'individualité qui s'impose comme originalité inimitable, créatrice de soi et insoumise fait œuvre de « résistance » à la société administrée, suivant en cela la ligne esthétique d'un philosophe comme Adorno. En 1947, la résistance était incarnée par le courage de combattre au nom de la nation. En 1970, la résistance s'installe dans la méfiance de la société civile vis-à-vis de l'État. Il est devenu courant aujourd'hui d'assimiler l'individualisme au consumérisme, mais c'est commettre une injustice à l'égard de l'esprit d'émancipation d'un individualisme qui entendait résister à la dérive de la politique dans la simple administration des forces de pouvoir. En termes plus simples, il s'agit de refuser que la politique ne fasse que suivre la logique des forces productives, refus d'un pouvoir politique asservi au pouvoir économique.

À l'autre extrémité, l'interprétation du phénomène peut prendre en compte, de façon brutalement réaliste, le fait que l'identité entre le citoyen et le soldat a perdu sa vocation par le fait que le mobile suprême, à savoir la grandeur de la France, a tout simplement disparu. Quand la France a cessé d'être un empire, qu'elle a perdu ses colonies, son statut se réduit à celui d'un pays ordinaire en Europe à l'heure où les questions géopolitiques de demain commencent à se passer ailleurs dans le monde. Ainsi, le fameux slogan « faites l'amour, pas la guerre » peut se comprendre à la fois comme un acte de résistance à tout despotisme bureaucratique aussi bien que comme le constat désenchanté de l'inutilité de se battre pour des valeurs déjà perdues.

Quel bilan peut-on dresser de ce rapide survol de cette fracture advenue entre la nation et son armée ? Deux indications, peut-être :

- « la force armée est moins perçue comme une force morale que comme une force industrielle : l'idéal de la nation en armes faisait **du courage humain la force de la force**, la force morale qui justifiait l'usage des forces mécaniques. Mais si, comme le disait déjà Rousseau, « il suffit de faire en sorte qu'on soit le plus fort », alors la force ne se nourrit plus de la morale, mais de tout ce qui l'augmente, la ruse, l'hypocrisie, la technologie... »
- « mais la société civile, elle aussi, y a perdu ; elle y a perdu une force morale qu'elle ne parvient plus à restaurer aujourd'hui, »

ni dans la famille, ni dans l'école, ni dans le travail : l'idée que l'obéissance est *un lien*, un lien entre les générations et entre des situations asymétriques, a été définitivement perdu. On réduit l'obéissance à la soumission, qui n'en est que la traduction mécanique, et on oublie qu'elle est une relation qui met en action des valeurs et non des instruments. Du point de vue de la sociabilité citoyenne, c'est une perte irréparable, qui ne favorise souvent que le ressentiment et l'agressivité : on a oublié que l'obéissance repose sur la confiance, et qu'il faut être libre pour obéir alors que, seul, un individu qui a renoncé à sa liberté se soumet.

La citoyenneté dans un monde globalisé

Mais le troisième type d'expérience, celle d'aujourd'hui, réserve d'autres étonnements : ne serait-ce que parce que l'individualisme lui-même est vécu tout autrement quand il finit par épouser l'individu plutôt que l'exalter. L'individualisme est devenu synonyme d'isolement, d'absence de repères et de recul des solidarités ; l'individu est accablé par la somme des responsabilités à assumer solitairement, si bien que, comme on l'a dit très justement, « il devient déprimé parce qu'il doit supporter l'illusion que tout lui est possible⁵ ». On ressent plus que jamais le besoin d'une fraternité dont on n'a plus d'image citoyenne adéquate. La fraternité européenne n'existe pas encore, la fraternité mondiale n'est qu'une abstraction et la fraternité nationale passe pour ringarde, communautariste ou chauvine. Le citoyen d'aujourd'hui vit intensément le sentiment d'un divorce entre le sens et la puissance (puissance apolitique de l'argent, d'un côté, impuissance d'une politique du sens, de l'autre).

Quelle expérience nous apporte l'armée sur ce point décisif ? Une double expérience et un double témoignage, semble-t-il : il est clair qu'elle reste un organisme collectif dont la fraternité est la substance ; non seulement la fraternité d'armes, mais aussi une fraternité humaine totale dont on a oublié qu'elle était incarnée dans la figure du soldat inconnu : il n'est pas seulement un compagnon d'armes, mais le père, le mari ou le frère que chacun a perdu. Du point de vue du besoin de solidarité, l'armée, premier recruteur de France, conserve un pouvoir attractif incontestable.

5. Alain Ehrenberg, *La Fatigue d'être soi*, Poches Odile Jacob, 2000, p. 293.

« toutefois, ce n'est pas par cet aspect des choses que l'armée apporte l'expérience la plus instructive : c'est plutôt par le fait qu'elle affronte en première ligne les mutations les plus perturbatrices de la citoyenneté au sens traditionnel. La banalisation du recours à la violence, la mondialisation des conflits, les mutations du capitalisme, le choc des cultures etc. sont autant de défis que l'armée affronte au coup par coup. Il se peut que ses réponses aient anticipé celles que la société civile ne sait pas encore adopter. Il se peut aussi qu'il se crée un nouveau type de fossé entre l'individu et le citoyen.

Pour une part, l'armée a anticipé les mutations citoyennes que la société civile peine encore à accepter et qui consiste à passer, pour le dire grossièrement, d'une citoyenneté républicaine au sens étroit à une citoyenneté démocratique en un sens large mais encore flou. Elle sait que la citoyenneté d'aujourd'hui implique une révolution culturelle, qu'elle réclame d'adapter les esprits aux mutations technologiques et d'en gérer les coûts financiers ; elle sait traduire ses activités en termes de services, pour en assurer la rapidité et la fiabilité ; elle sait que la citoyenneté est devenue une réalité à la fois nationale et post-nationale, et qu'il faut savoir être citoyen loin de chez soi, souvent très loin de chez soi, ce qui veut dire : agir dans un monde forcément pluriel et en interaction avec d'autres.

Mais c'est peut-être là, précisément, qu'un nouveau fossé peut se creuser entre le citoyen de la société civile et le citoyen-soldat. Plus exactement : une incompréhension. Il n'est pas facile au citoyen ordinaire de comprendre ce que font les militaires, surtout depuis qu'ils ne font plus la guerre, entendons par là qu'ils ne font plus des guerres nationales au sens habituel. Difficile de se représenter la complexité actuelle du métier, quand les populations menacées sont des civils et non des soldats, que les adversaires sont souvent peu identifiables, qu'on ne se bat plus contre des États mais contre des réseaux mobiles et insaisissables. Difficile de comprendre que le principal ennemi est l'imprévisibilité. Difficile de comprendre, surtout, l'importance nouvelle de la composante éthique du métier, qui donne pour but aux opérations d'interposition de créer de la légitimité, parce que c'est la condition requise pour qu'une

citoyenneté démocratique puisse se faire reconnaître dans un monde globalisé.

Alors que le militaire doit subordonner toutes ses actions aux impératifs politiques, diplomatiques et éthiques de légitimité, le citoyen de la métropole a tout simplement du mal à accepter l'idée que la violence puisse être créatrice de légitimité. Il refuse ainsi au militaire, sans le savoir, la *légitimation symbolique* dont celui-ci a le plus grand besoin parce que la validité d'une action tient désormais à la force symbolique qu'elle acquiert dans le public.

Conclusion

Tel est, en effet, l'enjeu nouveau de la sociabilité citoyenne à venir. Dans notre imaginaire traditionnel, la force était le garant de la stabilité. Mais la force doit désormais suivre, aujourd'hui, *la mobilité des influences* (celle des interprétations, des savoirs, des inventions, des désinformations, des pressions, des émotions etc.). Il est clair que cette mobilité des influences donne ainsi à la compétence symbolique des interprètes, le plus souvent médiatiques, la puissance inouïe de créer ou de détruire les bases d'un monde commun possible. La citoyenneté, qu'elle soit civile ou militaire, se vit également en régime d'incertitude partagée...

Jean-Dominique Merchet

Journaliste à Libération

Merci beaucoup.

François Lecointre

Colonel, armée de terre, membre du comité de rédaction

Je suis l'otage militaire de cette table ronde et j'interviens en tant qu'officier qui a commandé et qui s'est forcément posé la question de la cohésion de l'unité qu'il commandait. Par conséquent, n'importe quel chef de corps qui a réfléchi à son métier et qui a tenu des fonctions d'opérations serait capable de le dire. Vous noterez au passage que l'on parle de chef de corps.

Tout le monde, quand on parle de lien social et qu'on pense à l'armée, laboratoire social, pense à cette notion de cohésion. On pense également à la fin du service national, en le regrettant, et à l'impact qu'il a eu au niveau de la cohésion sociale, et à la fin de ce rôle d'intégrateur social que jouaient les armées. Nous avons aussi pensé que nous pourrions remédier à ce manque en créant des établissements publics d'insertion de la défense (EPID), ce qui est pour moi une fausse bonne idée, parce qu'avec les EPID par le biais desquels nous pensons pouvoir apporter les qualités intégratrices du système militaire à une population aujourd'hui en rupture de ban avec la société, nous créerions, en réalité, une perversion du système intégrateur militaire qui repose sur deux choses.

Cette intégration faite objectivement par le système militaire procède d'abord de la finalité d'un corps, d'un régiment ou d'une compagnie, d'une section. La finalité, c'est-à-dire le combat. Un régiment, une armée est faite pour combattre. Ce combat implique trois éléments, selon moi. D'abord, l'éthique parce que le fait de devoir tuer quelqu'un (et ensuite l'on peut glisser sur force et violence) sur ordre est une chose extrêmement difficile. C'est une chose qui ne peut être faite qu'en ayant recours à sa propre violence. Vous comprenez bien la nécessité de cadrer, d'encadrer, de canaliser, de limiter cette violence de façon individuelle ou collective. J'observe que cette éthique militaire, liée à l'engagement au combat et à l'obligation de tuer, créé l'héroïsme, qui en soi n'est pas forcément utile, c'est-à-dire cette idée que l'on va mettre sa propre vie en danger au moment où l'on est obligé d'aller donner la mort et de rétablir ainsi une symétrie déontologique ou éthique entre la mort que l'on va donner et la mort que l'on accepte soi-même de recevoir. L'héroïsme me paraît ainsi être une notion éthique spécifiquement militaire qui illustre bien comment, de la fonction de combat découlent des exigences éthiques et des codes d'honneur. Ensuite, le combat impose une interdépendance objective, une solidarité objective car l'action au combat se fait forcément à plusieurs et la défaillance de l'un entraîne un surcroît de danger pour les autres. Le combat en soi crée donc les conditions objectives de la solidarité forte. Enfin, le combat est un élément qui requiert beaucoup d'intelligence et cette donnée échappe souvent aux observateurs extérieurs de la chose

militaire qui se contentent de lieux communs. L'intelligence est requise à deux titres. Vous connaissez tous le mot du maréchal Foch « Je ne donne pas des ordres, je commande. » Aujourd'hui, un caporal commande parce que les conditions actuelles de nos engagements font que nous ne pouvons nous reposer que sur la capacité d'initiative et sur l'intelligence des situations des plus petits échelons d'exécution, engagés très loin de leurs chefs sur de vastes zones. De cette réalité des engagements actuels, procède un impératif de commandement opérationnel et de définition d'ordres qui ne soient pas une série de tâches ou de consignes, mais bien des missions fixées en termes d'objectifs à atteindre, d'effets majeurs, et laissant toute la latitude possible jusqu'aux plus petits échelons de la hiérarchie militaire, en les habituant à cette intelligence de situation. Le général Lagarde disait déjà que l'initiative au combat est la forme la plus élaborée de la discipline. Cela est encore plus vrai aujourd'hui. L'intelligence, est aussi nécessaire parce que nous ne pouvons pas imaginer faire ce métier et combattre sans qu'il y ait une finalité à l'action de combat. Pour pouvoir tuer quelqu'un et risquer sa propre vie, il est nécessaire de pouvoir se référer à une raison supérieure. Très souvent, les chefs, chacun à leurs niveaux, vont s'épuiser dans la définition des contours les plus précis possibles d'une raison supérieure à leur engagement. Cela nécessite une grande réflexion sur son métier et sur son engagement. Ce que je retiens du combat c'est qu'il requiert une exigence éthique, une interdépendance objective entre les hommes et surtout le culte et la pratique de l'intelligence. Par conséquent, tous les soldats que nous recrutons, dans les troupes de marine, la Légion étrangère ou dans n'importe quelle subdivision de l'armée de terre se trouvent soumis à une sorte de conditionnement qui essaie de les préparer au combat et de leur donner cette qualité grâce à un style de commandement adapté. Je tiens à disposition des directeurs des ressources humaines présents dans cette salle un document qui se nomme « Exercice du commandement et de la fraternité dans l'armée de terre ». Il montre de quelle façon, dans un monde idéal, est envisagée la manière dont nous devons travailler. Évidemment, ce commandement repose sur la nécessité de l'éducation de nos hommes, et d'une grande exigence vis-à-vis de ceux-ci en termes d'intelligence. Éducation,

exigence d'intelligence, il s'agit bien de respecter les gens et il s'agit bien de fraternité. Dans le mode opératoire qui a cours dans nos régiments, nous essayons au maximum de pratiquer ce type de fraternité qui est de nature à restaurer la dignité de l'individu et à faire qu'il se socialise.

Le deuxième élément est important et va contre l'effet zapping évoqué par notre médecin. Nous essayons de créer les conditions d'une carrière, de mettre tous nos soldats dans la situation de se projeter dans l'avenir, de rattacher leurs destins personnels au destin de l'institution, du régiment, de l'unité dans laquelle ils se trouvent. C'est difficile parce que cela va à l'encontre de ce que sont la société et la jeunesse actuelles. Mais, très concrètement, la gestion des ressources humaines de notre métier de soldat est, en permanence, obsédée par cette idée d'essayer de donner des perspectives de carrières et de progression en termes de responsabilités et de niveaux de compétences à nos soldats.

Enfin, dernière chose qui me paraît importante et qui a sûrement un vrai rôle en termes de socialisation, qui peut être un élément d'inspiration, c'est la ritualisation permanente dans l'armée de quelque chose qui nous dépasse, j'ose le mot de transcendance, vous l'avez évoqué Monique, c'est-à-dire que l'on sert une cause qui nous dépasse. C'est compliqué, car sert-on notre pays ou sert-on la démocratie ? En tout état de cause, ce service de la démocratie et de notre pays est symbolisé par une ritualisation précise, par notre drapeau.

Oui, l'armée est un laboratoire social, il s'agit de l'observer comme un modèle et ce qui vient d'être évoqué constitue autant de conditions, qui, me semble-t-il, peuvent être étendues à la société civile ou à d'autres métiers. La simple existence de soldats qui s'engagent pour mettre en œuvre leurs armes au service de leur pays peut aussi être une source d'inspiration et de socialisation. Il s'agit là d'une chose essentielle : car l'armée n'existe que parce qu'elle est mandatée par des citoyens. Si la société civile accepte de mesurer toute la responsabilité qui lui revient quand elle engage ses hommes en opérations extérieures, peut-être sera-t-elle amenée à se poser les questions qui lui feront prendre conscience de son propre état collectif.

Jean-Dominique Merchet
Journaliste à Libération

Merci beaucoup.

Jean-Marc de Giuli
Général de division, (2S)

Je retiens deux aspects dans les communications qui nous ont été faites. Dans un premier volet, se sont fait écho, se sont complétées l'analyse d'un théoricien, un universitaire le professeur Huet, et celle d'un praticien, d'un militaire, le colonel Lecointre. Le professeur Huet nous dit que l'armée est un laboratoire social privilégié pour l'universitaire puisqu'elle est un champ d'investigations cliniques très intéressant pour comprendre ce qui fonde une société et ce qui fonde sa cohésion avec les maîtres mots de « cohésion sociale », de solidarité et « construction de société » en s'appuyant sur les notions d'alliance et de métier. Le colonel Lecointre emploie les mêmes mots ou des mots similaires en témoignant de la recherche permanente dans les unités de la cohésion en vue de créer de la fraternité, de la confiance. Il souligne combien la pratique du métier s'inscrit dans ce souci de commandement « intelligent » laissant toute sa part à l'initiative. Ceci passa aussi par le souci de responsabiliser les soldats vis-à-vis de leur avenir dans l'armée.

Le deuxième volet des interventions, celles de Monique Castillo et du professeur Clervoy se rejoignent et illustrent une sorte de symbiose entre la société et les armées. Le professeur Clervoy examine le comportement psychologique des militaires et je ne peux m'empêcher d'être frappé en voyant à quel point les comportements qu'il constate présentent de larges similitudes (le zapping, la vulnérabilité face à la mort, le rôle des familles, et les femmes au milieu des hommes) avec notre société actuelle. S'appuyant sur une rapide analyse historique, Monique Castillo, quant à elle, nous présente trois types de rapports entre soldats et citoyens : l'identité au lendemain de la guerre, l'opposition des années 1970 et la possibilité actuelle d'un nouveau pacte comme substitut à l'individualisme ambiant. Elle conclut par le défi sociétal qui nous attend, défi qu'il nous reste à résoudre ensemble.

■ Discussion avec le public

Thierry Cambournac

Général de corps d'armée, inspecteur de l'armée de terre

Je voulais évoquer la présence des femmes dans un monde d'hommes. Quand nous déployons une troupe au niveau d'un carrefour et que dans le groupe de combat il y a une femme, qu'on le veuille ou non, pour les personnes situées en face, le point faible c'est la femme ; ceci pose un vrai problème au niveau du commandement, c'est-à-dire comment laisser cette femme à égalité des hommes face au risque alors que ceux qui se trouvent en face sont convaincus que la femme est le point faible du système. Par ailleurs, les hommes sur-réagissent à la blessure d'une femme en opération et il est plus difficile de tenir un groupe de combat quand il y a une femme blessée que lorsque c'est un homme. Féminiser, oui, mais les choses ne sont pas aussi simples que ce que l'on nous explique. D'ailleurs, je ne suis pas sûr que notre pays accepterait aussi facilement des retours de cercueils contenant des femmes que des cercueils contenant des hommes.

Deuxième réflexion, et pour avoir un point de vue différent que celui du colonel Lecointre, si il y a un laboratoire social c'est parce que nous devons créer des solidarités entre les hommes, c'est notre particularité, le fondement de notre efficacité. J'ai toujours été frappé par la question : pourquoi les Allemands se battaient-ils aussi bien en 1945 dans Berlin ? Parce qu'ils étaient entre camarades, ils savaient qu'ils avaient perdu la guerre et qu'ils ne défendaient pas un régime moral. Ils se battaient par solidarité entre camarades. Et cela me paraît plus important que le reste.

André Thieblemont

Ethnologue, colonel à la retraite

Je suis le premier convaincu que l'armée de terre est un laboratoire social. D'ailleurs, le fondateur de la sociologie mili-

taire, Hubert Jean-Pierre Thomas, disait que l'armée de terre était une occasion de performances pour les chercheurs parce que ses structures, son organisation et ses finalités, sa confrontation à l'extrême, font que les problématiques qui existent dans les sociétés civiles y sont condensées. Mais, je pense que dans les interventions précédentes, hormis celle du médecin-chef Patrick Clervoy, les tensions et les contradictions que l'armée de terre est obligée de résoudre chaque jour avec ses systèmes de régulation, avec sa tradition et ses cultures, ne sont pas mises en évidence. L'ordre se crée à partir du désordre. Comment fait-on pour réguler le désordre ? Comment fait-on pour, à partir des différences, créer de l'unité ? Ceci relève d'un travail de régulation sociale qui mériterait un regard beaucoup plus perçant des militaires eux-mêmes. Et pour revenir sur l'imaginaire, je crois, mon général de Giuli, que les « pourquoi » il faut les laisser en suspens, parce que la capacité du militaire à produire de l'imaginaire l'aidera à comprendre comment fonctionne sa culture.

Dominique Charlier

Lieutenant-colonel, armée de terre

Je voulais réagir aux propos qui ont été tenus par le médecin-chef du service de santé et les vôtres, mon général, en ce qui concerne l'emploi des femmes dans l'armée et leur rapport à la mort. Certes, il est clair que la femme est pensée, dans l'imaginaire, l'inconscient collectif, comme devant donner la vie et non pas recevoir la mort. Néanmoins, si des femmes s'engagent, c'est qu'elles sont prêtes elles-aussi, après avoir réfléchi à ce sujet, à le faire dans ce contexte précis. Aussi, je déplore d'entendre qu'il est impossible de concevoir qu'une femme puisse être otage ou encore, qu'elle puisse recevoir la mort. Ce n'est pas plus impossible que de voir un homme recevoir la mort quand on est une femme. Il y a un problème de culture et de réflexion de ce côté-là. Messieurs les officiers, vous n'avez pas le monopole de la mort.

Thierry Cambournac*Général de corps d'armée, inspecteur de l'armée de terre*

Je partage votre avis. Nous sommes dans le même cas de figure que dans l'église où les femmes ne peuvent pas devenir prêtres. Pourquoi ? En fait, nous opérons une distinction de nature entre l'homme et la femme, c'est-à-dire entre le mâle et la femelle. Et, la distinction de culture dépasse complètement cette différence de nature. Il y a ensuite des conjonctures, des habitudes que je ne nie pas. Mais culturellement, nous ne voyons pas pourquoi des femmes ne joueraient pas compte tenu des différences naturelles, un rôle identique à celui de l'homme dans l'acte militaire.

François Lecointre*Colonel, armée de terre, membre du comité de rédaction*

Si je peux donner mon point de vue, Mon général, ceci est un poncif. Oui, tous les soldats disent qu'ils ont peur qu'une femme soit blessée ou tuée parce que l'effet sur eux en sera plus important. Mais je ne l'ai jamais constaté. En revanche, la vraie difficulté de la présence des femmes dans le cadre d'opérations extérieures est celle de la relation amoureuse et de la séduction, problème qui se pose de la même façon quand il s'agit d'homosexuels. Je ne porte aucun jugement, mais la vraie difficulté c'est d'être capable de faire en sorte que soient tendus vers l'objectif ultime, qui est le combat et le service de la mission, des hommes de 20 ans qui pendant trois ou quatre mois, seront tentés par des relations de séduction amoureuse. Cela est une vraie difficulté ; pour le reste, la femme peut faire la même chose qu'un homme en opérations extérieures. ■

CONCLUSION

Jean-Louis Georgelin
Général d'armée, chef d'état-major des armées

Mesdames, Messieurs

Lorsque la rédactrice en chef de la revue *Inflexions* m'a proposé de venir conclure ces rencontres, j'ai immédiatement accepté. Je suppose que cela a été largement fait au cours de cette journée, mais je tiens à saluer avec force à la fois le dynamisme de la revue *Inflexions* et l'intérêt des rencontres placées aujourd'hui sous son égide. Je ne m'étendrai pas sur le niveau atteint par la revue. Chacun, dans les milieux militaires comme dans les cercles intellectuels a pu constater le réel succès d'une entreprise a priori difficile. Rassembler dans une même publication les réflexions des acteurs de terrain que sont les militaires et celles de ceux qui ont choisi de penser l'action, faire converger sur des sujets communs les considérations de spécialistes venant de plusieurs disciplines de l'université était un vrai défi. Il a été relevé avec brio, si j'en juge par la qualité des numéros déjà parus. Je dois souligner ici, en tant que chef d'état-major des armées, à quel point les sujets des articles publiés par la revue m'ont paru bien correspondre aux problèmes que nous devons résoudre aujourd'hui. Les débats sur la technologie, sur les sociétés militaires privées ou sur les relations et différences entre défense et sécurité sont à l'évidence au cœur de l'actualité. Je voudrais davantage revenir sur les rencontres elles-mêmes et ce qu'elles symbolisent. Je voudrais que cette journée soit l'occasion d'un nouveau départ pour que la plume et l'épée, le monde intellectuel et le monde militaire raffermissent des liens qui ont pu être distendus dans les années passées. Reconnaissons-le, ces relations n'ont pas été toujours faciles.

Le savant, en contact permanent par ses lectures, sinon par ses fréquentations, avec les plus grands esprits, n'est guère porté à se préoccuper des contraintes de la vie militaire. Plus encore, sa perspicacité et sa sagesse lui font mesurer à quel point la violence et la guerre sont folies ; sa vision de long terme le porte à s'impatienter devant la lenteur avec laquelle les hommes de

bonne volonté parviennent à résoudre leurs différends par les voies de la raison.

Mais le soldat, quant à lui, se déifie des théories intellectuelles trop parfaites. Il sait que la guerre ignore souvent la rationalité. Il sait que l'action échappe toujours aux prévisions les plus précises. Il sait que l'adversaire auquel il se confrontera aura un comportement souvent imprédictible. Il sait que l'homme plongé dans le danger, la fatigue, l'incertitude trouve peu de secours dans les théories les plus brillantes. Naturellement féru d'histoire, il craint l'angélisme dont il entrevoit les conséquences funestes. Certes, il a fait sienne cette antique certitude du tragique de l'histoire des hommes et se montre volontiers dubitatif quant aux projets de paix perpétuelle. Mais il sait que trop souvent aussi l'angélisme est un facteur d'exacerbation de la violence guerrière, que la tentation est toujours forte, face au spectacle de situations injustes ou révoltantes de prôner l'usage des armes sans prêter assez attention à ses conséquences.

Si les relations n'ont donc pas toujours été faciles, elles ont aussi été empreintes d'une certaine fascination. Il est légitime que le philosophe ou le sociologue ambitionnent de traduire dans la réalité les théories auxquelles ils réfléchissent. Par ailleurs, la tentation fut souvent forte de considérer la guerre comme l'expérience ultime. L'image d'Hegel s'extasiant devant l'« esprit du monde » au passage de Napoléon après Iéna est restée dans les mémoires.

Mais l'inverse est tout aussi vrai. Plus qu'un autre, le soldat s'interroge sur le sens de son action et la meilleure façon de la mener à bien. L'histoire de la pensée militaire témoigne de cette constante tentation du soldat de penser la guerre, d'appréhender le sens de la mort qu'il va donner ou recevoir, de comprendre l'ennemi qu'il va rencontrer. Cette réflexion a pu d'ailleurs donner lieu à des sommets de l'intelligence humaine, que l'on pense aux œuvres du Prussien Clausewitz ou plus récemment du Français Beaufre.

Depuis plusieurs décennies, le monde militaire et le monde intellectuel s'ignoraient pourtant. Les raisons en sont connues. La défaite de 1940 fut aussi, elle fut surtout, une défaite intellectuelle. Au-delà de ses effets immédiats, elle développa dans le monde militaire une grande méfiance pour la spéculation trop théorique. Les conséquences des événements d'Algérie, le

développement de l'arme nucléaire, l'inscription de notre doctrine militaire dans le cadre d'une guerre conventionnelle contre le Pacte de Varsovie qui s'annonçait dure mais prévisible aboutirent à une relative atonie de la pensée militaire. C'est à peine si quelques esprits supérieurs parvinrent à se faire entendre dans le cadre du débat sur la dissuasion, je pense aux généraux Gallois, Poirier ou Beaufre et Ailleret. Simultanément, pour un Raymond Aron qui consacrait une partie de son œuvre aux débats stratégiques, les composantes les plus dynamiques du monde intellectuel, souvent enferrées dans les artifices du débat idéologique, parfois attirées dans les méandres d'un pacifisme de bon ton, délaissaient les questions militaires.

Aujourd'hui, cette situation est sur le point de s'inverser ; votre présence à tous ici en témoigne. Penser la guerre et la violence me paraît être un enjeu de civilisation fondamental. Sans doute, comme ce fut déjà le cas au cours de notre histoire, nous sommes dans un moment où il serait présomptueux de croire que la guerre, ce phénomène qui a rythmé l'histoire des hommes, appartient au passé. C'est surtout le cas parce que l'action militaire subit aujourd'hui des mutations de grande ampleur qui engagent toute la société. Ces mutations posent des questions auxquelles nous devrons collectivement répondre, car ne pas y répondre aurait des conséquences graves, dont les répercussions iraient très au-delà du cercle militaire. Permettez-moi d'en évoquer quelques-unes. Quelle est aujourd'hui la différence que nous voulons faire entre la figure du soldat et celle du policier et, en corollaire, entre la figure du coupable et celle de l'ennemi ? Cette question de la figure de l'homme en guerre me paraît très importante et je sais que vous y avez réfléchi longuement cet après-midi.

Devons-nous réécrire le droit de la guerre, alors qu'il peine à s'adapter aux évolutions des techniques et des formes asymétriques de conflit ? Dans quelles conditions l'usage de la violence létale est-il légitime ? La culture militaire européenne peut-elle et doit-elle évoluer ? Comment peut-elle tirer parti de la richesse de son histoire pour proposer à d'autres partenaires ou alliés les valeurs qu'elle incarne ? Quel rapport la construction européenne dans le domaine de la défense entretient-elle avec l'idée de souveraineté ? Quelle est la place aujourd'hui pour une société militaire au sein de la société

française, question qui rejoint celle de l'armée laboratoire social dont vous venez de débattre ? L'ensemble de ces questions et bien d'autres engagent tout notre corps politique. Elles nécessitent que tous, intellectuels et acteurs de la société en débattent. Parce que les armes que portent nos soldats, ce sont les vôtres, ils les portent en votre nom. Ils ont besoins de vous. Parce qu'aussi, le soldat fait partie de ceux qui sont au contact de la réalité la plus concrète, celle en qui se matérialisent les évolutions les plus chargées de sens sur lesquelles la réflexion doit se porter.

C'est de ce besoin de croisement des expériences et des expertises qu'est née la revue qui nous rassemble aujourd'hui. Mais d'autres initiatives sont indispensables que je vais m'employer à favoriser. Je pense en particulier à l'enseignement militaire supérieur, à l'édition des ouvrages militaires, aux multiples occasions qui doivent favoriser la connaissance mutuelle. Car entre ceux qui ont choisi de servir par les armes et ceux qui ont choisi de servir par leur plume, il existe toujours une affinité qui dépasse les différences de sensibilité, une affinité qui tient à la certitude d'agir en vue du bien commun et de se mettre au service de la vérité.

Je vous remercie. ■

L

POUR NOURRIR LE DÉBAT



PATRICK DESTREMAU

Saint-Cyrien, le colonel Patrick Destremau appartient à l'arme des troupes de marine. Il est affecté actuellement à l'état-major des armées

L'AVENIR DE LA GUERRE ?

DANS L'ORDRE MONDIAL QUI SE DESSINE, LES ÉTATS OCCIDENTAUX EMPLOIENT SURTOUT LA FORCE POUR FAIRE FACE À LA VIOLENCE INTÉRIEURE DES ÉTATS FAILLIS. VOLONTÉ DE CONTRIBUER À LA PAIX DANS LE MONDE, DE PROTÉGER LEURS POPULATIONS, DE MAINTENIR OU DE TENIR LEUR RANG. QUEL SERA L'AVENIR DE L'EMPLOI DE LA FORCE ? CONTINUERONS-NOUS À « STABILISER » LES ZONES GRISES DU MONDE, À SUPPRIMER LES FORMES LES PLUS INACCEPTABLES OU MENAÇANTES DE CRISES INTRA-ÉTATIQUES ? NOS ARMÉES DOIVENT-ELLES SE CONCEVOIR COMME DES RECONSTRUCTEURS D'ÉTAT, DES FAISEURS D'ORDRE DE SOCIÉTÉS ÉCLATÉES ? DES ÉRADICATEURS DES GERMES OU DES BASES DU TERRORISME MONDIAL ?

Plusieurs raisons justifient de questionner cette vision de l'emploi et de l'utilité de forces militaires. En premier lieu, il y a toujours un risque à se définir par les modalités. Dessous ou plutôt au-dessus de cette conception se cache un modèle stratégique sous-jacent non explicité. La guerre (au sens de l'emploi par les États de la force) est une forme particulière de mise en œuvre de la politique. Elle n'en est plus la continuation mais l'accompagnement. Elle marque, dans l'éternelle dialectique des volontés des acteurs internationaux, l'intransigeance d'un groupe à faire valoir sa vision du monde par tous les moyens, jusqu'à la violence. La question de la finalité précède bien sûr celle des modalités.

En second lieu, il paraît imprudent d'attendre la rupture pour la constater. En raison de contraintes budgétaires pesant sur le budget des États, de la nécessité conséquente de faire des choix capacitaire, du temps nécessaire au renouvellement de la doctrine, à la réalisation des matériels et à la préparation des forces, les pays occidentaux n'ont pas ou plus les ressources, s'ils ne les ont jamais eues, pour se doter d'outils militaires qui les assureraient contre tous les risques. Ils sont forcés d'anti-

ciper et de choisir. Or les relations entre les hommes évoluent plus continûment que nous ne pouvons ou voulons le reconnaître. Les moments apparents de bifurcation ne sont souvent que des instants de prise de conscience. L'idéal de l'anticipation stratégique serait de ne pas les attendre. La paresse ou la docilité intellectuelle peuvent réduire la prospective à de simples raisonnements par continuité. Peut-on imaginer que la stabilisation des États faillis constitue le nouveau et seul champ d'affrontement des puissances post-guerre froide ? Quel est l'écart entre ce que nous sommes capables de voir, de concevoir et la réalité qui se déploie progressivement ?

En troisième lieu, la reconstruction des États faillis sous la gouvernance des États les plus puissants se heurte à deux difficultés structurelles majeures. La restauration d'un ordre social stable dans des pays divisés par des crises profondes reste controversée, difficile, longue et coûteuse alors que les opinions publiques occidentales attendent l'inverse. Plus loin, amener les populations locales à reconnaître rapidement la légitimité d'un État sous l'autorité de puissances tutélaires constitue une stratégie aléatoire. Les exemples historiques de réussite sont très peu nombreux. En effet ces pays en crise connaissent de grandes difficultés à établir par eux-mêmes un consensus national. Et le soutien d'un gouvernement par des forces facilement accusées d'être occupantes, ne peut qu'affaiblir sa légitimité. Les hommes cherissent trop leur liberté pour accepter facilement une volonté étrangère. À cela il faudrait ajouter le manque d'unité d'action d'acteurs internationaux agissant rarement sous une autorité politique internationale forte, dans des cadres limités en durée et en portée. Quelquefois les commandants de force assument presque seuls la charge de la reconstruction alors qu'ils n'ont ni l'autorité, ni souvent les moyens nécessaires. Ainsi des interventions trop éloignées d'intérêts nationaux tangibles ou trop ambitieuses s'enlisent jusqu'à imposer des retraits misérables, propres à affaiblir la crédibilité des suivantes. Elles posent la question de leurs places dans la stratégie générale des pays les plus puissants.

Le rétablissement de la paix dans des États déchirés, la lutte contre le terrorisme, l'obligation de soutenir des alliés, la volonté de tenir sa place dans le directoire du monde en consti-

tuent les principales raisons. Ces interventions lointaines visent à diminuer l'insécurité du monde et à accroître la sécurité de nos concitoyens. Il semble aussi que, faute d'adversaires clairement identifiés ou dicibles, la violence est devenue le mal à combattre. Le terrorisme, le totalitarisme ont été érigés en maux absous, en épouvantails subjectifs et désincarnés qui rendent le questionnement des politiques difficile, l'ingérence collective et l'aliénation individuelle justifiées. Pourtant si les puissances intervenantes subissaient de lourdes pertes, ou pire, ne pouvaient faire régner l'ordre annoncé, les électeurs reposeraient la question de la légitimité et du coût de ces interventions. Certains en questionnent déjà l'utilité : diminuent-elles ou augmentent-elles l'insécurité des États occidentaux ? Doit-on accorder la priorité à la protection directe des territoires ou à des opérations de stabilisation qui, pour certaines, semblent accentuer les divisions du monde ? Au final le risque politique d'une critique de certaines interventions paraît important.

Pour autant ces questions sont-elles pertinentes ? Poser l'équation stratégique comme une obligation morale de faire face à la violence ne peut que biaiser la réponse. Cette vision manichéenne du monde masque la dialectique propre aux relations entre les États, affrontement de volontés dont la violence n'est qu'un effet. Penser le monde de demain comme rupture avec celui d'aujourd'hui nécessite de s'interroger précisément sur les déséquilibres et les antagonismes. La fin de la domination occidentale, dont l'origine remonte au XV^e siècle, est sans doute la rupture majeure susceptible de modifier profondément l'ordre international. L'évolution relative des grands déterminants de la puissance des États (population, produit national brut, niveau de développement, budget militaire) montre que les équilibres actuels seront remis en cause dans les décennies à venir. De nouvelles puissances globales ou régionales vont émerger. La période de stabilité de l'après guerre froide est une parenthèse sur le point de s'achever. Le temps des dividendes de la paix va-t-il s'effacer devant le temps des puissances de l'Est ? Le monde unipolaire d'aujourd'hui, dominé par l'hyperpuissance américaine, soutenu par les pays de l'Alliance, va céder la place à un monde plus éclaté, multipolaire. Toute mutation comporte sa part d'incertitudes et de risques. Les change-

ments à venir seront d'autant plus difficiles à gérer qu'ils vont s'effectuer dans un contexte de relativisme des valeurs, d'accroissement continu des besoins, de raréfaction de certaines ressources terrestres, en particulier énergétiques, d'aggravation des écarts de richesse et démographique, de changement climatique, pour ne citer que les plus importants.

Les États dominants vont donc être confrontés à un choix : maintenir leurs positions privilégiées ou négocier le nouvel équilibre du monde. Les États émergents sont confrontés à la problématique inverse : quand et comment faire valoir leur droit au directoire international ? Le risque est important que la crispation des premiers ou l'impatience des seconds ne se transforment en affrontement. Dans ce monde multipolaire en formation, aux nombreux facteurs de tensions, il n'est pas certain que les mécanismes de gouvernance mondiaux puissent absorber ces chocs futurs. Le système international actuel est perçu comme hégémonique et injuste par nombre de défavorisés de la planète. Comment ne pas s'inquiéter du décalage entre la diplomatie d'inspiration post moderne des États occidentaux et la pratique plus westphalienne d'autres régions du globe ? L'analyse comparée des budgets militaires des plus grands États est particulièrement significative. L'augmentation des surplus économiques des nouvelles puissances va accélérer la modernisation de leurs forces armées. La détention d'une capacité crée la tentation de l'utiliser. Les guerres se décident dans les esprits des peuples et de leurs dirigeants. Or les rapports de force entre les États évoluent aujourd'hui plus vite que la perception de certains acteurs. Cette asymétrie des représentations mentales peut susciter les intransigeances les plus dures et les réactions les moins rationnelles. Les nouveaux pôles peuvent choisir entre plusieurs options stratégiques. La première, sans doute la plus raisonnable, serait d'infléchir les mécanismes de gouvernance en leur faveur. La seconde serait d'accélérer et d'affirmer l'inversion des rapports de force par des stratégies indirectes d'affrontement. La troisième aboutirait à mener de véritables guerres contre les anciens. Pour de multiples raisons dont la possibilité d'emploi des armes nucléaires, cette dernière alternative n'est pas la plus plausible même si elle reste la plus dangereuse.

La seconde option pourrait apparaître à certains comme opportune ou nécessaire. Cette stratégie indirecte chercherait l'affaiblissement progressif des puissances « historiques » en utilisant le recours à la violence comme facteur supplémentaire plus que décisif ou déterminant. Les procédés sont nombreux, anciens mais jamais éculés : fausser la perception des États dominants, les diviser, provoquer leur engagement à faux, les user contre des oppositions entretenues (jusqu'à une prolifération contrôlée des armements les plus létaux)... En d'autres termes, certains pourraient chercher à affaiblir la volonté et les moyens de leurs adversaires par un chaos maîtrisé, indolore et, si possible, impuni. Il leur sera possible de trouver des alliés objectifs dans les réseaux mafieux ou terroristes, les États riverains d'un pays en crise. Se réjouissant des difficultés d'un voisin, ces derniers peuvent accepter de servir de sanctuaire aux mouvements d'opposition, et leur livrer l'armement nécessaire. Les effets induits de la déstabilisation de ces pays seront multiples : mouvements de populations, création d'écosystèmes favorisant le développement des mafias et du terrorisme... L'invasion de l'Irak par les États-Unis, si elle avait été suscitée par d'autres, pourrait en être l'archétype : provoquer l'enlissement de votre principal adversaire dans un combat dont il ressort affaibli diplomatiquement, militairement, financièrement, économiquement sans que jamais vous n'y soyez directement impliqué. Comment ne pas observer que la création de trous noirs géopolitiques est déjà célébrée comme une intéressante possibilité par les esprits les plus cyniques !

Simultanément les nouveaux pôles rechercheront à augmenter leur puissance propre en étendant leurs zones d'influence. Les lignes d'opérations principales viseraient le contrôle d'États faibles ou stratégiques, l'accès aux ressources critiques. Certaines parties du monde, lieux d'enjeux ou de crispations géopolitiques, sont des zones potentielles d'affrontements : le Moyen-Orient, l'Afrique, l'Asie centrale, les principaux détroits, pour ne citer que les zones les plus proches de l'Europe ou les plus sensibles. Les zones grises, intervalles géopolitiques, seront ou sont déjà des lieux d'opportunité stratégique dont la domination sera disputée. La tentation d'une manipulation des masses les plus souffrantes n'est pas à exclure. Serait-il possible que de

nouvelles idéologies, comparables à ce que fut le national-socialisme ou le communisme en leurs temps, puissent cristalliser et rassembler les oppositions ? Certains stigmatisent déjà le libéralisme, présenté comme l'habillage d'une politique impériale, et lui opposent une autre représentation du monde, aggravant ainsi le risque d'irrationalité. Demain, au nom d'une autre vision, le droit d'ingérence sera peut-être réclamé par ceux qui le contestent le plus aujourd'hui. Les modes d'action militaires seraient multiples allant de l'accord de défense, associé ou non au déploiement de conseillers ou de troupes, jusqu'à l'intervention directe. Plus loin la nécessité d'affirmer ses droits, d'impressionner ses adversaires, de définir une ligne indépassable pourrait justifier de véritables aventures militaires, pics de violence soudains, sous la forme de leçons brutales mais contenues. Des bombes à retardement géopolitiques, comme la question du statut de Taiwan, pourraient aussi être le facteur déclenchant de ces confrontations.

Probablement certains acteurs seront attentifs à ne pas générer des situations de chaos dont ils pourraient eux-mêmes souffrir. Il serait pour autant imprudent d'espérer que l'interdépendance croissante du monde limitera les conflits. Au contraire, la multiplication des liens entre les États rend plus supportable les crises dès l'instant où elles restent raisonnablement circonscrites. Il n'est pas avéré non plus que la menace du feu nucléaire freine ces ambitions. Les nouveaux pôles peuvent faire le calcul exactement inverse. Les forts craignent les fous, parce qu'ils le sont. Les fous peuvent aussi questionner la fermeté des forts. Et les fous, comme leur nom l'indique, ne sont pas entravés par les mêmes interdits psychologiques.

Au final quelles seront les menaces, à quels modes d'action militaires les puissances occidentales pourraient-elles avoir à faire face ? À l'évidence leurs opposants choisiront de les affronter où ils estimeront qu'ils auront le plus de chance de les user ou de les vaincre. Première menace contre la paix, les pays ne disposant pas d'arsenal nucléaire vont s'attacher à s'en doter et accroître ainsi leur liberté d'action. Parallèlement la violence intra-étatique, générée par la faillite des États les plus faibles va demeurer et risque de s'amplifier. Dans le court

terme ce procédé pourrait être le plus probable car il minimise la supériorité militaire occidentale et multiple les possibilités d'asymétrie (politique, militaire, juridique et économique). L'intervention directe ou par le biais de commanditaires (sur les modèles de l'intervention soviétique en Tchécoslovaquie ou des opérations cubaines de la guerre froide en Afrique) est une méthode plus extrême, plus probable dans la périphérie des puissances émergentes ou dans des zones d'enjeux stratégiques. Ces combats seront par nature plus symétriques. Leurs succès nécessitant une évolution des rapports de force ou l'émoussement de la volonté adverse, le risque en paraît moins immédiat. Dans le même terme, l'affrontement limité entre les puissances historiques et les nouveaux pôles sur leurs frontières ou des théâtres extérieurs n'est plus totalement à exclure (sur le modèle de la Chine et de la Russie sur le fleuve Amour, de la Chine et des États-Unis en Corée). Prolifération, déstabilisation, intervention et finalement affrontement limité forment ainsi le faisceau des menaces d'aujourd'hui et de demain. Rien ne nous assure qu'elles seront séquentielles. La variété des acteurs et des situations fera qu'elles s'enchevêtreront et peut-être se combineront. Ainsi le calcul stratégique ne peut nécessairement anticiper sur une aggravation continue de la conflictualité qui en faciliterait la maîtrise.

Face à la polarisation du monde et au risque d'affirmation par la violence de certaines puissances émergentes, quelle stratégie militaire générale de réponse pourrons-nous opposer ? En premier lieu aurons-nous la volonté de nous y opposer ? Il n'est pas certain que les opinions françaises ou européennes s'accordent toutes sur le besoin ou la nécessité d'opposer la force à la violence. Or l'État et les forces armées ont besoin d'un consensus minimal pour s'engager dans des opérations difficiles. En même temps les États ne peuvent pas s'exonérer de leurs premières responsabilités : la défense de la sécurité, des valeurs et de la puissance nationales face aux autres peuples, en deux autres mots : l'indépendance et la liberté. Si nous voulons la paix, il nous faudra peut-être faire la guerre. La France sera simultanément confrontée à plusieurs défis : susciter une volonté nationale forte, s'accorder avec des alliés, dispo-

ser des forces armées adaptées, répondre à ses obligations et faire valoir ses droits. Quelle peut, quelle doit être l'ambition militaire française ?

À l'évidence les seules forces armées françaises ne seront pas en mesure de faire face à un tel éventail de menaces. Elles ne pourront le faire qu'avec d'autres, dans le cadre des alliances existantes : l'Union européenne, le traité de l'Atlantique Nord ou de coalitions *ad hoc*. Compte tenu de l'aggravation possible des tensions, il est fort probable que l'Europe soit le premier cercle de communauté d'intérêt et de solidarité dans lequel nous nous reconnaîtrons. La question de la nature et du volume de nos participations est autant une interrogation politique que militaire. Au mieux les armées françaises devraient être capables :

- ↳ de continuer à dissuader par des moyens conventionnels et nucléaires toute agression directe.
- ↳ d'assumer leurs responsabilités vis-à-vis des ressortissants français dans le monde.
- ↳ de participer à la stabilisation des États à fort enjeu stratégique en se prémunissant contre le risque d'usure. Ainsi, il conviendrait de limiter ces engagements au strict nécessaire en préférant agir sur des facteurs déterminants plutôt qu'en voulant assumer le plein rétablissement d'un Etat de droit.
- ↳ de se préparer à contraindre les tentatives adverses d'extension par la violence de leurs zones d'influence par des actions d'ampleur variable : destruction à distance, affrontement direct dans les quatre milieux : espace maritime et aérien, terrestre et spatial.
- ↳ de soutenir, si opportun, la crédibilité des systèmes de gouvernance mondiaux.

Les missions assignées aux forces armées françaises pourront donc être quadruples : dissuader, protéger les Français à l'étranger, défendre l'Europe et contribuer à la paix dans le monde.

Pour autant les forces armées françaises auront-elles les capacités d'assumer toutes ces missions avec la même efficacité ? Si nous n'avons pas les ressources financières pour faire face à

tout, nous serons dans l'obligation de choisir. La priorité sera de construire l'outil militaire qui permet, en alliance avec d'autres, d'interdire à nos adversaires potentiels de menacer durablement l'équilibre du monde et nos intérêts. Quel sera le point culminant des affrontements ? Nous ne pourrons pas laisser nos adversaires menacer nos intérêts majeurs, et *a fortiori* nos intérêts vitaux. L'écroulement d'États faillis, y compris dans notre sphère traditionnelle d'influence, est certes douloureux, humainement inacceptable mais sans conséquences stratégiques définitives. Par contre, nous ne pourrons pas admettre la vassalisation par la force d'États dans la périphérie européenne, ni la mise sous contrôle des réserves d'énergies fossiles du Moyen-Orient, ni des restrictions dans les espaces maritimes, aériens ou spatiaux. Cette définition de la ligne rouge est-elle exhaustive ? Probablement non et il n'est pas souhaitable qu'elle le soit, la dissuasion tirant sa force de son incertitude. Cette appréciation du point culminant a des conséquences importantes sur notre stratégie de moyens. Il nous faut les moyens nécessaires pour continuer à participer à des opérations de stabilisation. Il nous faut aussi les capacités assurant notre supériorité militaire dans des affrontements dissymétriques ou symétriques.

Les groupes humains sont en quêtes de sécurité, de puissance et de gloire. Leurs relations peuvent s'organiser sur des modes coopératifs ou conflictuels. Dans son calcul stratégique (le chemin pour atteindre les buts fixés) chaque groupe humain peut avoir la tentation d'utiliser la violence pour imposer sa volonté à l'autre, pour marquer son intransigeance et sa volonté à faire valoir ses droits jusqu'à la destruction d'autrui ou de ses biens. Le monde d'aujourd'hui est plus incertain que dangereux. Le monde de demain pourrait devenir dangereux si de nouveaux et puissants acteurs trouvent dans la violence un procédé efficace. La concurrence entre les puissances occidentales dominantes ne disparaîtra pas mais s'effacera devant le besoin de maîtrise de l'affirmation des nouveaux pôles. Cette nouvelle dialectique des volontés pourrait structurer l'équation stratégique des décennies à venir et reléguer le combat contre le mal au rang d'incantation. Seule l'usage ou la menace d'emploi de la force pourra permettre de préserver un système

de gouvernance mondial nécessaire à la maîtrise des grands défis du futur (raréfaction des ressources, déséquilibres démographiques et de développement, changement climatique...). Les opérations de stabilisation au nom de la paix pourraient céder la place à une variété beaucoup plus large et dure de formes d'affrontement. La possibilité d'une montée progressive ou désordonnée aux extrêmes n'est plus à exclure. La voix de la France a souvent été écoutée parce qu'elle peut se transformer en acte. Il appartient bien aux armées françaises de continuer à lui permettre d'être entendue, de pouvoir peser dans ce changement annoncé du monde, le temps probable des puissances de l'Est. ■



PATRICK DESTREMAU

*Army Colonel, Saint Cyr graduate, he is a member of the French marines cavalry.
He is actually serving at Joint Defence Headquarters*

THE FUTURE OF WAR?

IN THE PICTURE OF WORLD ORDER AS IT APPEARS TODAY, WESTERN STATES MAKE USE OF FORCE TO COUNTERACT VIOLENT SITUATIONS IN FAILED STATES. THEY DO THIS, MOTIVATED BY THE DETERMINATION TO CONTRIBUTE TO WORLD PEACE, TO PROTECT THEIR NATIONALS, TO MAINTAIN OR HOLD THEIR STANDING ON THE INTERNATIONAL STAGE. WHAT DOES THE FUTURE HOLD FOR THE USE OF FORCE? WILL WE CONTINUE TO STABILISE THE WORLD'S GREY AREAS, TO ELIMINATE THE MOST UNACCEPTABLE OR THREATENING FORMS OF STATES' INTERNAL CRISES? SHOULD OUR ARMIES CONSIDER THEMSELVES AS STATE RE-BUILDERS, AS PEACE RESTORERS IN FRAGMENTED STATES? AS ERADICATORS OF THE SEEDS OF WORLD TERRORISM?

Several reasons justify questioning this vision of the use and the utility of military force. Firstly, there is a risk of defining oneself by one's methods. Underneath, or rather, overshadowing this conception is a subjacent strategic model. War (in the sense of a state's use of its strength) is a particular form of the implementation of policy. War then, is no longer a continuation of politics but an accompanying element. It shows, within the eternal dialectics of international protagonists' will-power, one group's determination to impose its vision of the world by all means, even resorting to violence if necessary. The question of the purpose, of course, precedes that of the means by which it is attained.

Secondly, it seems imprudent to passively await change in order to acknowledge its existence. There are many reasons for this. States' budget restrictions and the subsequent need to make capacity choices, the time needed to renew doctrine, to manufacture material and to prepare troops. Western nations do not, or no longer have the possibility, if indeed they ever had it, to insure themselves against every risk. They are forced to anticipate and choose. However, human relationships are continu-

ally evolving, more so than we can, or want to, acknowledge. When change becomes visible to us, it is in reality only the moment at which we perceive change that has already taken place. Ideally, strategic anticipation would mean not waiting for these moments of realisation. Intellectual laziness or docility could reduce foresight to a simple logic of continuity. Must one imagine that stabilising failed states will constitute the only area of conflict in the future of the post-Cold War powers? What is the gap between what we are capable of seeing, conceiving, and the reality of what is progressively unfolding?

Thirdly, the rebuilding of failed states under the guidance of the most powerful states comes up against two major structural difficulties. Restoring stable social order in countries divided by deep-seated crises remains controversial, difficult, time-consuming and expensive whereas Western public opinion expects it to be quite the opposite. Furthermore, bringing the people to rapidly accept the legitimacy of a state under a tutelary power's authority is a hazardous strategy. History shows us very few success stories. Countries going through crisis show the greatest difficulty in establishing national consensus on their own. Moreover, a government supported by powers easily accused of being occupying forces will only see its legitimacy weakened. People value their freedom too highly to accept foreign interference easily. Added to this is the reality that international protagonists rarely act within the framework of a strong international policy, limited in time and in scope. At times, troop commanders assume the mission of reconstruction almost alone, even though they have neither the authority nor the means to do so. Thus, intervention that is too far removed from tangible national interests or that is too ambitious often drifts towards a pitiful retreat that takes any credit away from similar future missions. This type of intervention raises the question of its role within the most powerful countries' general strategy.

Re-establishing peace in war-torn states, the battle against terrorism, the obligation to support to one's allies, the determination to hold one's position on the world's directorate are the main reasons. These missions of intervention aim to reduce insecurity throughout the world and to increase our fellow citi-

zens' security. It would seem too that in the absence of clearly identified or clearly named adversaries, violence has become the evil that must be fought. Terrorism and totalitarianism have been brandished as absolute evils, as subjective and disembodied scape-goats which make questioning policy hazardous and which justify collective interference and individual alienation. However, if the intervening powers suffered heavy losses, or worse did not impose the order they promised, public opinion would re-question the legitimacy and the cost of such action. Many already question the utility of intervention: does it reduce or instead increase Western nations' insecurity? Must we give priority to direct protection of our own territory or rather to stabilising operations that seem, in some cases, to widen the rift. Finally, there is a high political risk involved in criticising certain missions of intervention.

For all that, are these questions pertinent? If we pose the strategic equation as a moral obligation to stand in the way of violence, it can only skew the answer. This Manichean view of the world masks the very specific dialectics of relations between states, which is the confrontation of different intentions, of which violence is only one consequence. To think about tomorrow's world as different from today's calls for us to reflect on the unbalancing and antagonistic forces involved. The end of Western domination, which goes back to the 15th century, is without any doubt the major destabilising factor likely to irreversibly modify world order. The relative evolution of the main factors which determine a state's power (population, GNP, level of development, military budget) show that today's balance will be challenged in the decades to come. New global or regional powers are going to emerge. The period of post Cold War stability is no more than a phase which is coming to an end. Will this period of peace dividends fade in favour of a period where Eastern powers rise? The unipolar world of today, dominated by the American super-power and backed by the Alliance nations, is going to give way to a more fragmented, multi-polar world. Any transformation brings with it uncertainty and risks. The changes ahead will be all the more difficult to manage in that they will come about in a context of value relativism, a continual increase in needs, increased scarcity of certain natu-

ral resources, particularly energy resources, a widening gap between rich and poor, demographic imbalance, climate change, to mention only the most important issues.

Therefore the dominant states will be confronted with a choice: either they maintain their privileged position or they negotiate the new balance of power. Emerging states are faced with opposing issues: when and how to assert their rights on the international directorate? There is a very real risk that the former will hold on to their prerogatives and that the latter will become impatient, giving rise to confrontation. In this multipolar world in the making, where factors of tension are multiple, there is no certainty that today's mechanisms of world governance are capable of absorbing the shocks to come. The current international system is seen to be hegemonic and unfair by most of the underprivileged peoples of the world. How can one not be concerned by the divergence between the post-modern model of diplomacy used by the Western states and the more Westphalian practices of other regions of the world? A comparative analysis of the wealthiest states' military budgets is particularly significant. Emerging countries' increasing economic surplus will speed up modernisation of their armed forces. Having military capacity creates the temptation to use it. The decision to wage war is made in the minds of peoples and their leaders. Yet, the power struggles between states now evolve more quickly than some of their main actors' perception allows. Such asymmetry in the mental representations can incite the most uncompromising determination and the most irrational reactions. The new poles are at liberty to choose between several strategic options. The first one, undoubtedly the most reasonable, would be to shift governing powers' mechanisms in their favour. The second would be to accelerate and consolidate an inversion of the balance of power using indirect confrontation strategies. The third would lead to outright war with traditional powers. For many reasons, among which the possible use of nuclear weapons, this last option is the least plausible, nonetheless the most dangerous.

The second option may appear to some to be the most appropriate or necessary. This indirect strategy would aim at a grad-

ual weakening of traditional powers by resorting to violence as a supplementary, rather than decisive or determining factor. The ways of achieving this are many, well-known and tested but never out-dated: distorting the dominant states' perception of reality, dividing them, provoking their intervention in the wrong direction, wearing them down against enemy proxies (including controlled proliferation of the most lethal weapons)... In other terms, perpetrators of this indirect strategy may plan to weaken their enemies' means and determination through organised, painless and if possible, unpunished chaos. They could possibly find allies in this among mafia or terrorist networks, or from states bordering on a country in crisis. These countries, taking delight in a neighbour's difficulties, may accept to act as a sanctuary for rebel organisations and supply them with the necessary weapons. The induced effects of destabilisation of these countries will be: displaced populations, the appearance of ecosystems that favorise mafia and terrorist groups... Had the American invasion of Iraq been provoked by other forces, it could have been the perfect example; organise your main enemy's demise in a battle from which it will emerge diplomatically, militarily, financially and economically weakened, without you ever being directly involved. It is interesting to note that the creation of geo-political black holes is already held up as an interesting possibility by the most cynical minds.

Simultaneously, these new poles will look to reinforcing their own power by expanding their zones of influence. The main lines of operations would aim at controlling weak or strategically positioned states and access to vital resources. Particular areas of the world, where stakes or geopolitical tensions are high, are potential war zones: the Middle East, Africa and Central Asia, the main straits, to mention only the most sensitive or those closest to Europe. The grey areas, geo-political gaps, will be, or already are, places of strategic opportunity and control of them will be disputed. Temptation to manipulate the poorest populations should not be overlooked. Would new ideologies, comparable to national-socialism or communism in their era, possibly crystallise and unite opposing factions? Some already stigmatise liberalism which is presented as

disguised imperial politics. They propose another ideology and in doing so heighten the risk of irrational reactions. In the near future, in the name of another ideal, the right to interfere may well be clamoured for by those who contest it most today. Military action would be multi-faceted, ranging from a defence agreement, with or without the accompanying advisors or troops, to direct intervention. Furthermore, the need to assert one's rights, to force respect from one's enemies, to define a red line may justify outright military action, sudden jolts of violence, in the shape of contained, though brutal lessons. Also, geo-political time bombs, such as the question of Taiwan's status, could well trigger similar conflicts.

Most probably, certain protagonists will be careful not to instigate chaotic situations that they may suffer from themselves. However, it would be naïve to hope that the increasing interdependence between countries will keep conflict to a minimum. Quite the contrary, as the greater number of ties make crises more bearable as long as they are reasonably confined. There is no proof either that a nuclear threat would curb such ambitions. The new poles may take the opposite tack. The strong countries fear the madmen because that's precisely what they are. The madmen may question the strong countries' firm positions. Madmen, as their name indicates, are not held back by the same psychological taboos.

In the end, what are the threats, what military forms of action could Western powers be forced to face? Quite obviously, their adversaries will choose to confront them on ground that they judge the best to weaken or triumph over them. As the major threat for peace, nuclear capability will be an objective for those countries which don't have it, thereby giving themselves greater freedom of action. In the same way, civil war generated by the failure of the weakest states will continue and may well become more frequent. In the short term this process could be the most likely one as it minimises Western military superiority and multiplies the possibilities for asymmetrical situations (political, military, legal and economic). Intervention, whether direct or indirect (as was the Soviet intervention in Czechoslovakia or the Cuban operations in Africa during the Cold War) is a more

extreme method, more likely to occur on the periphery of emerging powers or in zones of high strategic importance. These confrontations will, by nature, be more symmetrical. As their success depends on a change in the balance of power or on the wearing-down of the adversary's determination, the risk seems less immediate. In the same time frame, limited confrontation between traditional powers and new poles either on their borders or on overseas theatres cannot be excluded (the examples of China and Russia on the Amour River or China and the United States in Korea). Proliferation, destabilisation, intervention and finally limited confrontation make up the body of threats for today and tomorrow. Nothing assures us that they will occur in that order. The number of possible actors and situations means that they will overlap and may even occur simultaneously. Therefore, strategic calculations cannot necessarily count on an aggravation of conflictuality in a continual form that would facilitate control of it.

Faced with the polarisation of the world and with the risk of some emerging powers asserting themselves by violent methods, with what general military strategy can we counter this? Firstly, will we have the will power to oppose these phenomena? There is no certainty that French or European public opinion will all agree on the need or the necessity of using our strength against their violence. It is clear that the State and the armed forces need a minimum of consensus before engaging in difficult operations. At the same time, States cannot exonerate themselves from their main responsibilities: defending national security, national values and national strength against other peoples, in two other words: independence and freedom. If we want peace, we may well have to go to war. France will be faced simultaneously with several challenges: creating strong national willpower, adjusting itself to its allies, having appropriate armed forces at its disposal, upholding its obligations and asserting its rights. What can, what should France's military ambitions be?

Obviously the French armed forces alone will not be capable of facing such a range of threats. France can only do so in cooperation with others, within the framework of existing alliances:

the European Union, NATO or *ad hoc* coalitions. Given the possible heightening of tension, it is quite possible that Europe would be the inner circle of a community of interests and solidarity in which France sees itself. The issue of the nature and the volume of France's participation is as much a political question as it is a military one. At most, French forces should be capable of:

- ↳ continuing to dissuade all direct aggression by conventional or nuclear means;
- ↳ assuming their responsibility for French nationals throughout the world;
- ↳ participating in the stabilisation of highly strategically situated states while protecting themselves against the pitfalls of being worn-down. Thus, it would be advisable to limit such engagement to what is strictly necessary by acting on determining factors rather than striving to take on the entire restoration of a constitutional state;
- ↳ being prepared to prevent their adversaries' attempts to extend their zones of influence through violence, and this by way of variable scale: destruction from a distance, direct confrontation in the four milieux: land, maritime, air and space;
- ↳ supporting, if appropriate, the credibility of the world systems of governance.

The missions attributed to the French armed forces could therefore be four-fold: dissuade, protect French nationals overseas, defend Europe and contribute to world peace.

However, will our armed forces have the ability to take on all these missions with the same level of efficiency? If we don't have the financial resources to meet the costs of all obligations, we will have to choose. The priority will be to build the military capacity that would allow us, in alliance with others, to prevent our potential adversaries from threatening a global balance and our interests on a long-term basis. What will be the culminating point for confrontation? We cannot allow our adversaries to threaten our main interests and *a fortiori* our vital interests. Seeing failed states crumble, including those within our traditional spheres of influence is certainly painful, humanly unacceptable, but remains without any lasting strate-

gic consequences. However, we will not be able to accept that states on the European periphery could be forcibly reduced to the status of a vassal state, nor control of the oil reserves in the Middle East, nor restrictions of maritime, air or spatial zones. Is this definition of the red line exhaustive? Probably not and it is better that way as dissuasion is more effective if its perimeter is unclear. This approach of the culminating point will have major consequences on our procurement strategy. We must have the means to continue participating in stabilisation operations. We must also have the capacity to ensure our military superiority in symmetrical or dissymmetrical confrontations.

Human groups are in search of security, power and glory. Their interaction can be organised on a cooperative or a conflictual mode. In its strategic calculation (the path taken in order to achieve its goals) each human group may be tempted to use violence to impose its vision upon others, to show its determination to assert its prerogatives, going as far as destroying its adversaries' possessions or people. Today's world is more uncertain than dangerous. Tomorrow's world could become dangerous if new and powerful actors find an effective process in violent methods. Competition between Western powers will not disappear but it will take second place behind the need to control the assertiveness of the new poles. These new dialectics of the battle of wills could condition the strategic equation for the decades to come and relegate the fight against evil to some kind of idealistic incantation. Only the use or the threat of the use, of force will allow the preservation of a system of world governance needed to control the main challenges of the future (rarefied resources, demographic and developmental imbalance, climate change...). Stabilisation operations in the name of peace could give way to a much wider and tougher range of conflict. One cannot exclude a progressive or disordered escalation toward extremes. France's voice has often been heard because it can act on what it says. The French armed forces must continue to make this voice heard and be able to have influence in this time of change announced to the world, the probable era of Eastern powers. ▶



Note de la rédaction. Dans le n° 5, Mutations et invariants, partie III, la question des nouveaux mercenariats a été abordée. À sa suite, la rédaction a souhaité publier l'article suivant. Néanmoins, il n'engage ni l'armée de terre, ni les opinions des membres du comité de rédaction sur ce sujet.

FRANÇOIS-XAVIER SIDOS

François-Xavier Sidos, consultant sûreté chez Point Org, officier honoraire de l'armée de l'air, est un spécialiste du mercenariat.

GEORGES-HENRI BRICET DES VALLONS

Georges-Henri Bricet des Vallons, chargé de recherche à l'IPSE, dirige un séminaire consacré à l'avenir du marché français des SMP.

LA FRANCE FACE À SES SMP : ENJEUX CRITIQUES ET PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION DE L'ENCADREMENT JURIDIQUE DES ACTIVITÉS MILITAIRES PRIVÉES EN FRANCE

LA LOI DU 14 AVRIL 2003 RELATIVE À LA RÉPRESSION DE L'ACTIVITÉ DE MERCENAIRE A ÉTÉ ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ, TANT AU SÉNAT QU'À L'ASSEMBLÉE NATIONALE. S'IL EST UN SUJET CONSENSUEL AUPRÈS DE LA PRÉSENTATION NATIONALE, C'EST DONC BIEN CELUI DU MERCENARIAT, MAIS CE CONSENSUS RÉVÈLE EN FAIT UNE INQUIÉTANTE RÉALITÉ : IL N'Y A JAMAIS VRAIMENT EU DE DÉBAT SUR LA QUESTION. IL SUFFIT DE LIRE LES COMPTES RENDUS DES DISCUSSIONS PARLEMENTAIRES SUR CE TEXTE POUR CONSTATER L'EXTRÊME PAUVRETÉ DE LA RÉFLEXION OFFICIELLE FRANÇAISE SUR CE SUJET. EN FRANCE, LA RÉFLEXION SUR LES ACTIVITÉS MILITAIRES PRIVÉES A ÉTÉ, ET RESTE ENCORE LARGEMENT, PARALYSÉE PAR LE POLITIQUEMENT CORRECT ET STÉRILISÉE PAR LES TABOUS QUI L'ENTOURIENT.

La nature ayant horreur du vide, ce sont les idées émises par les sociétés militaires privées (SMP) anglo-saxonnes dans le cadre de leurs stratégies d'influence qui se sont imposées dans les esprits, avec le plus souvent deux ans de retard – le temps de

traverser l'Atlantique – mais avec toujours le même effet dévastateur lié à leurs objectifs géostratégiques différents des nôtres.

Les exemples sont nombreux, un seul suffira. Aujourd'hui, le point de départ imposé de tout le « discours autorisé » sur le sujet est d'établir une distinction entre un mercenariat traditionnel, artisanal, « mercenariat de papa » comme je l'ai entendu à l'Assemblée nationale, et un mercenariat « entrepreneurial », organisé, structuré et efficace.

Or cette clé d'explication, si elle sert les intérêts des SMP anglo-saxons, est en total décalage avec la réalité des faits. Elle constitue en fait un des axes de communication développé par les SMP américaines pour asseoir leur crédibilité et neutraliser toute concurrence française. Opposer mercenariat traditionnel et mercenariat entrepreneurial n'a pas de sens pour qui connaît vraiment le sujet car depuis la nuit des temps des formes « entrepreneuriales » ont toujours cohabité avec d'autres modes d'organisation mercenaire sans changer quoi que ce soit au fond sur la nature même des activités mercenaires. La plupart des spécialistes français de la « privatisation de la violence légitime » ont pourtant, par paresse, par ignorance ou par intérêt – parfois même un peu des trois – largement alimenté cette confusion du fond et de la forme, contribuant ainsi à déstructurer les esprits.

C'est ainsi que tout le monde considère comme normal que la France ait purgé son « mauvais mercenariat » pendant que les Anglais et les Américains développaient sans complexe leurs sociétés militaires privées et occupaient le marché.

Pourtant, à la fin des années 1980, la France avait parfaitement les moyens, l'expérience, le savoir-faire et la crédibilité pour s'imposer sur le marché des services militaires privés. Il s'agissait même d'un réel pôle d'excellence français. Mais, victime de préjugés idéologiques d'un autre âge agités par des réseaux d'influence, la France a délibérément abandonné ce domaine et laissé le champ libre aux Anglo-Saxons au moment précis où ceux-ci constituaient leurs premières sociétés militaires privées.

Le virage est daté précisément, 1989 : intervention militaire française aux Comores pour mettre Bob Denard et la garde présidentielle hors circuit, création d'*Executive Outcomes* en

Afrique du Sud, première grande société militaire privée, qui va occuper le marché pendant dix ans jusqu'à son éviction au profit de sociétés de droit américain et britannique. Le panorama des sociétés militaires privées serait aujourd'hui bien différent si la France avait eu à ce moment-là une autre attitude vis-à-vis de ses soldats privés.

En France, on ne semble pas avoir encore compris que le mercenariat n'est ni bon ni mauvais. C'est l'usage qu'on en fait qui peut éventuellement conduire à un jugement moral, et en aucun cas sa nature. Prétendre l'interdire, c'est comme interdire le soleil en été ou le verglas en hiver : un non-sens. Une réglementation sur le mercenariat devrait donc viser un objectif simple : se mettre en mesure de bénéficier de ses aspects positifs tout en se gardant de ses inconvénients. Nous en sommes loin.

■ État des lieux : un texte inopérant ?

Que dit la loi ? Elle introduit un article 436-1 dans le code pénal, qui s'inspire directement du texte du protocole additionnel aux Conventions de Genève du 8 juin 1977, et définit six critères dont la réunion cumulative caractérise le délit commis par une personne :

« [...] spécialement recrutée pour combattre dans un conflit armé, et qui n'est ni ressortissante d'un État partie audit conflit armé, ni membre des forces armées de cet État, ni n'a été envoyée en mission par un État autre que l'un de ceux parties au conflit en tant que membre des forces armées dudit État, de prendre ou tenter de prendre une part directe aux hostilités en vue d'obtenir un avantage personnel ou une rémunération nettement supérieure à celle qui est payée ou promise à des combattants ayant un rang et des fonctions analogues dans les forces armées de la partie pour laquelle elle doit combattre ; [...] »

Inapplicable ou quasiment inapplicable. Il faut d'ailleurs noter que l'étude attentive du dossier parlementaire montre qu'aucun des actes explicitement signalés comme ayant précipité l'adoption de ce projet de loi n'aurait pu être réprimé sur la base de ce texte.

En revanche, l'article 436-2 qu'elle a ajouté au code pénal a joué un rôle dissuasif auprès de tous ceux qui, en France, auraient pu développer une offre sérieuse sur le marché des prestations militaires privées : « Le fait de diriger ou d'organiser un groupement ayant pour objet le recrutement, l'emploi, la rémunération, l'équipement ou l'instruction militaire d'une personne définie à l'article 436-1 est puni de sept ans d'emprisonnement et de 100 000 € d'amende. » En l'absence de jurisprudence établie, le flou artistique de sa rédaction a bloqué toute initiative car n'importe quel juge d'instruction plus ou moins bien intentionné peut décider que sa cible a contribué à recruter, ou à instruire, ou à équiper, ou à rémunérer, une personne qu'il définit lui-même comme concernée par l'article précédent. Enfin l'article 436-3, également ajouté par cette loi, étend la compétence territoriale des juridictions françaises et autorise les poursuites par la justice française même en l'absence de plainte dans le pays concerné, ce qui revient de fait à interdire la constitution de SMP par des Français sous un régime juridique étranger.

La loi de 2003 avait pour objectif annoncé d'« encadrer le mercenariat en sanctionnant ses manifestations les plus condamnables », ainsi que l'avait exposé Madame Alliot-Marie lors de la discussion parlementaire.

Encadrer et sanctionner ? Qu'a-t-elle encadré ? Rien. Elle constraint juste les entreprises françaises qui auraient des besoins en matière de prestations militaires privées à avoir recours aux services de sociétés anglo-saxonnes, qui ne sont donc ni encadrées ni contrôlées par la France, avec tous les problèmes culturels mais aussi les problèmes de confiance que cela peut poser. De ce point de vue, les entreprises sont confrontées au même problème qu'en matière d'intelligence économique, à ceci près que l'offre « IE » française commence, elle, à exister.

Qu'a-t-elle sanctionné ? Rien. Le calcul est assez simple : le nombre de procédures sur la base de cette loi s'élève à ce jour à zéro. A-t-elle au moins empêché les jeunes français qui le souhaitaient de devenir mercenaire ? Non. Elle a juste provoqué l'exode des savoir-faire. Et il n'y a jamais eu autant de mercenaires, y compris français, que depuis 2003...

Ce texte a provoqué des dommages collatéraux qu'il sera difficile et long de réparer :

- ↳ à cause de son effet « épée de Damoclès », la France est totalement absente du marché des prestations militaires privées.
- ↳ une bonne partie du savoir-faire français dans ce domaine a été récupéré par les sociétés anglo-saxonnes, dont certaines n'ont pas hésité à ouvrir très largement leur recrutement à des spécialistes français. Hart Group, Erynis, Aegis, sont les plus connues pour cela, mais il y en a d'autres.
- ↳ le reste du savoir-faire, surtout dans le domaine organisationnel, s'est perdu ou émoussé parce que ceux qui le détenaient ont changé d'activité.

Pour couronner le tout, le contrôle du mercenariat n'est, depuis cette loi, plus assuré avec efficacité. Jusqu'à l'adoption de cette loi, le contrôle des activités mercenaires en France était effectué, de manière informelle, permanente et discrète, par le ministère de la Défense.

Depuis la décolonisation, toutes les opérations mercenaires impliquant des organisateurs français, sans exception, ont été, de près ou de loin, contrôlées voire pilotées par les autorités françaises. Il suffisait d'un signal, d'un « conseil », d'une « suggestion », le colonel Denard appelait cela un feu rouge, pour ne pas donner suite à un projet d'opération. C'était discret, efficace et cela permettait aux autorités françaises d'appliquer en cas de besoin la théorie du « démenti plausible ». Elles ne s'en sont pas privées à plusieurs reprises.

La pénalisation de l'activité de mercenaire a fait entrer d'autres acteurs que les militaires dans le contrôle de cette activité. Et ce ne sont pas les acteurs les plus fiables puisqu'il s'agit des juges dont on sait que tous ne sont pas guidés, loin s'en faut, par le seul intérêt national et qu'ils restent, par nature, totalement étrangers à la notion de « raison d'État ».

Dans la pratique, seule la fonction d'affichage, explicitement reconnue par le ministre de la Défense lors de l'examen du texte, a à peu près fonctionné : « Ce projet de loi répond à une demande pressante et justifiée de pays amis, principalement africains. »

Voilà. On a juste satisfait une demande pressante sans réfléchir aux conséquences.

■ Enjeux critiques

S'il s'agit uniquement d'accompagner l'externalisation de certaines fonctions de défense, déjà effective pour des activités dites « ancillaires », et en projet avancé pour des fonctions très techniques, il n'est pas nécessaire d'avoir un dispositif législatif ou réglementaire particulier. Il suffit d'appliquer ce qui existe déjà, c'est-à-dire la procédure en vigueur pour la passation des marchés et le contrôle des fournisseurs de la Défense nationale.

Mais s'il s'agit d'opérer sur ce qu'on appelle, très anachroniquement, le monopole régalien de l'emploi de la force, c'est plus compliqué. Et là sont les véritables enjeux et les véritables urgences.

La loi de 2003 a fait perdre cinq ans à la France, pendant lesquels les sociétés militaires privées anglo-saxonnes ont occupé le terrain. Pendant ce temps, partout dans le monde, la privatisation de la violence n'est plus une question, ni même un débat : c'est un fait. Les soldats français en mission à l'extérieur le savent bien, eux qui côtoient au quotidien, en Afghanistan ou ailleurs, les membres des SMP anglo-américaines.

Si, en tant qu'Européens, car je suis persuadé que la réponse ne peut plus être uniquement française mais doit prendre une dimension européenne, nous voulons à terme recommencer à exister sur la scène internationale, il nous faut impérativement nous adapter à la nouvelle donne et doter l'Europe continentale d'une réelle capacité militaire privée. Et il est impératif d'envisager cela sans tabous et sans œillères. En d'autres termes, la capacité militaire privée européenne ne doit pas se limiter à des fonctions ancillaires, ni même à des fonctions d'instruction ou de formation, mais doit pouvoir aller jusqu'à l'organisation et la conduite d'opérations armées : mise en sécurité de ressortissants ou d'employés de sociétés européennes, défense d'installations, protection de populations dans des contextes très dégradés, etc. Sans compter que la possibilité de recourir à des SMP européennes pourrait être utile à la Politique européenne de sécurité et de défense dans le cadre d'interventions ressemblant à l'opération Artémis (première opération de la PESD, Artémis, en 2003, avait mis un terme aux atrocités

commises à l'encontre des populations civiles en Ituri), au moins pour certains volets de ce type d'opérations.

Autant il n'apparaît pas envisageable de contester aux Américains le monopole des escortes de diligences, autant le savoir-faire et l'adaptabilité français sont reconnus et recherchés, y compris par les SMP britanniques qui y ont eu largement recours en Irak lorsqu'il s'agissait d'agir avec une relative finesse ou d'encadrer du personnel local dans des conditions difficiles. La *French Touch* existe aussi chez les mercenaires, c'est incontestable. C'est donc vers des prestations où la valeur ajoutée française est réelle qu'il faut s'orienter et il devrait être relativement facile, avec un peu de bonne volonté, de proposer un texte permettant d'encadrer ces activités.

Perspectives d'évolution

Sur les perspectives d'évolution de la législation et de la réglementation française en la matière, nous ne pouvons à ce stade qu'évoquer des pistes de réflexion.

La loi de 2003 était une erreur mais il existe des portes de sortie qui devraient permettre d'en limiter les effets négatifs sans déclencher un concert de protestations. Il suffit pour cela d'adopter un dispositif complémentaire, permettant le contrôle de certaines activités militaires privées, qui deviendraient de ce fait autorisées.

Il faut tenir compte de nombreux paramètres, dont trois sont rarement évoqués et doivent être abordés aujourd'hui.

Le premier est que les SMP n'interviennent pas seulement au profit ou au service des armées. Partout dans le monde, les sociétés militaires privées ont pour clients des États, mais aussi des organisations internationales (à commencer par l'ONU¹), des ONG² et même des entreprises privées. Il faut donc tenir compte de la diversité de la clientèle potentielle et de la diversité de l'offre, sans enfermer l'encadrement juridique dans une seule offre pour une seule clientèle.

Deuxième paramètre : en matière d'activités militaires privées, il peut être dangereux de trop contrôler, ou de contrôler trop officiellement. Légiférer trop précisément revient à se priver de la porte de sortie du « démenti plausible » au cas où une

1. Organisation des Nations unies

2. Organisations non gouvernementales

opération tourne mal. En revanche, ne pas contrôler revient, dans la société mondialisée d'aujourd'hui, à laisser échapper des savoir-faire ou des activités au profit d'intérêts qui ne sont pas forcément compatibles avec l'intérêt national et européen. Il faut donc un encadrement juridique qui offre une certaine souplesse.

Troisième paramètre : la mondialisation est un fait, il faut s'y adapter, sans pour autant enterrer trop vite la réalité nationale et, pour nous, la réalité européenne. Mais cela provoque un certain nombre de difficultés. Notamment, comment définir aujourd'hui la nationalité d'un groupe international ? Et en conséquence comment définir la loi à laquelle il est soumis ? Les raisons qui conduisent à l'absence de SMP françaises ne sont en effet pas seulement d'ordre légal. Elles tiennent aussi aux charges fiscales et sociales qui interdisent aux structures de droit français l'accès à un marché où l'aspect humain, et donc la masse salariale, reste prépondérant. Un employé de droit français coûte plus cher au client tout en étant moins bien payé qu'un employé de droit britannique. Ce n'est pas par hasard si toutes les SSP (sociétés de sécurité, à ne pas confondre avec les SMP) françaises qui travaillent à l'étranger le font via des structures étrangères.

Pour ne pas provoquer à nouveau une fuite des savoir-faire, les contraintes générées par le contrôle de la conformité de l'action des SMP à l'intérêt national et européen doivent être équilibrées par des mesures incitatives. Elles peuvent être de tous ordres : fiscal, social, commercial ou autres. Mais ces incitations doivent impérativement exister, faute de quoi les structures et les initiatives françaises ne pourront jamais prospérer sur ce marché international.

Trois mots pour résumer : diversité, souplesse, incitations.

Pour le reste, notamment la nature des contrôles à opérer et des conditions à poser pour autoriser l'exercice de cette activité, pourquoi ne pas s'inspirer de la réglementation existante pour les sociétés de sécurité privées, à condition bien sûr de faire exercer ce contrôle par le ministère de la Défense, plus à même d'apprécier ces questions que les préfectures chargées du contrôle des sociétés de sécurité.

En conclusion, il ne semblerait pas aberrant d'engager une réflexion sur ce sujet au niveau européen. Peut-être serait-ce un moyen de lever certains blocages psychologiques et de faire comprendre à ceux qui n'ont pas dépassé le stade de l'anathème que les activités militaires privées peuvent apporter quelque chose de plus sans pour autant s'opposer à l'intérêt national. ↴



ALEX ALBER

Docteur en sociologie de l'université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines

VERS LA FORMATION COMMUNE DES OFFICIERS EUROPÉENS ?

IL S'AGIRA DANS CET ARTICLE DE RESTITUER QUELQUES CONCLUSIONS D'UNE RECHERCHE CONSACRÉE AUX FORMATIONS INITIALES DES OFFICIERS DE RECRUTEMENT DIRECT DES ARMÉES DE TERRE DE SIX PAYS EUROPÉENS (ALLEMAGNE, BELGIQUE, FRANCE, PAYS-BAS, PORTUGAL, ROYAUME-UNI). CE PROJET (FINANCIÉ PAR LA DGA¹ ET SOUTENU PAR L'ACADEMIE MILITAIRE DE LISBONNE) A CONDUIT UN SEUL CHERCHEUR (L'AUTEUR) À VISITER SUCCESSIVEMENT LES ÉCOLES D'OFFICIERS DES PAYS EN QUESTION. CETTE DÉMARCHE DE TERRAIN OFFRE UNE VISION GLOBALE DU SUJET, ASSEZ DIFFÉRENTE DE CELLE QUE PROCURENT LES RECHERCHES DOCUMENTAIRES. LA COMPARAISON DÉBOUCHE ALORS SUR DES PERSPECTIVES PLUS LARGES, DONT NOUS ALLONS LIVRER UN APERÇU. MAIS AVANT, NOUS DEVONS ÉVOQUER LES QUESTIONS SOUS-JACENTES QUI MOTIVENT UNE TELLE RECHERCHE.



Questions en filigrane

Faire cette comparaison dans le contexte actuel ne peut manquer de soulever certaines interrogations. Lorsque l'on réalise une telle enquête, le volet militaire du projet européen est nécessairement présent à l'esprit. Faire l'inventaire des disparités en présence interroge forcément la possibilité d'envisager à terme l'harmonisation des méthodes de formation des officiers européens. Cette question restant subordonnée à l'existence d'une réelle volonté politique, nous sommes vraisemblablement très loin de l'émergence d'un tel système. Pourtant, que ce projet soit réaliste ou non, la question de sa « faisabilité » se pose inévitablement, ne serait-ce qu'à titre prospectif.



Une forte impression d'hétérogénéité

Dans cette optique, la situation actuelle des formations initiales donne au premier abord une apparence de profonde

1. Délégation générale de l'armement.

hétérogénéité. Chaque pays possède une organisation qui lui est propre, fruit d'une sédimentation institutionnelle sur le long ou très long terme, qui a donné naissance à des systèmes d'apparence incompatibles.

Néanmoins, d'avoir pu les comparer en profondeur nous offre la possibilité de relativiser cette impression d'hétérogénéité. Si les spécificités nationales sont indéniables, il existe cependant certains éléments fondamentaux dont on peut dire qu'ils sont largement partagés dans l'échantillon retenu. Aussi, plutôt que de livrer au lecteur une longue liste de spécificités locales, axerons-nous le propos sur les quelques éléments de fond susceptibles de servir de base à une éventuelle formation européanisée.

Un bref panorama des systèmes en présence

En synthétisant à l'extrême, on peut dire qu'il existe trois grands modèles de formation initiale des officiers en Europe occidentale. Le plus fréquent est celui d'un parcours de formation réalisé pour l'essentiel dans une institution militaire vouée spécifiquement à la formation des officiers. En pareil cas, les futurs officiers sont recrutés directement ou peu de temps après leur sortie de l'enseignement secondaire et suivent un cursus de plusieurs années (de trois à cinq selon les pays) à la fois militaire et « académique », c'est-à-dire que parallèlement à leur formation militaire, ils suivent des enseignements de type généraliste censément équivalents à ceux des universités civiles. Les élèves officiers sont donc à la fois « éduqués » et « entraînés » dans une même institution pendant plusieurs années.

Ce modèle « militaro-académique » est celui utilisé par la plupart des pays visités, dont la France (École spéciale militaire de Saint-Cyr), mais aussi la Belgique (École royale militaire de Bruxelles), les Pays-Bas (Académie royale militaire de Breda) ou encore le Portugal (Académie militaire de Lisbonne). Bien que toutes ces écoles ne soient pas en tous points comparables, on peut néanmoins les regrouper sous la dénomination de systèmes « concentrés », puisqu'elles partagent une caractéristique essentielle : une seule institution a la charge de transmettre la quasi-totalité des savoirs, savoir-être et savoir-faire

attendus des officiers subalternes au commencement de leur carrière.

Faute d'adopter un tel modèle, les systèmes allemand et britannique, constituent chacun à leur manière des exceptions dans le paysage européen.

Le futur officier allemand commence sa formation en régiment, où il acquiert progressivement, par le biais de stages en écoles d'arme, les compétences attendues d'un sous-officier. À l'issue de cette préparation pouvant durer jusqu'à deux ans et demi, il intègre pour six mois l'école d'officier de Dresde où lui seront transmises les aptitudes spécifiques d'un chef militaire. À l'issue de cette préparation, il rejoint l'une des deux universités militaires de la Bundeswehr (Hambourg ou Munich) où lui sera dispensée une formation quasi-exclusivement académique d'une durée avoisinant les trois ans, dont les modalités sont réellement très proches de celles offertes par l'enseignement civil.

L'officier britannique est quant à lui soumis à une formation d'une durée beaucoup plus courte. Sur le papier, sa préparation n'excède par les quarante-quatre semaines qu'il passe à l'Académie royale militaire de Sandhurst, à l'issue desquelles il est directement intégré en régiment. La formation à Sandhurst est presque exclusivement militaire et les contenus académiques y sont rares, pour ne pas dire absents : c'est clairement le potentiel de leadership qui est au cœur de la formation. Est-ce à dire qu'à l'inverse de tous ses homologues européens, l'officier britannique ne reçoit pas de formation intellectuelle ? Malgré les apparences, la réponse est non. Certes, l'armée britannique n'exige pas de ses officiers qu'ils soient diplômés, mais il est néanmoins conseillé d'obtenir un titre universitaire avant d'intégrer Sandhurst. Une grande majorité des cadets est donc issue de l'enseignement universitaire (de l'ordre de 85 %), ce qui implique un recrutement un peu plus tardif qu'ailleurs. Bien que cela demeure implicite, on peut donc considérer que l'armée britannique se repose sur l'université pour former intellectuellement ses officiers, en se contentant d'apporter par la suite l'indispensable complément militaire à leur préparation académique. On a donc en quelque sorte l'exact opposé du système allemand, puisque c'est la formation militaire qui vient compléter la formation académique.

■ Quoi de commun entre ces différents systèmes ?

Ces trois schémas semblent profondément hétérogènes. On notera tout de même qu'ils partagent certains éléments décisifs.

■ Un même « public »

Dans tous les pays considérés, la formation initiale s'adresse au même public : issus de l'enseignement secondaire, les futurs officiers de recrutement direct sont le plus souvent dénués d'expérience militaire proprement dite au moment de leur recrutement et commencent leur carrière avec le grade de lieutenant. Cet accès précoce au commandement leur octroie des perspectives de carrière beaucoup plus élevées que pour les autres profils d'officiers. Les écoles d'officiers ont donc pour vocation d'abriter les élites en devenir de leurs armées respectives (bien que cette réalité soit envisagée avec plus ou moins de pudeur selon les pays et que tous les élèves ne soient pas mécaniquement appelés aux plus hautes fonctions, loin s'en faut). Cette caractéristique peut sembler triviale, mais elle est au contraire d'une grande importance dans la mesure où il ne saurait y avoir de formation commune sans vocation partagée.

■ Un séquençage différent, des contenus très comparables

L'exercice précoce du commandement requiert certaines compétences spécifiques, qui imposent une pédagogie adaptée. Le « cahier des charges » est donc sensiblement le même d'un pays à l'autre : le jeune lieutenant de recrutement direct doit posséder des savoir-faire militaires, certains savoirs théoriques de niveau universitaire et une « éthique » spécifique. Comme nous venons de le voir, ces trois composants de la formation sont présents partout, bien qu'agencés différemment. La « fabrication » d'un officier de recrutement direct impose donc certaines étapes incontournables.

Les savoir-faire militaires de base se transmettent assez vite. Partout, le *drill* se concentre sur quelques semaines et, au vu de ce qui se pratique dans la plupart des pays, il ne semble pas falloir beaucoup plus d'une année pour transmettre les savoirs militaires de base communs à toutes les armes.

Bien sûr, la formation militaire ne se résume pas à ce « tronc commun ». Une spécialisation est nécessaire. On peut considérer qu'elle requiert un temps à peu près équivalent. C'est le rôle en France des écoles d'application, qui complètent la formation initiale. En Allemagne, cette spécialisation se fait très tôt dans le parcours de formation, car l'arme d'affection est choisie dès le recrutement, au regard des résultats des candidats aux tests psychotechniques. Au Royaume-Uni, cette spécialisation se déroule directement dans le régiment où servira le jeune officier.

On peut donc dire qu'il faut deux à trois ans pour transmettre les savoir-faire militaires requis d'un officier subalterne. Il reste la formation académique, qui prend entre trois et cinq ans selon le niveau d'exigence (licence ou mastère). Comme nous l'avons dit, elle peut être assurée à l'intérieur ou à l'extérieur de l'institution militaire. Par exemple, la formation académique du Saint-Cyrien conjugue deux années en classes préparatoires aux grandes écoles (ou trois en université), à deux ans à l'intérieur de l'ESM² (quatre semestres académiques), pour un total de quatre à cinq ans de formation académique. Si l'on ajoute deux semestres de préparation militaire, et une année en école d'application, l'officier français de recrutement direct reçoit donc une formation militaro-académique de six à sept ans (les recrutements à bac + 5 ne changent rien de ce point de vue). Les officiers belges ou encore portugais suivent un cursus aux équilibres comparables, la seule différence étant que l'entièreté de la formation académique est assurée à l'intérieur des écoles d'officiers. Comme nous l'avons vu, les officiers allemands reçoivent une formation d'une durée globale similaire mais avec une préparation militaire légèrement plus longue (trois ans contre deux). Le cas hollandais est singulier dans la mesure où les prétentions académiques de la formation ne s'élèvent pas plus haut que la licence et que la spécialisation par arme est d'une durée plus réduite (six mois). La formation dans son ensemble n'excède donc pas les quatre ans. Enfin, si l'on prend le cas britannique, on a, dans l'hypothèse où les futurs officiers obtiennent une licence avant de s'engager, une formation d'une durée totale de quatre à cinq ans.

Bref, si l'ordre des apprentissages diffère, le résultat final converge largement autour d'un modèle de formation de quatre

2. École spéciale militaire de Saint-Cyr

à six années après la fin des études secondaires. La variable d'ajustement étant essentiellement la durée de la formation académique, jugée plus ou moins décisive selon les pays. C'est ici que se situe le point de divergence essentiel entre les différents systèmes. Cependant, une dynamique d'harmonisation est à l'œuvre sur ce plan.

■ Une même dynamique de réforme

Depuis 2002, la quasi-totalité des écoles d'officiers de l'échantillon ont repensé leur formation afin d'obtenir une reconnaissance civile de leur formation. Encouragée par la construction de l'espace européen de l'enseignement supérieur, cette vague de réforme est tout simplement historique dans la mesure où l'autarcie académique a longtemps été la règle dans les écoles d'officiers : à l'abri des étalons civils, les formations académiques des écoles d'officiers n'avaient de valeur qu'en elles-mêmes. Dorénavant, les écoles d'officiers se placent directement en situation de concurrence vis-à-vis des universités, ce qui ne peut qu'accroître les exigences pédagogiques qui pèsent sur elles. À cela plusieurs raisons, que nous ne pourrons aborder que succinctement.

Il est d'abord attendu des officiers qu'ils fassent montre de qualités analytiques suffisantes pour gérer des missions de plus en plus éloignées du pur combat. Les nouvelles missions supposent une formation adaptée, leur transmettant plus d'outils conceptuels pour interpréter des situations de plus en plus complexes. La diffusion d'enseignements de sciences humaines dans les écoles d'officiers prend tout son sens de ce point de vue. Mais les considérations opérationnelles ne doivent pas occulter d'autres motifs.

Par exemple, on ne saurait concevoir qu'un officier soit moins éduqué que la moyenne de ses subalternes. Or, quoi que l'on pense de la valeur réelle des diplômes universitaires, force est d'admettre que ceux-ci sont de plus en plus répandus dans la population civile, et conséquemment sous les drapeaux. Face aux mutations du commandement, qui tendent à donner aux compétences professionnelles une place de plus en plus importante dans la légitimité du décideur, il importe que le niveau de diplôme des officiers s'élève au même rythme que celui de la population dans son ensemble. Nulle armée ne peut se

permettre de souffrir longuement le discrédit intellectuel de ses élites, notamment parce que le prestige de l'institution dans son ensemble est tributaire de celui de ses dirigeants et parce que la sélectivité des formations initiales n'est pas sans importance pour susciter des engagements. De plus, les élèves sont de plus en plus demandeurs d'un diplôme civil pour pouvoir envisager sans préjudice une reconversion précoce.

On est donc en train d'assister à un mouvement de réforme qui englobe la quasi-totalité des pays, parce que tous font face aux mêmes enjeux. La réponse apportée est systématiquement la même : améliorer autant que possible la qualité des enseignements académiques. C'est un point commun de plus.

Conclusion

Au regard de ce qui vient d'être avancé, on peut donc défendre l'idée que l'apparente hétérogénéité des systèmes de formation initiale des officiers européens cache une grande communauté d'objectifs et de méthodes. Ce constat, il est difficile de le faire si l'on focalise la comparaison sur les seules écoles d'officiers. Comme nous espérons l'avoir montré, du point de vue plus global des « parcours de formation », incluant les institutions civiles, les disparités s'amenuisent, car tous les pays placent des attentes comparables dans leurs officiers de recrutement direct et doivent en conséquence leur transmettre des aptitudes semblables. Il serait souhaitable, à la faveur des réformes actuelles, que les différentes armées du continent échangent plus sur ces questions, et construisent les conditions d'un rapprochement à terme de leurs méthodes de formation car, pour partager des objectifs comparables, elles partagent également des difficultés similaires et doivent relever un défi identique : trouver un modèle de formation adapté au XXI^e siècle, aussi exigeant intellectuellement que militairement. ■



Note de la rédaction. Ce texte reprend, en les développant, les idées qui ont dû être présentées succinctement par l'auteur lors de la rencontre du 10 décembre 2007.

ARMEL HUET

*Professeur de sociologie, fondateur et directeur honoraire du *Lares* (Laboratoire de recherche et d'étude sociologiques) et du *LAS* (Laboratoire d'anthropologie et de sociologie), université Rennes 2.*

JEAN-MICHEL LE BOT

*Maître de conférence, *LAS-Lares*, université Rennes 2.*

L'ARMÉE DE TERRE, LABORATOIRE DU LIEN SOCIAL

POURQUOI PEUT-ON CONSIDÉRER L'ARMÉE DE TERRE COMME UN LABORATOIRE SOCIAL ?

Pour au moins deux raisons majeures :

- ↳ parce que l'on peut y observer comme au microscope les conditions mêmes, fondamentales, irréductibles, de ce qui fonde tout lien social ;
- ↳ parce qu'elle est un miroir de notre société et qu'elle nous révèle comment des hommes et des femmes qui appartiennent à cette société atomisée, éclatée, en pleine mutation, peuvent instituer, au sein même de cette société, un corps social marqué par la cohésion.

L'analyse de l'armée de terre est intéressante pour comprendre ce qui caractérise l'ensemble de l'activité humaine. Mais nous nous en tiendrons ici au lien social, en considérant que l'armée de terre nous éclaire sur les conditions indispensables pour qu'une société tienne.

La réflexion exposée dans cet article s'appuie sur une recherche² réalisée en 2003-2004. Cette recherche visait à

1. Cela ne signifie pas que l'armée de terre ait pu être considérée, tout au long de son histoire, comme un laboratoire social. Et ce point de vue n'est pas forcément transposable aux armées de terre d'autres pays.
2. Cette recherche a fait l'objet d'un rapport (Armel Huet et Jean-Michel Le Bot, « *Armée de Terre. Complexité et lien social* », *Lares* – Laboratoire de recherches en sciences humaines et sociales, université Rennes 2, juin 2004. Recherche réalisée pour le chef d'état-major de l'armée de terre). Elle a également fait l'objet de quelques articles dans la presse, dont *La Croix* (juin 2004) et *Ouest-France* (13 juillet 2004), suivis de conférences. Cette recherche a reposé sur une série de quatre séminaires, réunissant des officiers supérieurs de l'état-major de l'armée de terre, des officiers supérieurs et des sous-officiers venant de divers régiments, ainsi que des représentants de la société civile (lors des deux derniers séminaires). Ces séminaires ont été complétés par des questionnaires réalisés auprès de 2 000 officiers, sous-officiers et engagés volontaires. Cette recherche n'a pas eu pour objet d'étudier le lien social vécu au quotidien dans l'armée de terre comme institution républicaine d'un pays démocratique même si cela est à faire et cela s'est sans doute beaucoup fait. Nous avons voulu exploiter la situation de combat comme révélateur de la relation sociale qu'il implique aujourd'hui l'exercice du métier de soldat, en émettant l'hypothèse qu'elle est instructive pour la compréhension des conditions fondamentales du lien social. Nous ne souhaitions pas nous engager dans la description détaillée de la vie courante de l'armée de terre, mais plutôt privilégier l'analyse de situations paroxystiques. Notre objectif n'était donc pas de faire l'examen critique de la vie sociale et des relations dans l'armée de terre, mais de comprendre ce qui conditionne l'exercice de ses missions principales. Armel Huet a pu enrichir son information sur l'armée de terre comme membre du jury des Écoles militaires de Coëtquidan pendant trois années. Notre laboratoire, le *Lares*, est lié au Centre de recherche des écoles de Saint-Cyr-Coëtquidan (Crec) par convention depuis une dizaine d'années. Nous avons effectué bon nombre de travaux ensemble. Jean-Michel Le Bot y a effectué un contrat de dix mois.

spécifier le caractère du lien social et du métier militaire dans l'armée de terre, dans le but d'aider à clarifier sa propre contribution sociale et d'éclairer ainsi ses relations avec la communauté nationale.

■ Pourquoi l'armée de terre, dans la situation de combat, est-elle un laboratoire du lien social ?

■ Le lien social

Le conflit au principe du lien social

Le lien social, comme le langage, est structuré de la même façon quelles que soient les sociétés, les lieux et les époques. Ce qui change ce sont les configurations qu'il prend dans ces différentes sociétés et univers de ces sociétés.

La question du lien social est aujourd'hui largement débattue, au point que le terme prend des sens très différents, souvent très éloignés. Trop souvent, le lien social se voit réduit à la seule dimension politique de la cohésion sociale. Les discours contemporains quelque peu convenus sur l'exclusion, la crise ou la dilution du lien social expriment parfois l'attachement nostalgique à des liens traditionnels qui auraient fait la preuve de leur solidité et qu'il s'agirait de retrouver. Cette conception du lien social n'est d'ailleurs pas absente des armées. Comme le faisait remarquer un chercheur lors d'un séminaire, on peut observer ici ou là, dans les armées, « des processus éducatifs organisés autour de l'idée que les militaires seraient porteurs, sauveurs, gardiens ou conservateurs au sens muséal du terme, d'un certain nombre de valeurs et de références que la société civile, en particulier à travers l'Éducation nationale, aurait perdues. [...] Il y a une partie des armées, certainement pas d'ailleurs la partie la plus haute et la plus galonnée, qui fonctionne là-dessus. Et c'est une manière de produire de la cohésion. C'est fonctionnel, ça sert à quelque chose. » Dans d'autres cas, les discours sur le lien social témoignent de l'attente de la refondation d'une socialité rassurante dans laquelle la cohésion sociale serait facilement garantie et exempte de tous conflits, de toutes différenciations et de toutes divisions, jugées destructrices de la socialité³. Mais ces discours ne font

^{3.} Nous donnons ici le même sens aux termes de socialité et de lien social.

qu'occulter le fait que tout accord ou toute cohésion ne sont jamais que la résolution provisoire d'un désaccord ou d'une division (Le Bot, 2002). Aussi l'un des enjeux théoriques entourant la question du lien social réside dans la capacité à rendre compte de la dynamique conflictuelle qui caractérise tous les rapports sociaux, des relations indissolubles – de la dialectique – entre la convergence et la divergence, l'accord et le désaccord, l'inclusion et l'exclusion, l'*in group* et l'*out group*, etc.

Les deux faces du « lien » social

Nous pouvons tous constater par expérience que pour « vivre ensemble » nous devons cohabiter, nous accepter les uns les autres mais également procéder aux multiples échanges que nécessitent la vie, la reproduction et l'histoire de la société, des institutions et des groupes auxquels nous appartenons. Ces deux aspects (nous parlons de « faces » parce qu'elles sont indissociables) forment les deux éléments constitutifs du lien social. Nous dirons en d'autres termes que lien social repose sur l'alliance et le métier.

L'alliance, c'est la capacité à reconnaître l'autre, c'est-à-dire tout aussi bien celui qui est différent et celui qui est supplémentaire. Reconnaître l'autre, c'est « instituer » l'autre (celui que je ne suis pas) et le même (celui que je suis ou avec lequel je m'allie, avec qui je fais du nous, en opposition, justement, aux autres). On voit ici combien l'idée d'une alliance sans distinction, sans séparation et sans conflit relève du non-sens. Instituer l'autre, c'est définir cet autre comme un « pair », comme quelqu'un qui nous ressemble et que nous mettons sur un pied d'égalité. Mais le rapport à l'autre peut tout aussi bien consister à le nier, à l'exclure, à le combattre.

Quant au métier (du latin *munus*, « devoir, charge, office, service rendu », qui a donné à la fois métier et ministère), il ne faut surtout pas le comprendre seulement comme un ensemble de compétences, mais fondamentalement comme une capacité à rendre service à autrui en échange des services qu'il nous rend. Il ne s'agit pas d'une relation directe évidemment, mais de l'échange des services qui s'opèrent dans le cadre de la division du travail dans une société donnée. Le métier est donc la capacité à apporter une contribution à autrui, autrement dit à la cité. Mais en même temps on délègue à autrui ce qu'on ne peut faire soi-même.

Bref, le métier se définit par le partage et la délégation réciproques de services. Le métier implique la responsabilité du service que l'on rend mais aussi une attente quant à la responsabilité du service que l'on a délégué à autrui. Du point de vue du métier, le lien social repose sur cette réciprocité des responsabilités.

La question du métier peut donc être formulée de la façon suivante : aucun homme ni aucune femme ne saurait, sans s'exclure de la socialité, se faire tout(e) puissant(e) au point d'incarner un pouvoir qu'il (ou elle) serait seul(e) à exercer, dans un monde qu'il (ou elle) serait seul(e) à habiter, sans avoir le moindre compte à rendre à personne (Quentel, 2001). Au contraire, émerger au métier, s'est s'inscrire dans le système généralisé des échanges sociaux qui résulte de la définition réciproque des responsabilités des uns et des autres, c'est être capable d'endosser certaines responsabilités et d'en déléguer d'autres. On mesure l'importance de la relation à autrui constitutive du métier. Pourquoi donner, pourquoi servir, pourquoi contribuer, sinon pour tenter de combler cette obligation qui naît finalement de notre incomplétude ?

Cette double capacité humaine à faire du « nous » avec les autres ainsi qu'à apporter sa contribution par le service rendu sont au fondement du lien social, dans une réciprocité constante sans laquelle aucune des « faces » de cette double capacité n'est possible.

L'enjeu sociétal du lien social de l'armée de terre

À partir de là, la question de la contribution de l'armée de terre au maintien du « lien » ou de la « cohésion » sociale devient celle de la manière dont, à travers ses missions et son mode de fonctionnement, elle favorise les conditions d'exercice de l'alliance et du métier au sein de la société. Nous disons bien : favoriser les conditions d'exercice et non créer *ex nihilo* du lien social, puisque nous venons de voir que ce dernier procède d'une capacité humaine inscrite en tout un chacun. Nous nous démarquons, ici, d'une conception du lien social posé en extériorité par rapport aux conduites humaines. Celui-ci ne saurait être réduit à un objet extérieur manipulable à souhait.

■ La situation de combat, un laboratoire d'analyse du lien social

Il est apparu que le lien social dans l'armée de terre ne pouvait être analysé qu'à partir de la situation de combat, puisque celle-ci exige au plus haut point cohésion et solidarité, qui ne peuvent être assurées si ces qualités n'ont pas été préparées et cultivées. C'est en ce sens que la situation de combat justifie l'ensemble de l'organisation et la culture que requiert l'institution militaire, ses valeurs, ses rites, ses représentations, ses savoir-faire, et ses relations à la société. Ainsi partir de la situation de combat, c'est aller directement au fondement même de la société militaire, ce qui permettait de formaliser sa configuration, et donc de construire son idéal-type⁴, devenant à son tour principe d'analyse et de compréhension du lien social dans l'armée de terre.

Le lien social à l'épreuve de situations « expérimentales »

Si le lien social relève des capacités spécifiques de l'homme, il ne va pourtant pas de soi. On observe ainsi tout au long de l'histoire humaine comme à travers notre propre expérience, que le lien social ne cesse de faire problème, et qu'il ne peut « tenir » sans être constamment institué (autrement dit construit), réparé, réinventé, et cela dans les contextes originaux de toute société, de tout groupe, de tout rassemblement, de toute rencontre humaine. Les sciences humaines se sont généralement attachées à étudier ses dérèglements, ses déviations, ses dégradations, ses manques, ses cassures, ses pathologies, ses situations problématiques pour analyser et comprendre, par les visions contrastées et grossies qu'elles permettent ce qu'il doit être pour que tout groupe social se forme, se consolide, assure sa pérennité, ordonne et régule ainsi les relations entre ses membres et avec les univers extérieurs.

Notre hypothèse est que l'affrontement violent qu'est la situation de combat, offre par son caractère exceptionnel et désintegrateur, une véritable « situation de laboratoire ». (On acceptera ici, pour la commodité de l'exposé, une conception large de la situation de combat, qui va de l'engagement violent à l'intervention pacifique mais déterminée, dans des situations tendues.) Nous avons retenu cette référence de la situation de combat, parce qu'elle constitue la raison d'être du militaire.

4. Il convient de remarquer que cette méthodologie de la construction d'un idéal-type n'a rien à voir avec une vision idéaliste. Élaborée par le sociologue allemand Max Weber, elle consiste à configurer un modèle d'analyse à partir des caractéristiques perçues et établies d'une réalité. Ainsi construit, l'idéal-type devient la structure conceptuelle cohérente, le « tableau de pensée » (*Gedankenbild*) qui permet d'ordonner rationnellement le foisonnement des données, la variété des phénomènes, la diversité des points de vue. Ainsi défini et utilisé, l'idéal-type ne contient ni ne représente la réalité empirique dans sa diversité et sa complexité. Il est en quelque sorte le regard, la grille d'analyse qui permet de la découper, de l'analyser, d'épurer sa complexité et sa pluralité, et ainsi de la rendre intelligible.

Elle présente un intérêt heuristique particulier dans l'armée de terre dont les engagements impliquent un affrontement direct. Y compris dans les opérations actuelles de maintien de la paix ou d'interposition, l'armée de terre se trouve engagée dans des rapports directs, souvent à vue, avec les belligérants ou les auteurs de troubles.

En mettant à l'épreuve le lien social dans des circonstances d'extrême tension, présentant des dangers graves avec risque de mort, la situation de combat révèle comment ce lien parvient à tenir, comment il résiste à sa dissolution, ou comment il peut craquer. L'engagement dans une situation de combat peut aller en effet jusqu'à la mort, donc jusqu'au don suprême. Le don de sa vie n'exprime-t-il pas au plus haut point ce qui peut lier les humains entre eux, puisqu'il traduit dans le sacrifice ce qui constitue au quotidien le lien dans chaque société, à savoir le don de soi, la contribution apportée aux autres pour que ceux-ci règlent à leur tour leur dette par leur propre don, par leur propre contribution ? Peut-il y avoir situation plus exigeante de lien social ? Quelle situation peut davantage le mettre en relief ? Nous faisons donc l'hypothèse que l'interdépendance des combattants révèle le lien social dans la totalité de ses nécessités. Elle « pousse à bout » la relation don – contre-don, qui est au fondement même du lien social, puisqu'elle implique l'acceptation même de la mort et le devoir de la donner.

On peut en effet considérer que la confrontation à l'acte ultime de mourir et de donner la mort pour se défendre et défendre son camp, défendre ceux auxquels on appartient, oblige à cultiver plus qu'ailleurs les processus fondateurs de toute société humaine, sans lesquels cette dernière ne peut ni s'instaurer ni perdurer. C'est en ce sens que l'armée de terre nous offre une situation expérimentale, à partir de laquelle nous pouvons construire un idéal-type de la société. C'est en ce sens aussi qu'elle peut nous éclairer sur ce qui est à faire dans la société pour que celle-ci tienne, quelles que soient par ailleurs la conjoncture et la diversité des enjeux.

Le lien social entre personnes ordinaires

Nous pensons donc que les situations de combat ou les interventions difficiles de l'armée de terre offrent les conditions

d'analyse du lien social, de la nécessaire interdépendance entre les humains s'ils veulent survivre et vivre ensemble, construire et réaliser ce qui les rassemble.

Le lien social au combat, s'il doit être « renforcé » pour assurer les missions assignées (mais aussi la vie même des hommes engagés dans l'affrontement), ne peut être en effet fondamentalement différent du lien social de tout groupe. Les humains doivent s'entendre pour vivre et survivre ensemble, et échanger les services qu'implique la raison d'être du groupe social concerné. Ici aussi, les humains sont fidèles à eux-mêmes : ils sont seulement pris dans des enjeux et des contextes différents. En effet, les militaires de l'armée de terre appartiennent comme tout le monde à la société. Ils en sont originaires. Ils sont imprégnés de ses évolutions, de ses contradictions, de ses controverses, de ses valeurs. De ce fait, le soldat est un homme ou une femme comme les autres, qui peut avoir les qualités aussi bien que les défauts de ses contemporains. Il peut être un réformateur aussi bien qu'un conservateur, un être généreux et disponible, mais aussi un individualiste ou un égoïste, un être courageux, direct, mais aussi un lâche ou un intrigant. Mais ce qui apparaît alors fondamental, c'est que l'armée de terre se donne la capacité de surmonter ou de traiter cette diversité et cette pluralité humaine pour instaurer une société qui se tient, qui est solidaire et qui peut aller jusqu'à faire accepter aux siens le sacrifice suprême.

C'est ainsi que la situation de combat nous révèle quels sont les éléments, fondamentaux, constitutifs du lien social, quelles sont ses conditions, ses configurations, et ce que les humains doivent avoir acquis comme savoir-faire, comme réflexes, comme « automatismes », comme culture, pour qu'ils puissent rester en relation, rester solidaires, et apporter leur contribution. C'est pourquoi la formation de la socialité militaire a été conçue pour qu'elle ne se relâche ni n'éclate dans des situations extrêmes. C'est pourquoi également la situation de combat présente un double intérêt heuristique : elle nous renseigne sur les particularités du lien social militaire, mais elle nous éclaire tout autant sur le lien social en général et les conditions mêmes de son institution. À savoir sur la cohésion, l'alliance, ainsi que sur la réciprocité des services, c'est-à-dire sur l'exercice du métier.

Nous retiendrons ici de la recherche effectuée ce qu'elle nous apprend sur la cohésion sociale (l'alliance) et le métier.

¶ Ce que nous apprend l'armée de terre sur la cohésion sociale

Du fait des exigences de la situation de combat comme situation ultime, l'armée de terre est obligée de construire une cohésion et une solidarité particulièrement fortes. Elle apparaît ainsi comme un lieu d'observation privilégié pour mieux comprendre ce qui fonde la cohésion du « lien social ». L'analyse du lien social dans l'armée de terre fait apparaître au moins quatre conditions irréductibles de la cohésion sociale :

- ↳ la cohésion et la solidarité du groupe sont nécessaires à l'accomplissement de la mission ;
- ↳ la cohésion exige une construction, une mise à l'épreuve et une identité permanente ;
- ↳ l'autorité est nécessaire à la construction de la cohésion et de la solidarité ;
- ↳ la cohésion est à la base de toutes les autres appartenances.

Nous allons préciser chacun de ces quatre points.

¶ La cohésion et la solidarité du groupe sont nécessaires à l'accomplissement de la mission

Dans l'armée de terre, cette cohésion et cet « esprit de corps » – qui font partie des « vertus » ou des « qualités morales » du soldat et que nous appelons, dans notre terminologie sociologique, l'alliance – ne sont pas recherchés pour eux-mêmes. Ils sont nécessaires à l'accomplissement de la mission, (et donc à ce qui relève du rôle et de la responsabilité du soldat). C'est sur la base de cette cohésion que s'établit la capacité de chacun à apporter une contribution spécifique au service de l'ensemble (intervention, opération). Cela confirme bien l'hypothèse d'une réciprocité des « faces » du lien social.

Comme l'ont montré plusieurs travaux antérieurs, certains déjà anciens, la cohésion des armées au combat se fait au niveau des petits groupes inférieurs à la compagnie, où dominent les relations d'identification et de camaraderie (Shils et Janowitz,

1948). Cette cohésion au niveau du petit groupe, bien connue de la sociologie militaire (Caplow et Vennesson, 2001), est d'autant plus importante que les militaires, notamment en mission, vivent ensemble jour et nuit. Elle n'est pas complètement spécifique à l'armée puisqu'on la trouve aussi dans les groupes de jeunes, les bandes... L'armée, de ce point de vue, au niveau du petit groupe, de la section, de la compagnie, serait une « bande institutionnelle » avec ses rites initiatiques et sa hiérarchie. Mais les exigences du métier militaire en démontrent la nécessité fondamentale en même temps qu'elles créent les conditions de son émergence.

■ **La cohésion exige une construction, une mise à l'épreuve et une identité permanente**

La solidarité du petit groupe n'est pas donnée d'emblée. Elle doit être construite, éprouvée et refondée en permanence, car elle n'est jamais définitivement acquise. Cette construction est d'ailleurs l'un des enjeux de l'intégration des jeunes qui doivent acquérir les « qualités morales » partagées par les plus anciens. Elle est construite également par la présence durable du chef, comme l'ont montré a contrario des unités de l'armée américaine au Viêtnam dans lesquelles cette cohésion n'existant pas du fait d'une rotation trop rapide des chefs.

La cohésion se manifeste face aux situations concrètes. Les conditions de l'affrontement ne sont plus comparables aux schémas des guerres conventionnelles. Dans le contexte géopolitique actuel, ces conditions peuvent être confuses, l'adversaire ou l'ennemi n'est pas toujours clairement identifiable ou identifié, d'où l'exigence d'une grande capacité du groupe tout entier à s'adapter. Sa cohésion, dans cette adaptation, est capitale pour la bonne compréhension de la situation, la détermination des opérations et des actes à accomplir et le succès de l'intervention. Ces situations nouvelles ne cessent de mettre à l'épreuve la cohésion du groupe qui peut facilement être remise en cause dans certaines conditions où domine l'incertitude.

La capacité d'adaptation du groupe implique la nécessité de construire, d'éprouver et de refonder en permanence sa cohésion, par une bonne connaissance de ses membres, de leurs relations, de leur état d'esprit, de leur « moral ». Elle implique une réflexion sur ce qui fait l'identité d'un groupe.

■ L'autorité est nécessaire à la construction de la cohésion et de la solidarité

La cohésion entre les membres d'un groupe ne s'élabore pas d'elle-même. Elle exige un « pivot » qui agrège le groupe, dirige la socialisation, réunit et contrôle les conditions de l'imprégnation des conduites et des règles à observer. La construction comme l'exercice de la cohésion implique donc une autorité reconnue, c'est-à-dire légitime. Il y a bien sûr dans la société d'autres conditions et d'autres formes de construction de cohésion sociale. Mais si l'on admet les situations de combat comme révélatrices des conditions minimales requises pour que la cohésion n'éclate pas, il convient alors d'admettre qu'il ne peut y avoir de construction de cohésion sociale sans une autorité qui puisse la garantir. Dans l'armée, l'autorité est celle du chef, même si elle ne s'y réduit pas. Faut-il alors considérer qu'il en est de même dans la société et dans tout groupe social ? Dans divers milieux, le terme de chef suscite souvent des réactions négatives. Il est parfois même considéré comme appartenant à un monde révolu. Il faut admettre, il est vrai, qu'il ne convient pas à un grand nombre de situations et de groupes sociaux. Mais la critique ou le rejet même du terme ne peut occulter qu'il n'y a pas de cohésion sociale possible sans autorité. Certes l'autorité s'incarne sous d'autres formes et peut être désignée par d'autres termes dans les divers champs de la société, mais elle est tout aussi indispensable, à condition qu'elle soit légitime et clairement identifiée. Et même si cela va à l'encontre des valeurs dominantes qui rejettent souvent l'autorité comme principe éducatif.

■ La cohésion est la base de toutes les autres appartenances

La cohésion construite dans le groupe est à la base de toutes les autres appartenances. On aurait pu attendre des enquêtes effectuées que l'appartenance à la patrie ou à la nation soit principalement évoquée, puisque l'une des spécificités du militaire est en effet qu'il est prêt à mourir pour la patrie, qu'il se bat pour les intérêts supérieurs de la nation. Certes cette appartenance a été évoquée lors des séminaires, mais elle n'a plus été présentée comme la référence principale de la motivation du soldat. En revanche, les enquêtes ont montré que c'est dans les liens directs, interpersonnels, qui se créent au sein des petits

groupes de base, que le soldat forge ses sentiments d'appartenance aux divers ensembles humains, militaires (régiment, armée de terre, forces d'interventions interarmées, etc.) et civils, que la cohésion acquise dans le groupe permet de reconnaître et de servir.

En conclusion de ce point, les conditions déterminantes de la cohésion dans l'armée de terre révèlent au moins les conditions de toute alliance dans la construction du lien social.

■ **Ce que nous apprend l'armée de terre sur le métier**

Ces dernières années, l'armée de terre a très souvent été mobilisée pour accomplir des missions autres que des missions de combat, sur des terrains extérieurs (déminage...), mais également en France (plan Vigipirate, lutte contre les marées noires, interventions de sauvetage lors de violentes tempêtes...). En cela, l'armée rejoint certaines ONG⁵ qui peuvent aussi faire du déminage, comme elle rejoint les professionnels qui interviennent en situation de crise ou d'urgence (pompiers, police, gendarmerie...) ou divers organismes publics (DDE, mairies) ou privés. Elle a acquis les savoir faire et dispose des équipements et des matériels pour faire des travaux comme le nettoyage des plages, le bouclage d'une zone après un accident d'avion ou le déminage dans une opération à dominante humanitaire, etc. Mais le fait que l'armée soit amenée à accomplir des missions effectuées également par d'autres organisations ne lui enlève pas sa spécificité qui est de donner légitimement la mort en cas de nécessité (le membre d'une ONG qui fait du déminage, contrairement au soldat du génie, ne porte pas d'arme et n'est pas autorisé à tuer). Il s'agit donc ici de s'en tenir à la spécificité irréductible du métier militaire et à ce qu'elle nous apprend sur le métier, au moins sur deux plans : la construction de la personne et les devoirs du métier ainsi que sur son éthique.

■ **La construction de la personne et les devoirs du métier**

Donner la mort : la spécificité militaire pose avec force la question du lien social

La vraie spécificité militaire n'est pas dans la mort que le soldat accepte éventuellement de recevoir pour que la mission

5. Organisation non gouvernementale.

soit remplie, mais bien plutôt dans la mort qu'il donne dans le cadre de sa mission. La vraie spécificité militaire, autrement dit, ce n'est pas d'être disponible jusqu'à se faire tuer, mais c'est de tuer soi-même et cela dans des conditions très particulières. Le militaire est formé pour tuer. Techniquement, il sait le faire et possède les armes pour le faire. Mais il est aussi « autorisé » à tuer, dans le cadre des règles d'engagement qui valent sur les divers terrains d'opérations.

Comment peut-on soutenir que cette spécificité du militaire nous situe d'emblée au cœur du lien social, alors qu'il est souvent affirmé, à la suite du Freud de *Totem et Tabou*, que le lien social implique au contraire l'interdiction du meurtre (Le Bot, 2002) ? N'y a-t-il là une immense contradiction ? Lever la contradiction suppose de reconnaître que c'est par ses compétences propres que tout métier apporte sa contribution sociale spécifique. Mais celle-ci n'est qu'une délégation dans le cadre de la répartition des services ou, si l'on préfère, de la division travail que toute société instaure. En ce sens, si spécifique soit-elle, la contribution du militaire n'est qu'une délégation et implique donc la délégation réciproque des autres métiers. Le métier implique en effet une nécessaire réciprocité, chacun accédant à la responsabilité quand il est capable d'entretenir un rapport réciproque avec celui qui la lui confère. Ainsi l'exercice du métier de soldat ne peut relever évidemment de sa seule responsabilité. Cela ne peut être seulement son affaire. C'est tout autant l'affaire des autres métiers. Cela pose la question de la responsabilité de tous les autres métiers, de tous ceux qui exercent une responsabilité dans la société par leur métier, autrement dit des citoyens, que l'on ne peut définir que par la responsabilité prise et le devoir d'apporter leur contribution à la cité.

Le métier est un service. Le don de soi.

Ainsi que nous l'avons dit plus haut, si l'armée ne fait pas que combattre, si elle sait faire autre chose, le soldat est le seul dont le contrat suppose de tuer, mais aussi de se faire tuer pour l'accomplissement de la mission. Cette exigence est permanente et valable en tout temps et en tout lieu pour tout militaire, quel que soit son poste. Il faut donc au militaire accepter cette exigence et la faire accepter à sa famille, à son entourage.

Quelques chiffres ont été donnés lors des séminaires à ce sujet. 70 % des officiers citent clairement le don de soi parmi leurs motivations pour le métier militaire. La proportion est de 30 à 40 % chez les sous-officiers et cette notion de don de soi existe également chez les militaires du rang à hauteur de 25 à 30 %. Cela ne veut pas dire, d'ailleurs, que le soldat soit là pour se faire tuer, malgré ce qui peut être dit parfois sur la mort « rédemptrice » du soldat. Au contraire, les missions les mieux réussies ne sont-elles pas celles dans lesquelles l'objectif a été atteint avec le minimum de pertes ?

Bref, le métier militaire révèle la raison d'être fondamentale du métier : le don de soi pour servir. N'en est-il pas ainsi pour tous les métiers ?

L'exercice du métier implique la maîtrise de soi

La violence maîtrisée dans l'acte ultime constitue la spécificité du métier de soldat et apprend que tout métier est maîtrise de la violence. La violence et la mort que le soldat peut être amené à délivrer engagent l'État. Les séminaires ont rappelé le fait bien connu que l'armée est *l'ultima ratio*, le bras armé de l'État. Mais il convient d'aller au-delà de ces analyses wéberniennes sur le monopole de la violence – ou de la force légitime.

« Si le fait de tuer fait partie des éléments qui définissent la spécificité militaire, ce n'est certainement pas le seul élément. Il faut rappeler que dans les conflits modernes, les gens qui tirent sur une cible identifiée sont extrêmement rares. Pendant la Seconde Guerre mondiale, seul un soldat américain sur trois a utilisé son arme. Et pendant la guerre de 1914-1918, il fallait systématiquement rappeler aux gens de ne pas tirer trop haut, parce qu'ils avaient tendance à ne pas tirer directement sur une cible. Le fait de tuer un homme de façon clairement identifiée est propre au tireur d'élite, mais pas à la grande masse des militaires. Certains même contestent le fait que l'acte de tuer soit central, arguant que la volonté ultime, c'est de l'emporter dans une situation concrète et que le fait de tuer n'est qu'un moyen⁶.

Quand l'acte de tuer intervient, il ne s'agit pas d'un acte impulsif (comme celui d'une mère qui tue pour défendre ses

^{6.} Une réflexion intéressante sur ce point a été développée par des sociologues russes (Rjabčuk, 2002).

enfants ou même celui du soldat qui, dans le feu de l'action, tire parce qu'il est en danger ou que les copains le sont). Il ne s'agit pas non plus seulement d'un acte de légitime défense : l'ouverture du feu peut être autorisée dans d'autres cas que ceux de légitime défense. Il s'agit de tuer sur ordre, sans haine et de sang-froid (sans « passion »), puis d'arrêter de tirer. Il s'agit donc d'être capable d'une violence maîtrisée. Cette violence maîtrisée apparaît particulièrement spécifique du métier de soldat. C'est un acte « extraordinaire » au sens plein du terme, mais c'est aussi un acte difficile qui nécessite un entraînement particulier. Là encore le métier militaire pose la question de la violence légitime et la nécessité hors cet acte de la maîtrise de la violence.

« La violence maîtrisée implique la réversibilité. S'il y a des actions militaires qui ressemblent à ce que peuvent faire des civils, le militaire se distingue par le fait qu'il est armé et peut-être amené à faire usage de ses armes, en dehors même des cas de légitime défense. C'est là qu'intervient la notion de réversibilité. Dans de nombreuses opérations actuelles, le militaire doit être capable, « dans les deux minutes, si ça dégénère », de passer d'une défense passive face à une foule à une défense plus agressive avec emploi des armes. Cette réversibilité opérationnelle suppose une réversibilité morale et demande elle aussi un entraînement spécifique. Cette notion de réversibilité est d'autant plus importante que l'action de combat ne se réduit pas à quelques heures ou quelques jours d'engagement intensif, mais s'étale dans la durée.

« La violence maîtrisée exige discipline et responsabilité. Le fait que le soldat accomplisse sa mission jusqu'à la mort, mais le fait aussi qu'il dispose d'une puissance de feu considérable, confère aux chefs une très grande responsabilité et cela à tous les échelons. Cette responsabilité doit être consciente, permanente et vécue comme telle. Elle implique la discipline (ce qui montre que discipline et responsabilité vont de paire). Le « flottement », l'absence de prise de décision claire (et donc de prise de responsabilité), quel que soit le niveau hiérarchique ont des conséquences extrêmement négatives et se propagent tout au long de la chaîne de commandement.

Ainsi, l'exercice du métier implique la maîtrise de soi. La violence maîtrisée dans l'acte ultime constitue la spécificité du métier de soldat et apprend que tout métier est maîtrise de la violence.

Le métier implique la discipline

Le métier de soldat implique une discipline qui repose sur l'adhésion consciente, l'intelligence de la situation et de la compétence et qui doit être construite par la formation.

« Discipline et responsabilité vont de pair. Et cette discipline est une discipline consciente. Ce n'est pas l'obéissance mécanique aux ordres. Du coup, l'entraînement a deux fins, qui ne se contredisent qu'en apparence : développer la discipline, mais aussi l'autonomie, l'esprit d'initiative. Il n'y a pas de responsabilité en effet, sans une certaine autonomie. Chaque niveau hiérarchique doit donc disposer de son degré d'autonomie afin d'être en mesure d'assumer ses propres responsabilités. À cet égard, une dérive possible est que le donneur d'ordre au plus haut niveau intervienne directement auprès de la troupe au contact, en passant par-dessus les échelons intermédiaires. C'est l'autonomie des chefs intermédiaires qui est alors réduite.

Dans l'armée française, cette discipline consciente est encouragée par la conception même des ordres (qui définissent autant que possible un « esprit de manœuvre » plutôt qu'une procédure à suivre à la lettre). Elle s'appuie sur l'intelligence de la situation dont sont capables les subordonnés, aux différents niveaux, et cela d'autant plus qu'ils ont une bonne culture générale. L'entraînement, la formation, doivent donc aussi viser à développer une telle intelligence de la situation, par le développement de la culture générale. Dans certaines unités, comme les forces spéciales, le mode d'organisation et de commandement lors des missions met au second plan le grade pour s'appuyer plus fortement sur la compétence de chacun, sur l'intelligence de la situation dont chacun est capable.

« Pas de discipline consciente, acceptée et intelligente sans « dressage » et entraînement préalable. Il est évident que dans « le feu de l'action » cette discipline peut devenir, par nécessité, une discipline « forcée ». C'est pourquoi une part de

dressage, de *drill* (selon un terme anglais fréquemment repris en France) entre aussi dans l'entraînement.

Personne ne prétendrait évidemment que l'exercice de l'autorité soit parfait au sein de l'armée de terre et qu'on n'y trouve pas de « contre-exemples spectaculaires contre lesquels il s'agit de lutter » (intervention lors d'un séminaire). Mais ce qui semble important, c'est de voir à quel point l'institution réfléchit et essaye d'agir sur elle-même pour améliorer, justement, les conditions d'exercice de cette autorité.

■ L'éthique du métier

Bien des qualités sont nécessaires à l'exercice du métier militaire comme de tout métier. Mais le métier militaire ne peut s'accomplir dans les situations extrêmes ou tendues s'il ne met pas en œuvre, plus que dans d'autres métiers, des qualités majeures, comme le courage, le respect, la confiance réciproque, et le respect des engagements pris. Comme pour les conditions de la cohésion, ces qualités que permettent nos capacités anthropologiques, ne peuvent « éclore » et s'affirmer si elles n'ont pas fait l'objet d'une formation approfondie et constante, de rappels ritualisés, d'une terminologie spécifique, de devises emblématiques comme « Honneur et fidélité »... au point de devenir des éléments constitutifs de la culture militaire. Bien sûr, l'expression de ces qualités varient et évoluent selon les contextes et les situations. Ces qualités prenant des noms différents selon les époques, mais leur expression régulière est nécessaire pour rappeler qu'elles devront être effectives lors du combat ou de l'affrontement.

Le respect des engagements pris

Même s'il ne fait pas l'objet de contrat explicite, tout métier implique le respect des engagements pris vis-à-vis de ceux qu'il doit servir. Le contrat, la loi ne suffisent pas à garantir le respect des engagements, qui relève de l'éthique et des comportements qu'elle induit. Cette question est particulièrement vive dans la société actuelle. Des engagements sont rompus pour un oui pour un non. Cette inquiétude se résume bien dans l'expression courante « on ne sait plus sur qui compter ». Ce phénomène touche également l'armée. Selon des données citées lors d'un séminaire, il se développe ainsi dans l'armée de terre une

forme d'absentéisme sans précédent, à hauteur de 7 % des effectifs (plus importante chez les EVAT⁷, mais elle existe également chez les sous-officiers et les officiers). Cet absentéisme passe le plus souvent par une procédure tout à fait légale, celle de l'arrêt de travail accordé par un médecin civil. Cet absentéisme pose fondamentalement la question de l'engagement et de la disponibilité qu'il implique.

Certes il faut s'interroger sur les raisons de cet absentéisme : l'enchaînement de missions se traduit par de très longues absences, pendant lesquelles l'EVAT est éloigné de sa famille. Et cette absence est d'autant plus mal vécue que certaines de ces missions (comme Vigipirate ou le nettoyage des plages après une marée noire) sont très éloignées du « cœur de métier » militaire. À la longue, la motivation qui a justifié l'engagement initial s'émousse, la satisfaction de servir disparaît. Il est compréhensible que certains éprouvent alors le besoin de « se reposer ». Le haut commandement est d'ailleurs sensible à ce phénomène et met régulièrement en garde le politique au sujet de la suractivité générée par de telles missions.

Le courage

Le courage a longuement été évoqué lors de l'un des séminaires de notre recherche. Un des participants, juge, estimait qu'il y avait une forme de courage – le courage physique – vraiment spécifique aux militaires et très différente du courage qui peut lui être demandé en tant que juge. Cette dissociation du courage physique et du courage moral a été vivement contestée. Le physique est une des conditions du courage, mais il ne le fonde pas. Le courage est l'expression même d'une force éthique.

Comme les autres qualités morales, le courage s'apprend. Il n'est pas donné d'emblée et pas seulement dans le domaine militaire. Le courage s'apprend comme l'expression personnelle d'un acte collectif.

« Le courage c'est quelque chose qui doit s'apprendre, y compris dans nos écoles au départ et à tous les niveaux. Une éducation qui se fonde sur des petites choses, qui doivent elles-mêmes s'ancre à partir d'un apprentissage progressif et ce jusqu'à ce qu'éventuellement soit acceptée la valeur suprême d'avoir le courage de perdre sa vie. Peut-être faut-il procéder

7. Engagés volontaires de l'armée de terre.

à quelques distinctions : le courage, le risque, la prise de risque, l'endurance, tout ça ce sont des valeurs complémentaires qui doivent s'apprendre sur des petites choses. » (Propos d'un proviseur lors du troisième séminaire).

L'apprentissage du courage est lié à l'apprentissage de la maîtrise des situations. « Il ne s'apprend pas comme une discipline. Il ne figure pas dans les programmes au chapitre « Comment devenir courageux ». En revanche, on apprend à connaître les dangers, à évaluer le risque et ensuite à prendre confiance en soi-même. Quand on a fait tout ça, on les accompagne dans une démarche qui leur permet de devenir plus courageux. L'évaluation du risque c'est important parce que ça doit aussi comporter la notion de limite, au-delà de laquelle le courage devient peut-être déjà de l'inconscience. Et on revient sur la notion de la protection et de la sécurité individuelle et du groupe. Parce que s'il y en a un dans l'équipe qui fait une bêtise ou une action excessive, il entraîne avec lui toute l'équipe et tout le groupe vers la catastrophe. » (Propos d'un colonel des pompiers).

Il en ressort que le courage ne peut que s'exercer collectivement. Il résulte de la qualité des relations à autrui.

Les relations réciproques de respect

Dans la formation, dans la vie des unités, comme dans les situations d'affrontement, le respect prend une grande importance dans le vocabulaire militaire. Ce terme est lié à d'autres termes courants : dignité, honneur, considération, politesse, estime, mais aussi crainte, affection, amour, etc. Il est dans tous les cas évoqué comme une exigence pour le bon exercice du métier. Et il implique la réciprocité. Les subordonnés doivent respecter leur chef et celui-ci doit respecter ses subordonnés. Cet idéal-type éthique est affirmé constamment. Il est garant des relations de dépendances réciproques entre militaires, notamment lorsqu'elles sont soumises à l'épreuve des situations difficiles. Il est lié à une affectivité très forte.

La dépendance des subordonnés à l'égard du chef est réelle : le subordonné agit beaucoup en fonction de ce que fait le chef (ce qui confère à ce dernier une responsabilité d'autant plus grande), en fonction des ordres qu'il donne, mais aussi en fonction de son comportement, de l'exemple qu'il donne par son attitude.

Cette dépendance passe par le « sentiment » : « certains chefs sont tellement appréciés, tellement aimés, qu'il leur suffit d'un claquement de doigt pour que leurs subordonnés se mettent à marcher sur les mains » (propos d'un officier supérieur). Des dérives sont alors à craindre. Deux écueils sont notamment identifiés : une relation trop personnalisée au chef (qui devient un chef de bande, un caïd) ou, au contraire, une unité sans caractère, qui se débande à la première difficulté. Mais ces dérives possibles n'empêchent pas que l'amour du chef soit une réalité incontournable. Ce serait même une condition de l'efficacité, une condition de la discipline aussi, exprimée par la célèbre formule, reprise lors des séminaires, du général Frère (1881-1944), fondateur, sous l'Occupation, de l'Organisation de résistance de l'armée : « Obéir d'amitié ».

L'importance à accorder à cette question des sentiments serait plus sérieusement relativisée par les différentes études qui montrent que les EVAT et les militaires du rang attendent les ordres et la compétence avant d'attendre une quelconque affectivité. De plus, certains participants aux séminaires ont fait remarquer qu'il conviendrait de s'interroger sur la nature de cette relation : est-ce seulement une forme de management (permettant éventuellement d'« exploiter » un individu) ou est-ce lié à la spécificité du métier ?

Mais cette question de l'amour, du sentiment et de l'affectivité ne saurait être évacuée. Le fait qu'elle ait systématiquement été présente lors des différents séminaires montre bien qu'il s'agit d'une question centrale au regard de notre interrogation première sur le lien social. Il ne s'agit de rien d'autre que de ce que Jean Gagnepain appelle, à la suite des psychanalystes, la dimension transférentielle (Gagnepain, 1991).

La confiance réciproque

↳ Une confiance indispensable dans les opérations

D'autres participants aux séminaires, plutôt que de sentiment ou d'amour, préfèrent parler de confiance (réciproque) entre chefs et subordonnés. Cette confiance (ou ce lien affectif) est particulièrement nécessaire dans les opérations extérieures, mais elle doit dans la mesure du possible être obtenue en amont. Or certaines évolutions actuelles rendent plus difficile la construction de cette confiance dès le séjour en métropole.

En effet, l'emploi actuel des forces qui fait souvent appel à la notion de modularité (on puise des éléments dans différentes unités pour créer des détachements opérationnels *ad hoc* en fonction des missions) oblige bien souvent à développer cette confiance et ce lien directement sur le théâtre d'opérations.

◀ Une confiance légitime

Ainsi, il faudrait distinguer la confiance du lien affectif. Les deux peuvent être présents, voire liés, mais ce sont quand même, pour plusieurs participants aux séminaires, des réalités différentes. Se pose alors la question du lien de causalité : est-ce de l'affectivité que naît la confiance ou est-ce au contraire la confiance qui permet l'affectivité ?

Un colonel rappelle qu'il ne s'agit pas de rechercher d'abord l'affectivité. La confiance s'élabore et s'affirme par la légitimité du comportement. Pour illustrer cela, il cite un passage tiré de *L'Espoir* de Malraux. C'est le moment où Ximénès dit à Manuel : « Bientôt vous aurez vous-mêmes à former de jeunes officiers. Ils veulent être aimés. Cela est naturel à l'homme. Et rien de mieux à condition de leur faire comprendre ceci : un officier doit être aimé dans la nature de son commandement – plus juste, plus efficace, meilleur – et non dans les particularités de sa personne. Mon enfant, me comprenez-vous si je vous dis qu'un officier ne doit jamais "séduire" ? »

Si la question des liens entre confiance et affectivité fait débat, les témoignages apportés montrent bien que le comportement du chef et la confiance qu'il inspire sont primordiaux.

◀ L'équité, condition de la confiance.

Il apparaît que la confiance repose non seulement sur les compétences techniques du chef, sur son exemplarité, mais aussi sur l'attention dont il sait faire preuve à l'égard de ses hommes. Cette attention est inséparable de la notion de justice. Le chef qui inspire la confiance est aussi celui qui se montre juste. Et cette justice passe par une bonne connaissance des personnels. La confiance passe aussi par la parole directe, la relation interpersonnelle sans corps intermédiaires. Et cette parole directe serait même une autre des spécificités militaires.

L'exigence de confiance met en relief ses déviations, ses déficiences, ses manques, et soulève des questions concernant

l'éthique militaire. Si la confiance est nécessaire, elle n'est jamais facilement acquise dans l'armée française d'aujourd'hui. Au contraire, un sondage montre un déficit de confiance à l'égard du commandement. Mais le manque de confiance interpersonnelle ne peut-il pas être compensé par une confiance plus globale envers l'institution dans son ensemble, ainsi que, et peut-être surtout, par la discipline ? La discipline n'est-elle pas un des éléments majeurs sur lesquels se développe la confiance ?

« La confiance implique la connaissance et compréhension mutuelles

Il est nécessaire que le chef connaisse bien ses subordonnés, au-delà même des seules compétences techniques ou professionnelles. Cette connaissance est l'un des éléments sur lesquels reposent la confiance et l'efficacité. Pour cette raison, elle est fréquemment institutionnalisée. Si cette sollicitude du chef à l'égard de ses subordonnés est plus importante dans l'armée qu'ailleurs, c'est « parce qu'on sait implicitement qu'à un moment ou à un autre on partira ensemble ». Elle est également rendue nécessaire par la disponibilité exigée du militaire, qui fait que certains droits ne lui sont pas accordés, comme celui de se syndiquer. Du coup, c'est au chef qu'il revient de veiller aux intérêts de ses subordonnés, de veiller à ce qu'ils puissent se réaliser. Mais la compréhension du chef par ses subalternes est tout aussi importante pour asseoir une confiance réciproque.

Ces valeurs ne sont pas spécifiques aux militaires. Elles sont tout autant observables dans l'exercice des autres métiers (comme cela a été particulièrement souligné dans les séminaires de notre recherche). Le courage, par exemple, est nécessaire partout, y compris dans l'entreprise, comme en témoigne le fait que « l'on souhaite régulièrement bon courage à quelqu'un qui prend son poste » (chef d'entreprise), qui est en difficulté, qui doit affronter une situation difficile ou simplement assumer pleinement son travail, que celui-ci soit enseignant, cadre, ouvrier, tâcheron... Dans le domaine militaire, la question est même posée de la véritable nécessité de ces valeurs : ces valeurs sont-elles vraiment nécessaires à l'efficacité militaire ? Ne viennent-elles pas de surcroît ?

Mais il faut aller plus loin que le discours convenu sur les valeurs. En effet, l'analyse des situations de combat montre que ces situations ne peuvent être parfaitement traitées sans que les militaires investissent « spontanément », par les réflexes et la culture acquise, des valeurs déterminantes au-delà de ce qui est attendu dans les cas des métiers courants.

Conclusion

L'analyse du lien social dans l'armée de terre devrait constituer dans les temps présents un vaste programme de recherche. Elle n'apprendra pas grand-chose aux militaires, dont les plus intéressés par cette question, attendent plutôt un regard critique sur ce qui ne va pas⁸. Elle représente par contre un intérêt indéniable pour la compréhension même du lien social dans tout groupe, toute institution, tout organisme. L'armée de terre nous offre en effet des conditions pour l'analyse du lien social comme dans un laboratoire, parce que le lien social y est soumis à des épreuves qui mettent en relief ses éléments constitutifs, de même que ses conditions d'institution et de pérennité.

Cette analyse du lien social dans l'armée de terre ne peut que contribuer à faciliter une meilleure représentation de cette institution par la société environnante, mais aussi éclairer ou encourager les militaires eux-mêmes dans ce qu'ils peuvent apporter à la construction et à la vie de la cité :

- ↳ par les questions fondamentales auxquels ils sont confrontés,
- ↳ par ce qu'ils ont pu dire sur le lien social,
- ↳ par leur expérience.

Les questions fondamentales que pose l'armée de terre

Nombre de militaires comprennent qu'ils peuvent apporter quelque chose à la société, qui dépasse leur seule mission de défense. Ils le peuvent en faisant partager au monde civil les enseignements qu'ils tirent d'une réflexion sur eux-mêmes, sur leurs engagements, sur le mode de fonctionnement de l'armée en vue de l'action et, en dernière instance, du combat : Comment l'armée de terre fait-elle pour produire du lien social en interne ? Quelles sont les relations particulières qui s'établissent entre ses membres ? Mais ils le peuvent aussi par une

8. Cette attente critique s'est régulièrement manifestée au cours des conférences données sur les résultats de la recherche. Un jour qu'Armel Huet faisait une conférence à Tours, un général lui a dit : « C'est bien tout ce que vous nous dites là, mais nous attendons, nous les militaires, de bonnes critiques de la part d'un sociologue. » Des élèves de l'École de Saumur ont réagi de la même façon. Ce travail critique est effectivement important, mais il doit être associé à des recherches approfondies sur les spécificités du métier militaire liées au métier et aux missions.

contribution peut-être plus directe au débat public, en questionnant les acteurs de la société civile : Pourquoi notre pays nous demande-t-il d'être prêts à tuer et à combattre ? Est-ce que le combat pour lequel nous nous préparons est le bon combat ? Est-ce que le projet de l'armée, les réponses qu'elles tentent d'apporter vous conviennent ?

■ Ce que l'armée de terre peut dire sur le lien social

De telles questions sont d'autant plus intéressantes qu'elles engagent d'emblée une réciprocité. À travers elles, armée et société civile se définissent mutuellement. L'armée trouve des réponses à certaines de ses interrogations sur les raisons mêmes de son existence, dans un contexte géopolitique qui est celui de la perte d'un ennemi identifié et de la fin d'une menace d'invasion ou d'occupation du territoire national. Et la société civile redéfinit ses valeurs, ses attentes et les raisons pour lesquelles elle est prête à engager le combat.

Les militaires ont donc quelque chose à dire à la société dans la période de mutations profondes qu'elle traverse en ce moment. Ils comprennent que l'armée elle-même et son lien à la société doivent être redéfinis ou adaptés dans le cadre des mutations actuelles. Le type même de lien social qui caractérise l'armée n'a pu se construire qu'en relation avec la société, en fonction du rôle et des missions que la société assignait à l'armée (même s'il faut bien reconnaître que ce n'est jamais la « société » en tant que telle qui assigne ses missions à l'armée). Lorsque la société change, ses relations à l'armée changent aussi nécessairement et l'armée est conduite à s'adapter voire à redéfinir son mode de réalisation du lien social. C'est à condition d'être en phase avec la société que l'armée peut apporter sa propre contribution.

■ Expérience de l'armée de terre et lien social

Cela signifie que l'armée de terre ne peut se contenter d'être observatrice des mutations en cours et de tout ce qui se passe dans la société, mais qu'elle a aussi toute la légitimité pour apporter sa contribution à la construction sociale, contribution qui peut présenter un grand intérêt pour la société. En ce sens, si le soldat de l'armée de terre est soumis à un devoir de réserve, comme le sont d'ailleurs d'autres professionnels du

secteur civil, il a aussi comme tout autre membre de la société, un devoir de citoyen. Et celui-ci ne peut se limiter au droit de vote ou à quelque autre exercice civique prévu par la loi. N'a-t-il pas aussi le devoir civique d'apporter une contribution à la construction sociale qui s'appuie sur son expérience, sur ses missions et sur les devoirs-mêmes de son métier ? N'a-t-il pas le devoir de participer au débat social sur les enjeux et l'avenir du pays, le devoir d'apporter sa propre contribution sur les adaptations nécessaires à opérer aujourd'hui, sur les conditions mêmes de l'exercice de son métier ?

Si tout cela est déjà largement engagé, et fait l'objet de quantité d'initiatives et expériences, c'est une réflexion permanente qu'il s'agit d'entretenir sur toutes les questions posées, c'est tout un chantier de modalités adaptées qui est à poursuivre. ▶

Bibliographie

BRENOT Philippe, *La Relaxation*, Paris, PUF, *Que sais-je ?*, 1998.

CAPLOW Theodore et VENNESSON Pascal, *Sociologie militaire*, Paris, Armand Colin, 2000.

FREUD Sigmund (1913), *Totem et Tabou. Interprétation par la psychanalyse de la vie sociale des peuples primitifs*, Paris, Payot, Petite Bibliothèque Payot, 1965.

GAGNEPAIN Jean (1991), *Du Vouloir dire. Traité d'épistémologie des sciences humaines. Tome 2. De la personne. De la norme*, Bruxelles, De Boeck université, coll. Raisonnances.

LE BOT Jean-Michel (2002). *Aux Fondements du lien social. Introduction à une sociologie de la personne*, Paris, L'Harmattan.

QUENTEL Jean-Claude (2001). *Le parent. Responsabilité et culpabilité en question*, Bruxelles, De Boeck université.

RJABCUK V. D., Ed. *Sociologija vojn – para vyjti iz teni*, Moskva, BFRGTZ « Slovo », 2002 (*Sociologie militaire : il est temps de sortir de l'ombre*, en russe).

SHILS Edward A. et JANOWITZ Morris (1948). Cohesion and Disintegration in the Wehrmacht in World War II, *Public Opinion Quarterly*, 12 (2) : 280 – 315.

COMPTE RENDU DE LECTURES

L

Achever Clausewitz, dernier ouvrage de René Girard, est un livre qui se présente sous la forme d'un dialogue entre l'auteur et Benoît Chantre. Une suite de réponses aux questions posées permet à Girard d'exposer une lecture très personnelle de l'œuvre de Clausewitz : il entend terminer le fameux traité *De la guerre*, dont il fait une clé du destin catastrophique des conflits actuels. René Girard entreprend ainsi une lecture réfléchissante de l'histoire moderne et contemporaine à partir de sa propre théorie de la violence appliquée à Clausewitz. Alors que Raymond Aron s'en remettait à la rationalisation politique possible de la guerre (« la guerre est la continuation de la politique par d'autres moyens », Clausewitz), Girard associe l'escalade de la violence au déchaînement des rivalités mimétiques (« la politique court derrière la violence », Girard)

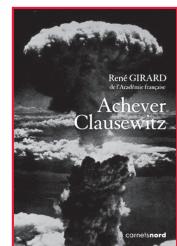
Le nouvel âge de la guerre et la théorie girardienne de la violence

Au moment où Hegel, contemporain de Clausewitz, voyait encore dans la guerre un acte de courage permettant à un peuple d'obtenir la reconnaissance de sa valeur et de sa liberté, Clausewitz constate que les guerres napoléoniennes sont, déjà, des guerres nouvelles, qu'elles débordent les limites de l'État, qu'elles deviennent des guerres totales et absolues. Plutôt que le désir de reconnaissance (auquel une guerre devait donner satisfaction), c'est une rivalité gémellaire, explique Girard, qui déclenche la guerre : de nos jours, le conflit qui oppose les Tutsis et les Hutus (p. 87) peut servir à illustrer l'inadéquation de la conception classique de la guerre pour expliquer la dégénérescence du conflit en génocide. Par suite, au lieu de juger la théorie clausewitzienne dépassée et inadaptée aux guerres de notre époque, comme le font nombre de lecteurs contemporains, Girard considère que c'est uniquement la lecture rationaliste de Clausewitz qui se trouve dépassée, mais que son ressort anthropologique le plus intime, le désir humain, en explique l'actualité et son devenir. On retiendra de Clausewitz qu'« il n'y a pas de limite à la manifestation de cette violence » qu'est la guerre.

C'est donc la guerre totale qui illustre la théorie clausewitzienne de la montée aux extrêmes, résultat, selon Girard, d'une action réciproque en tant qu'action du principe mimétique. Le mimétisme définit anthropologiquement les relations humaines comme des rapports d'imitation par rapport à un modèle, ce qui entraîne l'action réciproque où le modèle devient imitateur à son tour. Dans un conflit, le défenseur va répondre à une agression en utilisant plus de force et ainsi créer une ascension de la violence jusqu'à la destruction de l'ennemi. C'est ainsi

**Achever
Clausewitz.
Entretien
avec Benoît
Chantre**

René Girard
Carnets Nord, 2007



que « le totalitarisme est une réponse monstrueuse à la guerre de 1914, le nazisme une réponse au bolchevisme et le stalinisme une réponse à l'hitlérisme », (p. 89).

Sans doute l'action réciproque peut-elle freiner le processus de la montée aux extrêmes, mais elle peut aussi l'accélérer parce que la violence mimétique croît à l'insu de ses acteurs. Ainsi, lors du conflit franco-allemand de 1939, c'est la volonté de paix des Français qui a provoqué d'elle-même une montée aux extrêmes (p. 310) : le concept de « moindre guerre » de Clausewitz, celui de « drôle de guerre » des historiens et celui de « force d'inertie » de Girard convergent vers le constat que la résistance à la violence peut contribuer à la relancer. Il y a « crise mimétique » quand la rivalité s'emballe et que son déchaînement rend le recours à la violence illimitée.

Aujourd'hui, le danger réside dans le fait que « la crise mimétique » se déchaîne du fait de la disparition des interdits et des hiérarchies qui structurent la société ; disparition qui laisse face-à-face des rivaux que rien ne peut départager et qui sombrent alors dans une « spirale infernale » de violences jusqu'au stade d'une « crise sacrificielle ».

L'inapplicabilité des solutions sacrificielles au monde contemporain

La théorie girardienne du « bouc émissaire » est connue : le sacrifice d'une victime permet aux frictions de s'apaiser, le fait de n'avoir plus d'ennemi à combattre stoppant l'usage de la violence et permettant d'organiser la paix. *Œdipe roi* de Sophocle illustre la thèse : la peste qui décime Thèbes s'identifie à l'ascension de la violence et le seul remède à cette violence est de trouver un coupable ; la violence réciproque est alors polarisée sur un coupable, *Œdipe* ; la divinisation de cette victime (salutaire !) dans les rites et les institutions permet d'éviter l'apocalypse : « la violence des hommes produit du sacré » (p. 101).

Le monde moderne, quant à lui, est toujours au bord de la crise mimétique. Il s'en est préservé jusqu'à présent par la présence en lui d'institutions propres à arrêter le cycle de la violence mimétique. Toutefois, les progrès des armements nucléaires ont déplacé le risque de la « crise mimétique » à l'échelle mondiale et menacent le monde d'une véritable catastrophe. Dans ce cas, pourquoi la pratique du bouc émissaire qui permettait aux sociétés archaïques de calmer leur pulsion dévastatrice n'est-elle plus possible aujourd'hui ? Parce que, explique Girard, le christianisme a rendu impossible le sacrifice qui permettait d'éviter l'apocalypse. Le bonheur des sociétés archaïques résidait dans l'ignorance de la fonction sociale du bouc émissaire. C'est de manière « innocente » que les peuples se reconnaissaient encore des ennemis héritaires (on pense aux rapports de la France et de l'Allemagne), lesquels agissaient comme des boucs émissaires de façon inconsciente. Mais la lucidité s'impose : l'espérance de la réconciliation, transposée dans l'idéal de paix démocratique n'est que l'illusion moderne et plate de la maîtrise humaine de la dynamique de la violence ; une illusion qui contribue d'abord à faire oublier les ressorts cachés et la démesure de celle-ci. Cette illusion s'expose naïvement aujourd'hui dans le rêve de réaliser une société sans tabou, sans barrières, hospitalière à toutes les transgressions. Mais cela

entraîne une banalisation de la violence qui réclame, à son tour, le retour à une lecture métaphysique des événements, le retour à un sens du religieux qui serait seul capable de conférer une analyse suffisamment englobante et puissante pour correspondre à l'ascension terrifiante de la violence qui vient.

Revenir au religieux ou prévoir l'apocalypse ?

Le déchaînement de la violence est donc devenu la substance même de l'histoire. Ce que Clausewitz a théorisé est devenu réalité. Avec la guerre d'Al Qaida contre l'Occident et la théologisation du conflit, la montée aux extrêmes s'impose comme la loi du devenir de la planète. Un renversement fatal s'opère : au lieu d'apporter la protection suprême, le religieux alimente le cycle infernal de la violence mimétique. De son côté, le christianisme historique a démythifié la fonction du sacrifice, en révélant l'innocence de la victime ; en acceptant d'être une victime mimétique, le Christ imposait « une alternative terrible : ou le suivre en renonçant à la violence, ou accélérer la fin des temps » (p. 149). Le christianisme d'aujourd'hui se laisse bercer, quant à lui, d'illusions réconciliatrices à des fins tranquillisantes ; comme le laïcisme, il ne voit pas qu'un rationalisme étroit ne sert qu'à empêcher de voir la réalité en face. Du côté du terrorisme, le culte d'un archaïsme sacrificiel œuvre également comme une source d'aveuglement : la fonction faussement messianique attribuée par le terrorisme à la violence n'est en vérité que la libération la plus extrême de la violence ; les sacrifices humains ne servent pas de catharsis aux pulsions, ils les enveniment et mènent au paroxysme de l'horreur, en ne prouvant que leur incapacité à produire du sacré. Des deux côtés, les individus ne voient pas qu'ils se mettent au service d'un processus démesuré qui les dépasse et se sert d'eux.

Toute la complexité du livre tient à ce qu'elle laisse le lecteur aux prises avec deux messages, dont l'un est trop clair et l'autre trop compliqué. C'est tout à la fois le livre d'un homme d'action (faire partager la peur) et d'un penseur (en appeler à la compréhension). Le message le plus clair est facilement reçu, il prophétise que nous sommes en marche vers l'Apocalypse : puisque « vouloir rassurer, c'est toujours contribuer au pire » (p. 364), mieux vaut adopter « des positions sainement apocalyptiques » (p. 337). Mais le message le plus profond ne se laisse pas facilement percer, car il réclame la perte des illusions que nous croyions trouver dans nos désillusions mêmes, ce qui n'est pas simple. Il faut faire retour au religieux, mais par la voie originale de la plus extrême lucidité : elle conduit à retrouver le lien immémorial qui existe entre la violence et le sacré. En effet, c'est quand ils croient qu'ils peuvent maîtriser la violence, la manipuler ou en accomplir le sens que les hommes se trompent au point de s'entre-détruire. Or on ne supprime pas la violence en croyant qu'on la gère, mais plutôt en apprenant qu'elle procède de nous-mêmes et se sert de nos vies. Si les hommes ne connaissent pas leur propre dimension religieuse, ils ne comprendront pas que l'illimitation de la violence mène à l'apocalypse et qu'ils y contribuent.

Contre-insurrection, théorie et pratique

David Galula

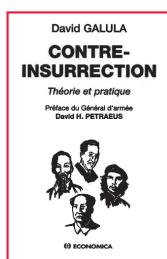
Traduit de l'américain et présenté par Philippe de Montenon

Préfacé par le général d'armée David

H. Petraeus

Economica, Stratégies et doctrines, janvier

2008



Sommes nous prêts, nous, Français, à ouvrir *Contre-insurrection*?

Car avant même de l'ouvrir, ce livre pourrait être considéré comme un bouchon impromptu qui remonte à la surface après avoir traversé de nombreuses couches sensibles, voire taboues, de l'océan historique. Certaines d'entre elles ne sont pas si anciennes.

Sous-lieutenant en mars 1940, Galula, juif séfarade, est rayé des cadres de l'armée d'active le 2 septembre 1941 «en application des lois portant statut des juifs¹».

De 1956 à 1958, il commande une compagnie en grande Kabylie et réussit parfaitement la pacification de son secteur «en appliquant avec fermeté des méthodes originales²».

Envoyé à l'Armed Staff College de Norfolk en 1959, cet anti communiste aux expériences nombreuses³ séduira les Américains et restera aux États-Unis, en disponibilité. C'est là qu'il écrira *Contre-insurrection*, en 1963, en anglais, pour la RAND corporation.

Si 1962 avait imposé une chape de plomb en France sur les questions entourant la guerre révolutionnaire, 1974 eut le même effet aux États-Unis.

Les armées occidentales, en pleine guerre froide se concentrent sur d'autres concepts qui aboutissent à la victoire de la coalition en Irak en 1991 au terme d'une *AirLand Battle*.

Lorsqu'après 2001 les États-Unis s'engagent dans des conflits d'un genre qui paraît nouveau, certains esprits se penchent sur l'histoire et en particulier l'histoire française.

Mais la position de la France sur un nouvel engagement en Irak freine alors cette tendance : comment accepter de recevoir des leçons historiques d'un allié qui refuse son soutien tout en donnant des leçons devant la planète entière ?

Pourtant en 2005, comme le raconte un témoin⁴, lors d'une conférence sur la contre-insurrection à fort Leavenworth, un journaliste intervient pour dire que toutes les réponses aux questions posées peuvent être trouvées dans *Contre-insurrection, théorie et pratique* de Galula. Le général Petraeus, alors directeur du Command and General Staff College (CGSC), lance une étude générale qui aboutit à la constatation que l'expérience française en Algérie et en particulier le texte de Galula correspondent le mieux aux besoins du moment. C'est ainsi qu'aujourd'hui Galula est considéré par les Américains comme le « Clausewitz de la guerre non conventionnelle », et son livre comme « le plus important des écrits militaires français du siècle dernier⁵ ». Il a été érigé en lecture obligatoire au CGSC et est aujourd'hui l'inspirateur direct du manuel de référence américain sur la contre-insurrection⁶.

Que dit Galula dans son livre ? Il décrit d'abord l'insurrection avant de proposer une théorie et une pratique de la contre-insurrection, du niveau stratégique au niveau tactique. La guerre révolutionnaire est une guerre politique, souple et qui s'inscrit dans la durée. Elle nécessite une cause servie par une propagande au travers d'une organisation forte. Son objectif essentiel est de gagner la population, par la séduction ou la force. Galula décrit deux modèles : un modèle orthodoxe, à la chinoise, qui vise à une transformation complète du pays, et un modèle bourgeois nationaliste, à l'algérienne, qui se concentre sur la prise de pouvoir.

La contre-insurrection, quant à elle, consiste avant tout à « construire ou reconstruire un appareil politique au sein même de la population »

1. Tiré de son dossier militaire.

2. *Ibidem*, citation.

3. Chine, Grèce, Algérie.

4. Philippe de Montenon, qui a traduit *Contre-insurrection* de l'américain et qui présente l'édition française, était alors stagiaire au Command and General Staff College à fort Leavenworth.

5. Général Petraeus, dans sa préface de l'édition française.

6. Rédigé en décembre 2006 par le même général Petraeus.

car « la victoire n'est pas la destruction des forces insurgées et de leur appareil politique dans une région donnée. [...] La victoire est cela plus la rupture définitive des liens entre l'insurgé et la population, non pas aux dépens de la population, mais avec l'aide de celle-ci ».

Galula décline alors une stratégie et une tactique dont le cœur pourrait être : « politique d'abord ».

Alors, faut-il ouvrir Galula ? Bien entendu. Il est même nécessaire de le lire à plusieurs titres : la connaissance décomplexée de notre histoire, l'intérêt opérationnel de cette grille de lecture étonnamment moderne des conflits où nos soldats sont aujourd'hui engagés, et enfin l'esprit de justice rendu à des esprits éclairés et français qui ont su rayonner, par leur simple valeur, bien au-delà des profondeurs où nous avons peut-être voulu les enfouir.

La Guerre moderne de Trinquier⁷, peut-être plus dérangeante que *Contre-insurrection*, est rééditée ; les témoins passionnés des périodes troublées de notre histoire s'en vont. Il est temps de lire Galula !

Jean-Hilaire Millet-Taunay, commandant, armée de terre

Comment vivre ensemble tout en respectant les différences de l'autre ? C'est à cette éternelle question – qui se pose à nouveau au cœur même du continent européen, comme le divorce entre Belges tend hélas à le prouver – qu'Andrea Riccardi, charismatique fondateur de la communauté de Sant'Egidio, parfois qualifiée d'« ONU du Trastevere », se livre.

Celui qui fut pressenti plusieurs fois pour le prix Nobel de la paix, homme de foi et de conviction, fort de réussites incontestables de médiations réussies au Burundi, en Mozambique et semble-t-il en Côte d'Ivoire, cherche à dresser les conditions et exigences d'un nouvel humanisme, imprégné de réalisme politique.

Realpolitik qui doit accompagner une mondialisation qui tend à nous rapprocher les uns et des autres, mais qui en même temps génère ou accélère des clivages de plus en plus perçus comme inacceptables. Situation considérée, à juste titre, comme injuste, mais qui, pour l'auteur n'a rien de fatale, à condition d'éviter de dresser des murs, qu'ils soient physiques ou symboliques, là où des passerelles sont indispensables.

Le professeur d'histoire du christianisme ne se contente pas seulement de lister les lignes de fractures qui parsèment toutes sociétés à travers la planète, il évoque, à cet égard, quelques recettes susceptibles de brasser les altérités, de permettre de s'enrichir des mixités, de renforcer les métissages, de réduire les distances et *in fine*, de tendre vers cette « civilisation du vivre ensemble » que nous sommes nombreux à penser la voie la plus légitime pour rompre le cou aux mécanismes destructeurs du séparatisme et des replis identitaires.

Emmanuel Dupuy, président de l'Institut prospective et sécurité de l'Europe (IPSE)

Vivre ensemble

Andrea Riccardi

Éditions Desclée de Brouwer, 2007

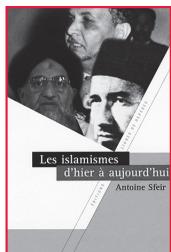


Andrea Riccardi
Vivre ensemble

^{7.} Roger Trinquier, *La Guerre moderne*, Economica, collection Stratégies et doctrines, janvier 2008.

Les Islamistes d'hier à aujourd'hui

Antoine Sfeir
Éditions Lignes de Repères, 2007



Aux questions que l'on se pose traditionnellement quand on porte le regard sur la nébuleuse islamiste, Antoine Sfeir apporte, comme toujours, des éléments de réponse précis et précieux qui permettent de séparer le bon grain de l'ivraie.

Le courant, historiquement issu de l'islam du VII^e siècle, n'est néanmoins présent dans le monde arabe que depuis le XX^e siècle avec, notamment le cas des Frères musulmans égyptiens apparus dans le courant des années 1920. Or l'islamisme politique semble gagner du terrain, comme en témoignent les succès électoraux du Hamas en Palestine en 2006, celui du Hezbollah au Liban, mais aussi ceux des mouvements fondamentalistes musulmans qui s'en sont réclamés ces derniers mois dans le cadre de la plupart des processus électoraux de la péninsule Arabique et du Maghreb.

Ce court ouvrage qui s'attarde également sur la situation des mouvements islamistes en France (à l'instar de l'Union des organisations islamiques de France – UOIF) ou sur ceux qui ont récemment menacé de s'en prendre aux intérêts français (en premier lieu desquels le GSPC algérien transformé en Al-Qaida Maghreb) a l'insigne mérite de rappeler en quoi ces islamismes menacent de manière plus ou moins ouverte les pays occidentaux et en quoi il devient urgent d'en dénoncer leurs méthodes.

Le directeur des *Cahiers de l'Orient* poursuit, avec cet ouvrage, son travail de pédagogie, qui donne les clés utiles afin de mieux comprendre en quoi l'islamisme n'est pas l'Islam et combien la laïcité se veut une réponse prégnante qui permet de conjuguer démocratie et république, valeurs non pas seulement hexagonales mais avant tout universelles.

Emmanuel Dupuy, président de l'Institut prospective et sécurité de l'Europe (IPSE) ■

Les Banlieues de l'Europe : les politiques de voisinage de l'Union européenne

Jacques Rupnik (sous la direction de.)
Les Presses de Sciences-Po, 2007



Pour la première fois, la Slovénie, dont l'adhésion ne remonte qu'au 1^{er} mai 2004, exerce la présidence semestrielle de l'Union européenne. Elle a décidé de placer « la vocation européenne des Balkans occidentaux » (telle qu'évoquée lors du Conseil européen de Thessalonique de 2003), au cœur de sa réflexion. Cet ouvrage, publié sous la direction de Jacques Rupnik, directeur de recherche du Centre d'études de recherches internationales (CERI), éminent spécialiste des Balkans, vient en effet rappeler combien le débat entre élargissement et approfondissement de l'espace communautaire est d'actualité.

Les prochaines échéances institutionnelles d'ici 2009 (nées du processus de ratification d'un nouveau traité dit « simplifié » lancé à Lisbonne, le 13 décembre dernier) et électorales (dans le contexte des prochaines élections européennes pour lesquelles, si le nouveau traité est ratifié, 751 députés européens issus de 27 États membres seront désignés) confirmeront que les questions existentielles qui traversent sporadiquement un espace fort de 492 millions de citoyens se résument souvent à définir les frontières géographiques et les limites institutionnelles et politiques du processus d'élargissement.

Rappelons que ce dernier a connu une certaine accélération depuis le Conseil européen de Copenhague de juin 1993, qui a donné le point de départ d'un agenda d'adhésion sans précédent en direction de l'Europe centrale et orientale et aux marges méridionales. L'Union européenne de 15 est passée à 25 en 2004 et à 27 depuis les adhésions simul-

tanées de la Roumanie et de la Bulgarie, le 1^{er} janvier 2007. L'élargissement progressif de la zone euro et de l'Espace Schengen complète cette intégration monétaire, économique et de libre circulation des biens et des personnes en direction des nouveaux entrants.

Au-delà, la question de la poursuite de l'« européanisation » de sa périphérie méridionale et orientale est une question des plus prégnante et des plus complexe. Cette interrogation, prépare, tout naturellement, les prochaines phases d'élargissement, notamment en direction des Balkans occidentaux (en premier lieu desquels, la Croatie et la Macédoine qui ont fait acte de candidature – ou encore l'Albanie et le Monténégro qui ont signé l'accord de stabilité et d'association – s'engageant ainsi, à des degrés divers sur la voie des 35 chapitres thématiques qui jalonnent de longues négociations d'adhésion...), sans oublier la Turquie, qui estime avoir déjà trop patienté, avec qui certains voudraient engager un « partenariat privilégié », mais dont les premières discussions avec l'Europe communautaire remontent déjà à 1963...

Au moment où cet ouvrage collectif réunissait dans le domaine des enjeux géopolitiques et géoéconomiques des politiques de voisinage de l'Union européenne plusieurs universitaires unanimement reconnus, ces derniers n'avaient sans doute pas encore pris connaissance de la création d'un comité des sages, réunissant intellectuels et responsables politiques réunis sous la houlette de l'ancien Premier ministre espagnol Felipe González, censé dresser justement les contours de l'Europe à l'horizon 2030...

L'analyse des politiques de voisinage depuis 2004, à travers, notamment la Politique européenne de voisinage (PEV), imaginée dans la foulée de l'élargissement aux nouveaux États membres d'Europe centrale et orientale, à Malte et à Chypre, visait à créer un lien de solidarité avec les États riverains de l'Europe communautaire. Cette politique visant à doter l'Union européenne d'une certaine forme d'*hinterland* (arrière-pays) comporte, en effet plusieurs paliers. Depuis le Processus euro-méditerranéen lancé à Barcelone en novembre 1995, aux onze « pays tiers méditerranéens » du Maroc à la Turquie sont venus s'agréger ceux issus du vaste ensemble englobant les riverains de la mer Noire (Ukraine, Moldavie) et les trois États du Sud-Caucase (Géorgie, Arménie et Azerbaïdjan), sans oublier la Biélorussie (même si cette dernière, première marche de l'« étranger proche » de la Russie, semble tourner de plus en plus le dos à l'acquis communautaire, pourtant sésame pour une adhésion pleine et entière).

Cela met à la fois en exergue les enjeux et les contraintes auxquels doit faire face l'Union européenne qui, sur cette question sait aussi, hélas ! être parfaitement désunie à 27 aujourd'hui, à 29, 35 ou 40 demain...

En effet, il s'agit bien d'assurer le double objectif de la stabilité européenne à sa marge tout en évitant que l'adhésion systématique à ses voisins, toujours plus à l'est et au sud du continent, voire au-delà, ne vienne remettre en cause la cohérence de son projet initial et n'enferme l'Europe dans une vaste zone aux contours géographiques vagues, aux différences politiques et sociales trop marquées et aux vitesses de développement trop exacerbées...

Au moment où les contours de l'ambitieux projet d'Union méditerranéenne, proposé par le président de la République semblent mieux se

dessiner, et qu'en même temps l'épineux agenda né d'une indépendance actée du Kosovo remette au cœur du débat celui sur les frontières intra-européennes, les options qui s'offrent à Bruxelles – pris comme symbole de ce « centre » parfois inaudible dont l'Europe a réellement besoin pour mieux se définir par rapport à sa périphérie – font l'objet de toutes les conjectures...

L'on évoque ainsi désormais ouvertement la « capacité d'intégration » de l'Union. Annonce-t-elle néanmoins une pause ou la fin de l'élargissement ?

Cet élément de réflexion devient stratégique dès lors qu'il s'agit de chercher à gérer au mieux un voisinage immédiat qui pourrait porter l'Europe communautaire aux portes de Bagdad et de Moscou (à moins que la Russie s'intègre dans cette « Europe des 40 » que l'on évoque quand on se réfère à une grande Europe de l'Atlantique à l'Oural)...

Il en dépendra, comme le rappelle avec justesse, cet ouvrage précis et analytique, la portée réelle de l'influence européenne dans le monde, au moment où se jouent de nouveaux équilibres mondiaux. Peut-être est-ce pour cela qu'une certaine *Ostpolitik* (politique vers l'Est) cohérente, notamment en direction de l'Asie centrale, semblant dessiner une identité eurasienne, chère à MacKinder, initiée par l'Allemagne et que semble vouloir suivre la France, au cours de sa présidence à partir du 1^{er} juillet 2008, vient confirmer les propos teintés de « réalisme » de Jacques Rupnik quand il évoque la nécessité de différencier les frontières géographiques de l'Europe et celles nettement moins figées, « à géométrie variable à l'intérieur et aux frontières souples à l'extérieur [...] et dont l'attrait et l'efficacité dépendent en partie de l'ambiguïté » et donc éminemment plus politiques de l'Union européenne.

Ceci, afin que les mécanismes institutionnels d'associations, de partenariats et de dialogues ne se transforment ou ne soient perçus *in fine* comme un nouveau *Limes* (à l'origine, matérialisation d'une frontière entre l'empire romain et le monde barbare).

Emmanuel Dupuy, président de l'Institut prospective et sécurité de l'Europe (IPSE) ■

Cultures et Conflits. Militaires et engagements extérieurs : à la conquête des coeurs et des esprits ?

sous la direction de Christian Olsson
L'Harmattan, février 2008

Ce numéro de *Cultures et Conflits* se donne pour but de « déplacer le regard sur les nouvelles missions militaires en opération extérieure de « paix » ou de « stabilisation » (OPEX¹) ». En effet, les nouvelles formes de conflits et de guerres contemporaines entraînent une réflexion neuve à propos de ces pratiques internationales de coercition. Les articles de la revue se trouvent donc au croisement de trois problèmes et interrogations posés par la transformation des pratiques étatiques de coercition.

Tout d'abord, il s'agit d'observer que l'armée se situe en ce moment dans une période « d'hybridation » : les distinctions entre logique policière et logique militaire, entre sécurité intérieure et sécurité extérieure, entre civil et militaire, et finalement entre maintien de l'ordre et maintien de la paix sont de plus en plus ténues. On assiste à une véritable interpénétration des logiques de sécurité intérieure et de sécurité extérieure qui entraîne un nouvel ordonnancement de la coercition. Les politiques de défense se subordonnent de plus en plus aux questions de police et de sécurité intérieure, ce qui refonde le rôle des militaires et appelle de nouvelles légitimations.

1. Opération extérieure.

Il existe par ailleurs un réel problème concernant la légitimation de l'usage de la force militaire par delà les frontières auprès des populations locales. Comment légitimer les opérations de pacification par les forces armées ? Comment faire comprendre aux locaux le sens de ces opérations dont ils sont les témoins ? Ici, l'article de Georges-Henri Bricet des Vallons à propos du processus de légitimation des OPEX donne l'exemple de la mise en place en Irak d'armements non létaux dans le contexte de la gestion post-conflits. Les militaires maintiendraient désormais l'ordre plutôt que la paix. Quelle légitimité ont-ils du point de vue des populations concernées d'apporter la paix ou l'ordre par les armes ?

Pour mieux comprendre les tenants et les aboutissants des doctrines militaires contemporaines de recours à la force et de « pacification des populations », il faut se placer du point de vue éthique mais aussi historique. Pour des guerriers, il est difficile de se muer en « faiseurs de paix ». Dans cette optique, l'article de Thomas Lindemann montre ce qu'il nomme les « contre-performances » de l'armée américaine en Irak. Effectivement, la valorisation américaine du *warrior* se ferait au détriment du *manager*. L'article de Massimiliano Guareschi et de Maurizio Guerri montre qu'au cours de l'histoire nous n'avons pas assisté à « une réduction progressive et linéaire de l'élément violent à l'intérieur des conflits armés ». C'est-à-dire que l'abus de force de la part des soldats n'a pas forcément réduit avec la modernité. Dans la même veine, l'article de Georges-Henri Bricet des Vallons à propos des « armes à létalité réduite » nous informe sur le fait que la pacification qui s'opère par le biais de ce type d'armement n'est plus basée sur l'idée de la destruction du corps ennemi, mais « bien par l'exercice d'un contrôle permanent sur les corps ». Et comment apporter la paix non plus par la destruction de l'ennemi, mais par la paralysie ? L'idée que la guerre constituerait bel et bien un instrument d'affirmation de la liberté et de la démocratie est donc ici remise en cause.

Ce numéro de *Cultures et Conflits* vise donc à renouveler l'analyse des pratiques militaires contemporaines et entend également faire part d'une « réflexion plus générale sur les transformations historiques multiples de la "forme-guerre" ».

En revanche, l'article de Mathieu Rigouste semble entretenir certains fantasmes paranoïaques : dans la pensée militaire d'aujourd'hui, l'identification d'une résurgence de contre-guérilla des conflits coloniaux face à un ennemi intérieur issu de l'immigration, semble fait de collages d'éléments vrais sortis de leur contexte, et n'ayant souvent aucun rapport entre eux. Cet article nous paraît, en l'état, tout à fait contestable.

Mathilde Irollo, étudiante en master de philosophie, université Paris XII
et Line Sourbier-Pinter

L BIOGRAPHIES

LE COMITÉ DE RÉDACTION

► Jean-René BACHELET

Né en 1944, Jean-René Bachelet a effectué une carrière militaire complète dans l'armée de terre, de 1962, où il entre à Saint-Cyr, jusqu'en 2004, où, général d'armée, il occupe les fonctions d'inspecteur général des armées.

Chasseur alpin, il a commandé le 27^e bataillon de chasseurs alpins, bataillon des Glières. Comme officier général, outre de multiples commandements nationaux au plus haut niveau, il a exercé le commandement du secteur de Sarajevo dans le cadre de la Forpronu en 1995, au paroxysme de la crise. De longue date, il a mené une réflexion de fond touchant aux fondamentaux du métier militaire en termes d'éthique et de comportements ; cette réflexion est traduite dans un certain nombre de documents dont les principaux sont « L'Exercice du métier des armes dans l'armée de terre, fondements et principes » et le « code du soldat », ainsi que dans de multiples articles et communications. Jean-René Bachelet quitte le service actif en 2004 et sert actuellement en deuxième section des officiers généraux.

Il a publié *Pour une éthique du métier des armes, vaincre la violence* (Vuibert, 2006).

► Monique CASTILLO

Diplômée de l'Institut d'études politiques de Paris, agrégée de philosophie et docteur d'Etat, Monique Castillo enseigne à l'Université de Paris-XII. Ses principaux travaux portent sur la philosophie moderne et sur les questions contemporaines d'éthique et de politique. Elle a notamment publié *La Paix* (Hatier, 1997), *L'Europe de Kant* (Privat, 2001), *La Citoyenneté en question* (Ellipses, 2002), *Morale et politique des droits de l'homme* (Olms, 2003), *Connaitre la guerre et penser la paix* (Kimé, 2005), *Éthique du rapport au langage* (L'Harmattan, 2007), *Le Pouvoir ; puissance et sens* (Michalon, 2008).

Monique Castillo a fait partie en 2001-2002 d'un groupe de recherche (Cheat-DGA) sur la gestion des crises.

► Jean-Luc COTARD

Saint-cyrien et appartenant à l'arme du génie, Jean-Luc Cotard a choisi de se spécialiser dans la communication après avoir servi en unité opérationnelle et participé à la formation directe de saint-cyriens et d'officiers en général. Il est titulaire d'une maîtrise d'histoire contemporaine, d'un DESS de techniques

de l'information et du journalisme et a réfléchi dans le cadre d'un diplôme universitaire à l'Institut français de presse, aux relations entre les hommes politiques et les militaires de 1989 à 1999. Il a publié des articles qui ont trait à son expérience dans les revues *Histoire et défense*, *Vauban*, et *Agir*. Il a servi en Bosnie en 1992-1993, au Kosovo en 2001 et en Côte d'Ivoire en 2005-2006. Après avoir eu des responsabilités au Sirpa Terre, le colonel Cotard conseille le général commandant la région terre Nord-Est.

► Benoît DURIEUX

Né en 1965, Benoît Durieux est officier d'active dans l'armée de terre. Saint-cyrien, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et de l'université de Georgetown (États-Unis), il a effectué l'essentiel de sa carrière au sein de la Légion étrangère, avec laquelle il a participé à plusieurs opérations dans les Balkans (1995 et 1996) et en Afrique (Somalie 1993). Le colonel Durieux sert actuellement à l'état-major des armées.

Il a publié *Relire De la guerre de Clausewitz* (Economica, 2005), une étude sur l'actualité de la pensée du penseur militaire allemand.

► Pierre

GARRIGOU-GRANDCHAMP

Né le 2 octobre 1949 à Tunis, saint-cyrien de la promotion « Souvenir de Napoléon », Pierre Garrigou-Grandchamp a commandé le 5^e régiment de chasseurs et a servi dix ans au sein de l'état-major de l'armée de terre avant de prendre le commandement de l'école d'application de l'arme blindée cavalerie, à Saumur.

Breveté de l'École supérieure de guerre, lauréat de l'Institut d'études politiques de Paris, docteur en histoire de l'art et archéologie de la Sorbonne, il est membre du conseil d'administration et du comité des publications de la Société française d'archéologie, responsable de la bibliographie pour l'architecture civile et médiévale, et de la rubrique actualité. Il est de plus membre du Centre d'études clunisiennes, et l'auteur de plusieurs publications dont *Demeures médiévales, cœur de la cité, La Ville de Cluny et ses maisons*, *L'Hôtel du grand commandement à Tours, L'École de cavalerie : une cité du cheval militaire*. Actuellement, le général de corps d'armée Pierre Garrigou-Grandchamp est commandant de la formation de l'armée de terre.

► Michel GOYA

Issu du corps des sous-officiers, le lieutenant-colonel Goya est officier dans l'infanterie de marine

depuis 1990. Après dix ans d'expérience opérationnelle, il suit, en 2001, une scolarité au sein de l'Enseignement militaire supérieur scientifique et technique puis, il intègre, en 2003, le Collège inter-armées de défense.

Titulaire d'un brevet technique d'histoire, il est l'auteur de *La Chair et l'acier; l'invention de la guerre moderne, 1914-1918* (Tallandier, 2004), sur la transformation tactique de l'armée française de 1871 à 1918. Le lieutenant-colonel a obtenu deux fois le prix de l'École militaire interarmes, le prix Sabatier de l'École militaire supérieure scientifique et technique et le prix d'histoire militaire du Centre d'études d'histoire de la Défense. Officier au Centre de doctrine d'emploi des forces terrestres, il poursuit ses études doctorales à l'université Paris IV-Sorbonne sur le thème de l'innovation tactique. Il est depuis septembre 2007 assistant militaire du chef d'état-major des armées.

► Haïm KORSIA

À sa sortie du séminaire Israélite de France et après avoir obtenu son diplôme rabbinique en mars 1986, Haïm Korsia termine son parcours universitaire par un DEA à l'école pratique des hautes études en 2003. Jusqu'en 2004, le rabbin Haïm Korsia a été directeur de cabinet du Grand rabbin de France. Actuellement, il est aumônier général des armées, aumônier général de l'armée de l'air, membre du comité consultatif national d'éthique, membre du comité du patrimoine culturel au ministère de la Culture, administrateur national du Souvenir français et secrétaire général de l'association du rabbinat français.

Derniers ouvrages parus :

Gardien de mes frères, Jacob Kaplan. Éd. Pro-Arte, Ivry, 2006.

À corps et à Toi. Éd. Actes Sud, octobre 2006.

Etre juif et français : Jacob Kaplan, le rabbin de la république. Éditions privé, mai 2005.

► François LECOINTRE

Né en 1962, François Lecointre est officier de carrière dans l'armée de terre. Saint-cyrien, il appartient à l'arme des Troupes de marines où il a servi comme lieutenant et capitaine au 3^e régiment d'infanterie de marine et au 5^e régiment inter-armes d'Outre-mer. Il a été engagé en Irak lors de la première guerre du Golfe (1991), en Somalie (1992), en République de Djibouti dans le cadre de l'opération Iskoutir (1991-1993), au Rwanda dans le cadre de l'opération Turquoise (1994) ainsi qu'à Sarajevo (1995), et a ensuite servi à l'état-major de l'armée de terre, au sein du bureau de conception des systèmes de forces. Il a commandé le 3^e régiment d'infanterie de marine stationné à Vannes et à ce titre le groupe tactique interarmes 2 (GTIA2) en République de Côte d'Ivoire d'octobre 2006 à février 2007. Depuis septembre 2007, le colonel Lecointre est auditeur au Centre des hautes études militaires (CHEM).

► Anne MANDEVILLE

Anne Mandeville est maître de conférence en science politique à l'université des sciences sociales de Toulouse. Elle s'intéresse particulièrement au problème de l'utilisation de la force dans les conflits dits « identitaires », à la comparaison des « traditions » nationales dans le domaine de la gestion des conflits violents, et à la sociologie des forces armées, notamment dans une perspective comparative. Ses études doctorales menées parallèlement en France et en Grande-Bretagne l'ont amenée successivement à étudier le rôle de l'armée britannique en Irlande du nord et le système de maintien de l'ordre du Royaume-Uni. Ancienne interne de l'Institut d'études stratégiques de Londres et du séminaire Harvard/MIT sur le contrôle des armements, elle a publié récemment *Europe's old states and the new world order*, en collaboration avec des collègues irlandais, et « Le rapport Patten. Éléments pour une analyse politique et systémique de la réforme de la police en Irlande du Nord », dans la revue *Etudes Irlandaises* (printemps 2006).

► Jérôme MILLET

À sa sortie de l'École spéciale de Saint-Cyr dans l'arme blindée cavalerie, Jérôme Millet alterne les postes en corps de troupe, en école et en état-major ; il commande le 2^e régiment de hussards à Provins, est auditeur au Centre des hautes études militaires et à l'Institut des hautes études de la Défense nationale.

En 1997, il est adjoint « terre » au cabinet militaire du Premier ministre. En 2000, il prend le commandement de la 2^e brigade blindée avec laquelle il part au Kosovo, dans le cadre de la KFOR, de septembre 2001 à janvier 2002. En 2002, il prend les fonctions de chef de cabinet du chef d'état-major de l'armée de terre. Inspecteur de l'armée de terre en juillet 2006, le général de corps d'armée Millet a été nommé, en septembre 2007, conseiller du gouvernement pour la Défense.

► Véronique NAHOUN-GRAPPE

Chercheur anthropologue à l'École des hautes études en sciences sociales (au CETSAH), Véronique Nahoum-Grappe travaille sur les formes contemporaines et sociales de la culture : le quotidien, les conduites d'excès, les rapports entre les sexes, la violence ; elle participe aux comités de rédaction de plusieurs revues parmi lesquelles *Esprit, Terrain, Communication*.

Quelques ouvrages parus : *Du rêve de vengeance à la haine politique*, Buchet Chastel, 2004 ; *Balades politiques*, Les prairies ordinaires, mai 2005

► François SCHEER

Né en 1934 à Strasbourg, François Scheer est diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, licencié en droit, titulaire de trois DESS (droit public, économie politique et science politique) et

ancien élève de l'École nationale d'administration (1960-1962).

De 1962 à 1999, il alterne les postes en administration centrale et à l'étranger. Premier ambassadeur de France au Mozambique en 1976, il sera successivement directeur de cabinet du Président du Parlement Européen (Simone Veil) et du Ministre des Relations Extérieures (Claude Cheysson), ambassadeur en Algérie, ambassadeur représentant permanent auprès des Communautés Européennes, Secrétaire Général du Ministère des Affaires Étrangères et ambassadeur en Allemagne.

Ambassadeur de France, il est depuis 1999 conseiller international du président directeur général de Cogema, puis du président du directoire d'Areva.

► **Dider SICARD**

Président du comité national consultatif d'éthique français jusqu'en décembre 2007, Didier Sicard né en 1938, entre après des études de médecine dans la filière des hôpitaux de Paris : externat, internat, clinicat, nomination comme praticien hospitalier. Professeur agrégé, il devient le chef de l'un des deux services de médecine interne de l'hôpital Cochin de Paris. Il créera (avec Emmanuel Hirsch) l'Espace éthique de l'Assistance publique – Hôpitaux de Paris. Par décret du président Jacques Chirac, il succède en 1999 à Jean-Pierre Changeux (qui avait lui-même succédé à Jean Bernard) à la tête du Comité consultatif national d'éthique. Il a notamment publié *La Médecine sans le corps* (Plon, 2002), *L'Alibi éthique* (Plon, 2006).

► **Line SOURBIER-PINTER**

Line Sourbier-Pinter quitte l'Éducation nationale en 1972 pour intégrer l'équipe qui allait concevoir le Centre Georges-Pompidou. En 1978, quelques mois après son ouverture, elle part diriger les établissements culturels français de Belgrade, puis de Bonn et d'Innsbruck après avoir fait un passage à l'Université technique de Vienne. Elle découvre le milieu militaire à son retour en France en 1997. Line Sourbier-Pinter est chargée de mission auprès du chef d'état-major de l'armée de terre depuis septembre 1999, associée aux recherches sur le thème homme-société-technique, à l'université technologique de Troyes.

Publications : *Au-delà des armes – Le sens des traditions militaires*, Imprimerie nationale, 2001. *Les Militaires*, éditions Le Cavalier Bleu, collection « Idées reçues », 2003.

INFLEXIONS

civils et militaires : pouvoir dire

La documentation Française, collection Questions de défense.

NUMÉROS DÉJÀ PARUS

L'action militaire a-t-elle un sens aujourd'hui ?

Février 2005, n° 1

Mutations et invariants, « soldats de la paix », soldats en guerre

Février 2006, n° 2

Agir et décider en situation d'exception

Avril-septembre 2006, n° 3

Mutations et invariants, partie II

Octobre-décembre 2006, n° 4

Mutations et invariants, partie III

Janvier-mai 2007, n° 5

Le moral et la dynamique de l'action, partie I

Juin-septembre 2007, n° 6

Le moral et la dynamique de l'action, partie II

Octobre-décembre 2007, n° 7

INFLEXIONS

civils et militaires : pouvoir dire

Reposant sur la volonté méthodologique de croiser les approches de praticiens et de théoriciens – français et étrangers –, **INFLEXIONS**, civils et militaires: pouvoir dire ambitionne de participer au débat intellectuel autour de problématiques actuelles centrées sur le champ de son activité propre, à travers le prisme des sciences sociales et humaines. Cette revue affirme le souhait de mettre en commun les expériences et les enseignements de la pratique des métiers militaires dans des domaines où l'armée de terre possède une expérience avérée. Le débat qui en résultera implique que s'expriment les avis divergents, la contradiction, peut-être la mise en cause, afin que chemine la réflexion. Elle n'a donc pas vocation à apporter un éclairage institutionnel. Au contraire, elle veut promouvoir, autour de thèmes variés et actuels, une réflexion libre et féconde, hors de tout esprit polémique.

Unsere Methodologie beruht auf einer Gegenüberstellung von Theorie und Praxis – Franzosen sowie Ausländer. Damit will **INFLEXIONS**, civils et militaires: pouvoir dire an der intellektuellen Debatte über die heutigen Probleme teilnehmen, mit Hilfe des Prismus der Sozialen- und Humanwissenschaften. Ziel dieser Zeitschrift ist es, die Erfahrungen und Lehren der militärischen Arbeit zugänglich zu machen und zwar in den Bereichen, in denen das Heer echte Erfahrungen hat. Die herauskommende Debatte wird verschiedene Meinungen, Widersprüche und vielleicht Zweifeln fördern, um Überlegungen auszubreiten. Deswegen will diese Zeitschrift keine Erleuchtung »von oben« bringen. Im Gegenteil will sie, ohne Polemik, eine freie und fruchtbare Überlegung über verschiedene und aktuelle Themen fördern.

Using a methodology to fuse the approach of those who practice and those who propose a theory – both French and foreigners –, the ambition of **INFLEXIONS**, civils et militaires: pouvoir dire is to take part in the intellectual debate on current issues focused on its own field of activity, through a human and social sciences approach. The aim of this review is to share the experience and lessons learned from the exercise of the military profession in the fields in which the Army has a recognized experience. The resulting debate will imply that diverging opinions, contradiction and even questioning be expressed in order to make the thinking advance. It is thus not aimed at bringing an institutional focus. On the contrary, it wants to promote, around varied and current topics, a free and fruitful reflection without any polemics.

Impression
Ministère de la Défense
Secrétariat général pour l'administration / Service des moyens généraux
Pôle graphique de Tulle
2, rue Louis Drulolle – BP 290 – 19007 Tulle cedex